

UNIVERSITE MOULOD MAMMARI DE TIZI-OUZOU

**Campus universitaire Tamda 2
Filière a Recrutement National
Filière des sciences financières et comptabilité**



**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences
Financières et comptabilité**

Spécialité : Finance d'Entreprise

Sujet :

Le rôle des incubateurs dans la création et le suivi des start-ups

Cas : L'incubateur de L'UMMTO

Réalisé par :
ABERMIL Laziz

Présenté devant le jury composé de :

Président/ examinateur	OUARAB Ali	MCA	à UMMTO
Rapporteur	DAHAK Abdennour	Professeur	à UMMTO
Examineur	HABBAS Boubekeur	MAA	à UMMTO

PROMOTION : 2022/2023

Remerciements

En premier lieu, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers Dieu le Tout-Puissant, qui ma donnée la détermination nécessaire pour entreprendre et achever ce mémoire.

À mes chers parents, qui ont été une source inépuisable de soutien émotionnel et financier. Pour leurs sacrifices et leurs dévouements envers mon éducation, je vous dis merci, ma réussite est aussi là votre. À mon cher frère et ma précieuse sœur, leurs encouragements, leurs présences et leurs soutiens m'ont été essentiels.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude envers mon promoteur, Monsieur Dahak Abdennour, pour sa contribution inestimable à la réalisation de ce mémoire. Ses compétences, son dévouement et son soutien ont joué un rôle fondamental dans la réussite de ce travail de recherche.

Je tiens exprimer mes sincère remerciement a la directrice de l'incubateur de l'UMMTO madame AMNACHE CHIKH Sabrina pour ça générosité dans le partage d'informations qui ont enrichi mon travail de manière inestimable.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à tous mes amis, dont l'amitié et le soutien ont été un pilier de force tout au long de mon parcours académique.

Dédicaces

À ceux que j'ai tant aimés, partis trop tôt,
Leur amour, leur souvenir, jamais ne vont.

Dans ce travail, leur mémoire demeure
Je les garde dans mon cœur, à jamais et pour toujours.

Liste des abréviations

Abréviation	Signification
AFD	Agence Française de Développement
ANR	Agence Nationale de la Recherche
ANVREDET	Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique
ASF	Algérien Startup Fund
BADR.	Banque de l'agriculture et du développement rural
BDL	Banque de développement local
BEA	Banque extérieure d'Algérie
BLEU	Bureau de liaison entre l'université et les entreprises
BNA	BNA Banque nationale d'Algérie
CATI	Centre d'Appui à la Technologie et l'Innovation
CDE	Centre de développement entrepreneurial
CDTA	Centre de Développement des Technologies Avancées
CERIT	Centre d'Excellence en Recherche en Technologies de l'Information
CNEP	Caisse nationale d'épargne et de Prévoyance
CNSIIU	Conseil National des Startups et de l'Innovation et de l'Incubation Universitaire
CPA.	Crédit populaire d'Algérie
DEC	Digital Equipment Corporation
DGRSDT	Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique
FMI	Fond monétaire International
HP	Hewlett-Packard
IBS	Impôt sur les Bénéfices des Sociétés
IDA	Industrial development agency

IFU	Impôt Forfaitaire Unique
INAPI	Institut national algérien de la propriété industrielle
IRG	Impôt sur le Revenu Global
NBIA	National Business Incubator Association
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TAP	Taxe sur les activités Professionnelles
TVA	Taxe sur la valeur Ajoutée
UE	Union européen
UMMTO	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques
VERELEX	Vice-rectorat chargé des relations extérieures

Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-ups.....	05
Section 1 : L’entrepreneuriat et l’innovation.	07
Section 2 : Historique et définition des incubateurs.....	19
Section 3 : Les services offerts par les incubateurs pour les start-ups.....	29
Chapitre 2 : l’accompagnement des start-ups par les incubateurs.....	35
Section 1 : les critères et les modalités de sélection des start-ups par les incubateurs.....	38
Section 2 : Les étapes et les activités du processus d’incubation.....	51
Section 3 : L’impact de l’accompagnement sur la réussite des Start-ups.....	65
Chapitre 3 : L’incubateur de l’UMMTO : Étude de cas.....	73
Section 1 : Présentation de l’incubateur de l’UMMTO.....	75
Section 2 : analyse des éléments de l’arrêté ministériel N°1275.....	88
Section 3 : Processus d’incubation de l’incubateur de l’UMMTO.....	91
Conclusion générale.....	97

Introduction générale

Introduction générale

Les histoires de réussite de jeunes entrepreneurs sont une source d'inspiration pour les étudiants ambitieux qui souhaitent transformer leurs idées en modèles d'entreprise. Le chemin vers la réussite entrepreneuriale n'est pas toujours facile.

L'entrepreneuriat est un domaine passionnant et en constante évolution. Les entrepreneurs sont des personnes qui prennent des risques pour créer de nouvelles entreprises et apporter de l'innovation dans leur domaine. Cependant, la création d'une entreprise peut être un processus difficile et complexe, c'est pourquoi les incubateurs jouent un rôle essentiel dans la maturation d'un projet innovant.

Un incubateur de startups est une structure qui propose un programme d'accompagnement pour créer, développer ou accélérer une start-up. C'est une structure avec un écosystème de personnes et de jeunes entreprises passionnées par l'entrepreneuriat, réuni dans un même lieu. Richard Devos dit : « Si vous avez un rêve, donnez-lui une chance de se réaliser »¹. Les incubateurs donnent aux entrepreneurs cette chance en leur fournissant les outils et les ressources nécessaires pour concrétiser leurs idées. Ils mettent à disposition des porteurs de projet une multitude de services leur permettant de se lancer dans les meilleures conditions. Ils concourent ainsi à la formation d'un écosystème propice à l'émergence et au développement de startups.

Il existe plusieurs catégories d'incubateurs, notamment les incubateurs publics, les incubateurs gérés par les collectivités locales, les incubateurs privés, et les incubateurs gérés par les grandes écoles et les universités... Chacun de ces types d'incubateurs à ses propres objectifs et méthodes pour aider les entrepreneurs à réussir. Avec le soutien ou non de partenaires publics et de grandes entreprises.

Au cours des dernières décennies, la création d'incubateur a augmenté en Algérie en réponse au désir de diversifier l'économie et de favoriser la création de startups au niveau local. Le gouvernement a commencé à reconnaître l'importance de soutenir les entrepreneurs locaux et les startups. Le but était d'encourager la créativité, de créer des emplois et de diversifier l'économie algérienne, qui reposait principalement sur les hydrocarbures.

Parmi ces incubateurs on peut citer l'incubateur du Cyberparc de Sidi Abdellah Créé en 2010 dans la wilaya d'Alger, a fourni les conditions requises pour le lancement de startups et a

¹ M. Richard Devos disponible sur : <http://evene.lefigaro.fr/citation/reve-donnez-chance-realiser-25694.php?fbclid=IwAR2NjrigLRS13CoBNqoIGNh3Rg4nXfofYCHdoKujLfE64ctgj6bZ1QkCVj4>

fourni un soutien aux projets innovants, en particulier dans les technologies de l'information et de la communication. C'est le premier dispositif de ce type à voir le jour.²

IncubMe un incubateur privé créé en 2018 par des entrepreneurs algériens qui a pour mission d'accompagner les porteurs de projets, cette dernière a lancé dans le projet « Africa by Incubme » un programme d'accompagnement pour les porteurs de projet africain. Adel Amalou cofondateur d'Incubme souligne que « Une start-up a besoin de croissance permanente ; un marché national n'est pas suffisant. Se positionner en Afrique, c'est permettre à des start-ups d'avoir accès à plusieurs marchés »³. En 2022 IncubMe a été élu meilleur incubateur en Algérie par le Ministère des Startups, des Micro-entreprises et de l'Économie de la connaissance.

L'émergence des incubateurs universitaires en Algérie, initiée par le ministère de l'Enseignement supérieur depuis 2011, témoigne d'une stratégie visionnaire visant à stimuler l'entrepreneuriat étudiant. Récemment, plusieurs incubateurs universitaires ont été créés. Cette expansion souligne l'engagement continu en faveur du soutien à l'entrepreneuriat, démontrant que le gouvernement accorde de plus en plus son appui aux étudiants entrepreneurs. L'objectif est de mettre en lumière l'impact positif de cette démarche, renforçant ainsi le soutien à la création d'entreprises par les étudiants en Algérie.

L'incubateur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) joue un rôle central dans le développement de nouvelles entreprises innovantes. Érigé pour faciliter la croissance des start-ups, il occupe une position prépondérante au sein de l'université et de la région de Tizi Ouzou. Cet incubateur revêt une importance cruciale dans la promotion de l'entrepreneuriat universitaire, offrant un environnement propice à la concrétisation d'idées pour les étudiants, les diplômés, les chercheurs et la communauté universitaire dans le cadre de l'arrêté ministériel N°1275. Cette initiative témoigne de l'engagement de l'UMMTO en faveur de l'innovation, de la création d'emplois, de la diffusion et du partage d'une culture entrepreneuriale.

² Radio algérienne « Pépinière de startups : L'incubateur du Cyberparc de Sidi Abdellah », Chaîne3, publié 04/2018 disponible sur <https://radioalgerie.dz/news/fr/reportage/139195.html?fbclid=IwAR2Rjm9QEUd744oo7wsJs-eOocHTA6doi7ExYAD1vkAr51SH3FqYPy8rT4c>

³ LEILA BERATTO « incubme l'incubateur qui veut faire de l'Algérie la capitale africaine des startups », cite myalgeri, publié le 24 février 2022, disponible sur <https://myalgeria.com/algerie-afrique-startup-projet-developpement/?fbclid=IwAR3Rmzwq3ht9yr4cO-WjAX5OfIww39pCPjYpfC7i7qPR5pAV7CpaKziVadE>

Problématique de recherche :

Quel sont les modalités d'accompagnement des incubateurs pour les Start-ups dans le cadre de l'arrêté ministériel N° 1275 ?

Cette question principale mène à une série de questions auxquelles nous essaierons d'apporter des réponses dans le cadre de cette recherche, à savoir :

- Quel est le rôle principal de l'incubateur de l'UMMTO dans l'accompagnement des start-ups pour la création de leur entreprise ?
- Quels sont les principaux services offerts par l'incubateur de l'UMMTO pour aider les Start-up à surmonter les défis de la création et du développement d'une entreprise innovante ?
- Quel est l'impact de l'accompagnement des Start-up par l'incubateur de l'UMMTO ?

Choix du sujet :

Le choix du sujet est motivé d'une part, par la volonté de comprendre et approfondir mes connaissances sur le rôle de l'incubateurs dans la création et le l'accompagnement des start-ups à travers la mesure des différents outils et mécanismes d'accompagnement et aussi par des objectifs personnels futur. D'autre part, le sujet présente une originalité liée à la rareté des travaux qui lui sont consacrés en Algérie.

Objectifs de recherche :

Les objectifs de cette recherche visent à fournir une compréhension relativement satisfaisante du rôle des incubateurs, en particulier de l'incubateur de l'UMMTO, dans l'accompagnement des start-ups au cours de leurs premières étapes de développement. Cette étude cherche également à examiner de quelle manière ces structures apportent un soutien essentiel aux entreprises émergentes, contribuant ainsi à réduire le taux d'échec des start-ups en phase initiale. Elle mettra en lumière les mécanismes par lesquels les incubateurs aident les start-ups à surmonter les défis et les obstacles en proposant des services adaptés à leurs besoins spécifiques. L'objectif final est de présenter une analyse approfondie du rôle des incubateurs en tant qu'acteurs clés dans le soutien aux start-ups.

Méthodologie de recherche :

L'approche méthodologique adoptée dans le cadre de ce travail de recherche est basée principalement sur la méthode d'étude de cas avec des visées de recherche suivantes⁴ :

- **Une visée descriptive** : en menant une revue de littérature le rôle des incubateurs dans la création et suivi des start-ups.
- **Une visée classificatrice** : en tentant de regrouper et mettre en ordre pour permettre des comparaisons ou des rapprochements entre les différentes méthodes et moyens de création et de suivi des start-ups par des incubateurs en particulier celui de l'UMMTO.
- **Une visée compréhensive** : en se basant sur une méthode d'étude de cas auprès de l'incubateurs de l'UMMTO à partir d'un questionnaire pour approfondir la compréhension des pratiques de l'incubateur de l'UMMTO.

Structure de recherche :

En tenant compte des problématiques soulevées et des buts fixés, nous avons structuré notre travail en trois chapitres principaux qui sont les suivants :

Le premier chapitre intitulé « **Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up** » qui est subdivisé en trois sections. Dans la première section nous parlerons brièvement de l'entrepreneuriat de l'entrepreneur et de l'innovation. Dans la deuxième section nous parlerons de l'histoire et des définitions des incubateurs, troisième section et consacré aux différents types d'incubateur et des services offerts pour les start-ups.

Le deuxième chapitre intitulé « **l'accompagnement des start-ups par les incubateurs** » qui est subdivisé en trois sections. Dans la première section nous parlerons des critères et les modalités de sélection des start-ups par les incubateurs, dans la deuxième section nous présenterons les étapes et les activités du processus d'incubation, et pour la troisième nous allons montrer l'impact de l'accompagnement sur la réussite des Start-up.

Le troisième chapitre intitulé « **Étude de cas de l'incubateur de l'UMMTO** » qui est réservé au cas pratique aussi subdivisé en trois sections. Dans la première section nous présenterons l'incubateur de l'UMMTO ainsi que ces membres et ces partenaires, dans la deuxième section nous allons présenter et expliquer brièvement c'est quoi l'arrêté ministériel N°1275 portant sur le mécanisme "un diplôme, une startup", quel sont ses objectifs. Et pour

⁴ DAHAK, A., KARA, R. *Le Mémoire de Master : Du choix du sujet à la soutenance*. 2^{ème} édition, Tizi-Ouzou : Edition El-Amel, 2022, p.52-53.

finir dans la section trois de ce chapitre nous allons montrer les différentes étapes du processus d'incubation de l'incubateur de l'UMMTO.

Chapitre 1 :

Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

Introduction au chapitre :

L'innovation et la création d'entreprises sont essentielles à la dynamique économique moderne. En particulier, les start-ups qui sont devenues un facteur essentiel de la croissance économique, de la création d'emplois et de l'innovation. Cependant, créer et développer une start-up est un défi complexe qui nécessite un soutien adéquat. C'est là que les incubateurs commencent à jouer un rôle important.

Le but de ce chapitre est de fournir une vue d'ensemble et une clarification des concepts fondamentaux liés à l'écosystème entrepreneurial. Dans un premier temps, nous aborderons le concept fondamental de l'entrepreneuriat puis de l'entrepreneur en tant que moteur de cette dynamique. Nous mettrons également en évidence l'importance de l'innovation en tant que pilier incontournable de la dynamique économique moderne et pour finir avec la présentation de l'incubateur et son rôle essentiel dans la création et le développement des start-ups est de comprendre leur fonctionnement, leur évolution historique, ainsi que les services et le soutien qu'ils offrent aux start-ups. Les incubateurs sont des structures spécialisées qui fournissent aux entrepreneurs un environnement propice, des ressources et des services pour les aider à transformer leurs idées novatrices en entreprises viables.

Section 1 : Généralités sur l'entrepreneuriat et l'innovation :

L'entrepreneuriat et l'innovation sont les piliers de la dynamique économique contemporaine. L'entrepreneuriat engendre la création d'entreprises, tandis que l'innovation alimente leur croissance en introduisant de nouvelles idées et de nouveaux produits. Cette relation complémentaire et interdépendante stimule la compétitivité, favorise la productivité et façonne les économies modernes. De nombreux économistes ont associé l'entrepreneuriat à l'innovation comme Clark (1899), Higgins (1959), Baumol (1968), Schloss (1968), Leibenstein (1978), mais c'est grâce à Schumpeter (1928) que le domaine de l'entrepreneuriat a véritablement pris son essor, en l'associant à l'innovation il a affirmé clairement cette relation en déclarant que :

« L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise [...] cela a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons »⁵.

1.1. Définition de l'Entrepreneuriat :

Après la Seconde Guerre mondiale, et jusqu'à la fin des années 1970, les grandes entreprises ont dominé l'économie mondiale. Cependant, au fil des décennies, l'entrepreneuriat a progressivement gagné une grande importance dans les pays développés et en développement. De nos jours, il occupe une position centrale dans de nombreuses économies à travers le monde, étant reconnu comme un déterminant clé des performances économiques, notamment en ce qui concerne l'innovation.

L'entrepreneuriat est aujourd'hui crucial pour pratiquement tous les pays. Son impact positif sur la création d'emplois, la stimulation de l'innovation et le renouvellement du tissu économique est incontournable. Les avantages qu'il engendre sont multiples, allant de la diversification et l'épanouissement économique à l'intensification et la compétitivité sur le marché. Cette tendance reflète la prise de conscience du gouvernement qui encourage l'entrepreneuriat, reconnaissant ainsi son rôle essentiel dans la promotion de la croissance économique et du progrès.

⁵ Louis Jacques Fillion (1997) « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances ». Revue internationale P.M.E., Volume 10, Numéro 2, page 134 disponible sur <https://id.erudit.org/iderudit/1009026ar>

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

Il n'existe pas de définition unique pour l'entrepreneuriat, et de nombreux économistes, auteurs et chercheurs ont proposé diverses interprétations de ce concept. Plusieurs définitions (illustrées dans le tableau suivant)⁶ ont vu le jour au fil des années. Ces définitions témoignent non seulement de la transformation des idées, mais aussi de l'évolution constante du concept de l'entrepreneuriat.

Tableau 1 : Les définitions qui sous-tendent l'évolution du concept entrepreneuriat.

1. Durant les deux derniers siècles, l'entrepreneuriat renvoie à une approche fonctionnelle utilisée surtout dans le domaine économique.	
(E.T. Penrose 1963)	L'entrepreneuriat appréhende l'identification d'opportunités dans le système économique.
(H. Leibenstein 1968, 1979)	L'entrepreneuriat renvoie aux activités nécessaires à la création d'une entreprise. Il se définit comme « les activités nécessaires à la création ou à l'exploitation d'une entreprise dont les marchés ne sont pas tous bien établis ou clairement définis et/ou dont les éléments pertinents de la fonction de production ne sont pas entièrement connus »
2. Depuis le début des années 1950, l'entrepreneuriat renvoie à une approche individuelle utilisée surtout dans le domaine psychologique, sociologique ou de psychologie cognitive.	
(R. Ronstad 1984)	L'entrepreneuriat est un processus dynamique de création humaine incrémentale « Cette richesse est créée par des individus qui assument les principaux risques en termes de capitaux, de temps et/ou d'engagement professionnel pour apporter de la valeur à un produit ou à un service. Le produit ou le service lui-même peut ou non être nouveau ou unique, mais la valeur doit d'une manière ou d'une autre être infusée par l'entrepreneur en s'assurant et en allouant les compétences et les ressources nécessaires »
(J.-M. Toulouse 1988)	« L'Entrepreneurship est une réponse créatrice, une habileté à percevoir de nouvelles perspectives, à faire des choses nouvelles, à faire différemment les choses existante ».
(H. Stevenson et C. Jarillo 1990)	« Le cœur de l'entrepreneuriat corporatif est que l'opportunité qui se présente à la firme doit être poursuivie par des individus en son sein [...]. Mais le repérage des opportunités est certainement fonction des capacités de l'individu : sa connaissance intime du marché, des technologies impliquées, des besoins du consommateur, etc... »
(J. Timmons 1994)	« Entreprendre suppose un état cognitif conduisant une personne à agir conformément au type d'action qu'appelle l'acte correspondant, à partir d'une idée et de la détection ou de la construction d'opportunités d'affaires ».
(I. Danjou 2000)	« L'entrepreneuriat est « incarné ». Il est appréhendé comme le comportement d'un individu ayant des besoins, des motivations, des traits de personnalité, des aptitudes et des compétences particuliers ».

⁶ Amina Omrane, Alain Fayolle et Olfa Zeribi Ben-Slimane « Les compétences entrepreneuriales et le processus Entrepreneurial : une approche dynamique » Dans La Revue des Sciences de Gestion direction et Gestion volume :05, numéro : 251 années 2011. Page 92.

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

3. Depuis le début des années 1990, l'entrepreneuriat renvoie à une approche fondée sur les processus utilisée surtout dans le domaine des sciences de gestion, de l'action ou dans les théories des organisations.	
(W. Gartner 1985, 1988)	L'entrepreneuriat est un phénomène qui consiste à créer et organiser de nouvelles activités.
(W. Bygrave et C. Hofer 1991)	« Le processus entrepreneurial implique toutes les fonctions, activités et actions associées à la perception d'opportunités et à la création d'organisations pour les saisir ».
(B. Cunningham et J. Lischeron 1991)	L'entrepreneuriat est un processus itératif de création d'idées, d'évaluation personnelle, de remise en cause actuelle et future « Ce processus implique de créer l'idée, d'évaluer ses compétences personnelles et de prendre des mesures aujourd'hui et à l'avenir. »
C. Bruyat (1993)	L'entrepreneuriat est une dialogique individu-crédation de valeur nouvelle, dans une dynamique de changement créatrice.
(S. Venkataraman 1997)	L'entrepreneuriat est défini comme « "L'examen scientifique de la manière dont les opportunités de création de biens et de services futurs sont découvertes, évaluées et exploitées, par qui et avec quels effets ».
(S. Shane et S. Venkataraman 2000)	Le champ de l'entrepreneuriat renferme « "l'étude des sources d'opportunités, le processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation des opportunités ; et l'ensemble des individus qui les découvrent, les évaluent et les exploitent ».
(Th. Verstraete 2003)	« L'entrepreneuriat concerne le phénomène relevant d'une relation symbiotique entre l'entrepreneur et l'organisation impulsée par celui-ci ».
=> L'entrepreneuriat comme intégration des multiples approches fonctionnelles, individuelles et cognitives est un champ diversifié multidisciplinaire.	

Source : Amina Omrane, Alain Fayolle et Olfa Zeribi Ben-Slimane « Les compétences entrepreneuriales et le processus Entrepreneurial : une approche dynamique » Dans La Revue des Sciences de Gestion direction et Gestion volume :05, numéro : 251 années 2011. Page 92.

Ces définitions de l'entrepreneuriat illustrent la variété des angles d'approche, ou des manières de concevoir ce concept qui peuvent différer les unes des autres. Elles soulignent des éléments clés tels que la création de valeur, la perception des opportunités, le risque, la créativité. Malgré cette diversité, un point commun émerge : l'entrepreneuriat est un processus dynamique et créatif, souvent lié à la découverte et à l'exploitation d'opportunités dans un environnement incertain. L'individu joue un rôle central en apportant des compétences, des motivations et une vision. Toutefois, elles diffèrent quant à la portée du concept, Certaines se concentrent davantage sur la création d'entreprises en mettant l'accent sur les activités nécessaires pour établir et exploiter une nouvelle entreprise, tandis que d'autres insistent sur le

processus d'innovation, de création de valeur, et de perception des opportunités. En somme, ces définitions mettent en avant la nature complexe et multidimensionnelle de l'entrepreneuriat, reflétant son rôle essentiel dans l'économie et la société.

1.1.1. L'entrepreneuriat en Algérie :

Après l'indépendance de l'Algérie et jusqu'à 1988, le pays a choisi un système économique dans lequel le gouvernement contrôle et organise de manière centralisée la production et la distribution de biens et de services. Cela se traduit par le fait que le gouvernement prend en charge la planification et la coordination de l'économie, décide de ce qui doit être produit, dans quelle quantité, et comment ces biens et services seront distribués à la population. De plus, dans ce système, les entreprises et les industries clés appartiennent à l'État et monopolisent les principales industries. Cependant, cette politique n'a pas atteint les résultats escomptés, d'où la nécessité de nouvelles politiques de restructuration pour remédier à la situation économique. Au début des années 1988, le pays a adopté le modèle économique de marché, abandonnant progressivement le contrôle centralisé de l'économie.

Pour surmonter sa crise de la dette extérieure, l'Algérie a établi des relations avec des institutions internationales telles que le FMI et la Banque mondiale. Ces relations ont conduit à la privatisation⁷ de nombreuses entreprises publiques, les transférant du secteur public au secteur privé. Ces réformes ont également favorisé le développement des petites et moyennes entreprises dans certains secteurs de l'économie, stimulant ainsi la croissance économique et encourageant l'initiative privée⁸. Toutefois, malgré ces changements, la prospérité de l'économie nationale n'a pas été pleinement réalisée, et le pouvoir d'achat de la population n'a pas suivi la même croissance, comme l'a souligné SMAIL BOUHAMZA bien avant « après l'adoption du modèle économie du marché, il y'aura plus de pénurie de produit sur le marché mais il y'aura un problème de pouvoir d'achat ».

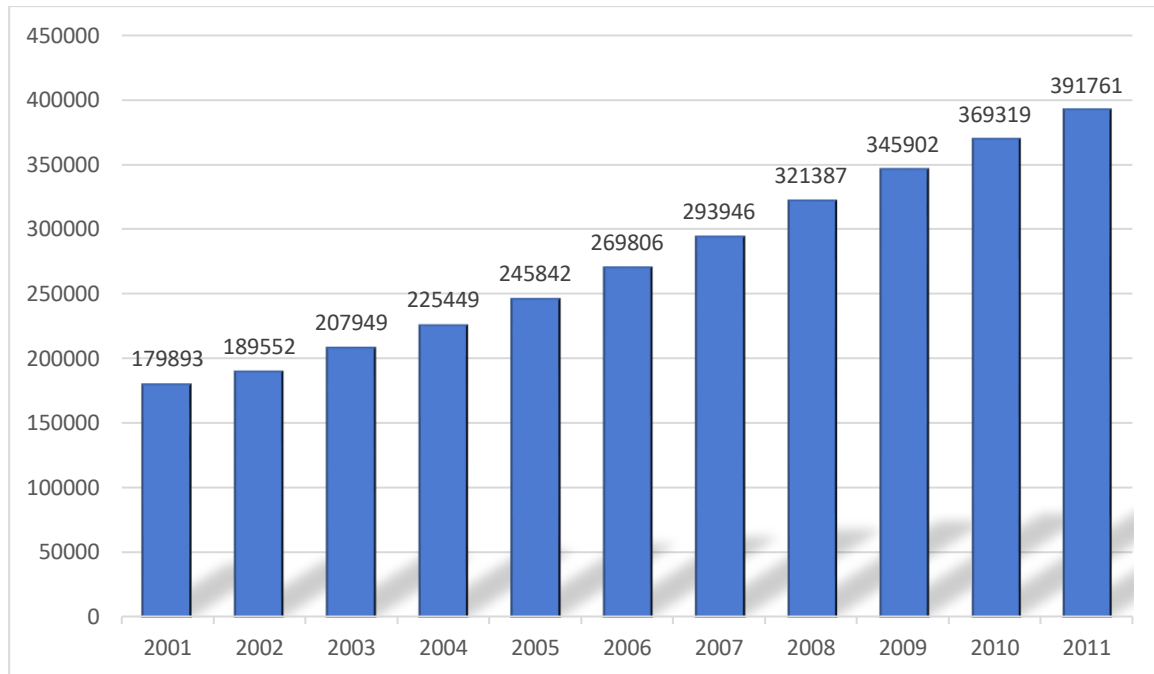
Après l'adoption de l'économie de marché, l'Algérie a connu un développement et une croissance du phénomène de l'entrepreneuriat. Ce changement de modèle économique a

⁷ Privatisation d'entreprise : c'est un processus par lequel les entreprises publiques, autrefois détenues et exploitées par le gouvernement (secteur public), sont vendues ou transférées à des investisseurs privés ou à des entreprises privées (secteur privé). Ce processus implique un changement de propriété et de contrôle, où l'État cesse de posséder directement et de gérer ces entreprises, les transférant plutôt à des entités privées qui deviennent les nouveaux propriétaires.

⁸ Wladimir Andreff « Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie » Revue Confluences Méditerranée, 2009/4 (N°71), page 41.

encouragé la création et l'expansion d'entreprises privées comme en peut le voir dans la figure ci-dessous :

Figure 1 : évolution des entreprises privé en Algérie depuis 2001.



Source : BERBER Nawel « l'entrepreneuriat en Algérie » mémoire pour obtention d'un magister en management option stratégie, L'Université d'Oron. Année 2014, page 78.

Les entrepreneurs ont bénéficié d'un environnement économique plus favorable, favorisant ainsi l'innovation, la concurrence et la diversification des activités économiques. Ce développement de l'entrepreneuriat a contribué à stimuler l'économie en créant des emplois, en augmentant la production et en favorisant l'investissement, ce qui a eu un impact positif sur la croissance économique du pays.

1.2. L'entrepreneur :

Aborder le thème de l'entrepreneuriat nous conduit à discuter et à parler de l'entrepreneur, qui représente le cœur et le moteur de cette dynamique économique. L'entrepreneur explore son environnement à la recherche d'opportunités. Il saisit ces opportunités, tout en acceptant de prendre des risques, dans l'objectif est de générer de la valeur économique. L'entrepreneur, perçu comme un innovateur, façonne de nouveaux produits, explore de nouveaux marchés, développe des méthodes de production innovante, identifie de nouvelles sources de matières premières et élabore des structures organisationnelles innovantes. S'appuyant sur ses compétences et connaissances, motivé par ses aspirations, il dirige et

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

coordonne la mobilisation et la gestion des ressources humaines et matérielles. Son objectif est de créer et développer des entreprises capables de répondre efficacement aux besoins, tout en impulsant une dynamique d'innovation et de progrès économique.

Comme nous l'avons observé précédemment, le concept d'entrepreneuriat a connu une évolution significative à travers le temps, et cette évolution s'est accompagnée d'une transformation de la conception de l'entrepreneur lui-même, qui évolue en fonction des réalités et des époques. Au tout début de la révolution industrielle, l'entrepreneur jouait un rôle essentiel en tant qu'intermédiaire, rarement impliqué dans la production elle-même. Sa caractéristique distincte résidait dans sa propension à assumer des risques considérables. Cependant, avec l'avènement de l'industrialisation, l'entrepreneur est devenu la pièce maîtresse du développement économique, alliant la production, l'innovation, et la persévérance dans la prise de risques.

Au Moyen Âge, le terme « entrepreneur » faisait référence à une personne assumant diverses tâches. Aux 16^e et 17^e siècles, il désignait plus précisément un individu impliqué dans des activités spéculatives. Il n'était pas encore qualifié de fabricant, marchand ou négociant, mais plutôt celui qui conclue des contrats royaux pour la construction de bâtiments publics ou la fourniture des armées.

Le Dictionnaire universel du commerce, publié à Paris en 1723, donne des mots entrepreneur et entreprendre les définitions suivantes⁹ :

- « entreprendre » : se charger de la réussite d'une affaire, d'une manufacture, d'un bâtiment.
- « entrepreneur » : celui qui entreprend un ouvrage. On dit : « entrepreneur de manufacture, entrepreneur de bâtiment, pour dire un manufacturier, un maître maçon.

Dans le Dictionnaire de la langue française d'Émile Littré publié en 1889, la définition de l'entrepreneur fait toujours référence à l'acte d'entreprendre : « l'entrepreneur c'est celui qui entreprend quelque chose ».

Le Petit Robert donne aujourd'hui trois définitions du mot « entrepreneur ».

- La première acception rejoint strictement la définition du Dictionnaire de la langue française, précédemment évoquée.

⁹ Alain Fayolle et Louis Jacques Filion (2006) « Devenir entrepreneur : des enjeux aux outils », édition : Pearson Education France. Page 7. Disponible sur : <https://books.google.dz/books?id=j0jr586gWIoC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

- Une deuxième définition voit dans l'entrepreneur « une personne qui se charge de l'exécution d'un travail ».
- Dans une perspective plus économique, « l'entrepreneur toute personne qui dirige une entreprise pour son propre compte et qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, capital, travail), en vue de vendre des produits ou des services ».

McClelland 1971 présente une conception de l'entrepreneur qui se démarque des définitions habituelles couramment retrouvées dans la littérature spécialisée. Voici sa définition : « *Un entrepreneur est quelqu'un qui exerce un contrôle sur une production qui ne sert pas qu'à sa consommation personnelle. Suivant ma définition, par exemple, un gestionnaire dans une unité de production d'acier en U.R.S.S. est un entrepreneur* »¹⁰.

Selon Filion (1988) « *Un entrepreneur est une personne imaginative, caractérisée par une capacité à se fixer et à atteindre des buts. Cette personne maintient un niveau élevé de sensibilité en vue de déceler des occasions d'affaires. Aussi longtemps qu'il ou elle continue d'apprendre au sujet d'occasions d'affaires possibles et qu'il ou elle continue à prendre des décisions modérément risquées qui visent à innover, il ou elle continue de jouer un rôle entrepreneurial* »¹¹.

JANSSEN.F (2016) dans son ouvrage a défini « *L'entrepreneur comme l'individu ou le groupe d'individus qui réussit (ou réussissent) à identifier dans son (leur) environnement une opportunité et qui arrive (ou arrivent) à réunir les ressources nécessaires pour l'exploiter en vue de créer de la valeur* ». ¹²

1.2.1. Caractéristique de l'entrepreneur :

L'entrepreneur, figure centrale de l'économie, se distingue par un ensemble de caractéristiques essentielles qui le projettent et le propulsent au cœur de cette dynamique économique. Sa capacité à identifier et à saisir les opportunités, sa volonté à innover, sa vision stratégique, ainsi que son aptitude à prendre des risques, en font un acteur clé de la création d'entreprises prospères. De plus, cette qualité de leader lui permet de mobiliser efficacement les ressources humaines et matérielles. L'entrepreneur se révèle également résilient, capable de s'adapter aux fluctuations du marché et de surmonter les obstacles. En somme, ces

¹⁰ Louis Jacques Filion Op. Cit. Page 136.

¹¹ Ibid. Page. 151.

¹² Frank JANSSEN (2016) « Entreprendre Une introduction à l'entrepreneuriat » (2e édition), Edition : Furet du Nord disponible sur <https://www.furet.com/media/pdf/feuilleter/9/7/8/2/8/0/4/1/9782804192426.pdf>

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

caractéristiques forme un individu dynamique et déterminé, moteur de l'innovation et du progrès économique.

Nous allons essayer de présenter quelques principales caractéristiques d'un entrepreneur en se référant à certains économistes ou auteurs¹³.

Cantillon (1755) : Cantillon voit l'entrepreneur comme un individu audacieux qui investit son propre argent pour acheter des matières premières, les transformer et les revendre à un prix incertain. Il met en avant le rôle central de l'entrepreneur en tant qu'opportuniste capable de saisir des occasions et d'assumer les risques.

Jean-Baptiste Say : Say élargit cette perspective en faisant la distinction entre l'entrepreneur et le capitaliste. Selon lui, l'entrepreneur est associé à l'innovation et au changement. Il ne se contente pas de rechercher le profit, mais introduit également de nouvelles idées, produits ou services sur le marché.

Hoselitz 1952, 1968 : Hoselitz a parlé d'un niveau de tolérance plus élevé à travailler dans des conditions d'ambiguïté et d'incertitude chez les entrepreneurs. Cela signifie que les entrepreneurs ont une capacité particulière à travailler et à prendre des décisions dans des situations où les informations sont limitées, peu claires ou incertaines.

Casson (1982) : Casson a développé une théorie associant les entrepreneurs et le développement économique, et insiste sur la coordination des ressources et de la prise de décision chez l'entrepreneur. Selon lui les entrepreneurs ne se contentent pas de créer des entreprises, mais qu'ils ont également un impact significatif sur leur capacité à coordonner les ressources de manière efficiente et à prendre des décisions.

Max Weber (1930) : Weber a identifié le système de valeurs¹⁴ comme fondamental pour expliquer le comportement des entrepreneurs. Il les voyait comme des innovateurs, des gens indépendants possédant une sorte d'autorité formelle par leur rôle de dirigeants d'entreprise.

McClelland 1961 : les individus qui ont grandi en admirant et en s'identifiant à des modèles de réussite, sont susceptibles de développer une forte motivation pour accomplir des réalisations significatives dans leur propre vie. Selon lui, les gens formés sous cette influence développent un fort besoin de réalisation. McClelland suggère que cette aspiration à la réalisation

¹³ Louis Jacques Filion Op. Cit. Page 132-136.

¹⁴ Système de valeurs : se réfère à l'ensemble des croyances, des principes, des normes et des idées qui guident le comportement et les choix d'une personne ou d'une société. Dans ce contexte le système de valeurs se rapporte aux croyances et aux attitudes des entrepreneurs envers l'innovation, l'indépendance, le leadership.

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

personnelle est une caractéristique clé qui peut être associée à l'entrepreneur. Les entrepreneurs sont souvent motivés par le désir de réaliser quelque chose de nouveau, d'innovant, ou de repousser leurs limites.

À travers les diverses approches des économistes et auteurs cités, l'entrepreneur est exploré sous des angles variés. Cantillon le présente comme un opportuniste, Say souligne son rôle d'innovateur, et Hoselitz met en avant sa tolérance au risque. Casson met en lumière sa capacité à coordonner efficacement les ressources, tandis que Weber le considère comme un dirigeant d'entreprise autoritaire. Enfin, McClelland met en évidence sa forte motivation pour innover et réussir. Ces perspectives multiples éclairent les multiples facettes de l'entrepreneur, le positionnant ainsi comme un acteur central de l'économie. Plusieurs études ont identifié une variété de caractéristiques attribuées à ces acteurs clés de l'économie. Le tableau¹⁵ ci-dessous représente les principales caractéristiques d'un entrepreneur et les traits les plus fréquemment observés par certains auteurs et chercheurs.

Tableau 2 : Caractéristiques le plus souvent attribuées aux entrepreneurs par les spécialistes en comportement :

Innovateurs	Besoin de réalisation
Leaders	Internalité
Preneurs de risques modérés	Confiance en soi
Indépendants	Implication à long terme
Créateurs	Tolérance à l'ambiguïté et à l'incertitude
Énergiques	Initiative
Persévérants	Apprentissage
Originaux	Utilisation de ressources
Optimistes	Sensibilité envers les autres
Orientés vers les résultats	Agressivité
Flexibles	Tendance à faire confiance
Débrouillards	Argent comme mesure de performance

Source : Louis Jacques FILION (1997) « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances ». Revue internationale P.M.E., Volume 10, Numéro 2, page 138.

L'entrepreneur se démarque par un ensemble de caractéristiques essentielles qui sont au cœur de son rôle dans le développement économique. Sa confiance en soi, son esprit innovant et sa capacité à transformer les opportunités en entreprises florissantes sont les piliers de son

¹⁵ Louis Jacques FILION (1997), Op cit. Page : 138.

succès. Sa vision stratégique, sa propension à prendre des risques et sa persévérance face aux défis sont des qualités qui le distinguent en tant que leader inspirant. En outre, son adaptabilité aux évolutions du marché et sa capacité à rebondir après l'échec reflètent une résilience exceptionnelle. Ces caractéristiques façonnent un entrepreneur dynamique et déterminé, moteur de l'innovation et de la croissance économique.

1.3. L'innovation :

L'innovation peut être définie comme le processus de création et de mise en œuvre de nouvelles idées, produits, services ou méthodes qui génèrent de la valeur pour les individus, les organisations et la société dans son ensemble. Selon Schumpeter, ce sont les entrepreneurs qui sont à l'origine de l'innovation en introduisant de nouvelles idées, produits, services ou méthodes sur le marché. Ces innovations ont le pouvoir de perturber les marchés existants et de créer de la valeur en introduisant de nouveaux produits ou de nouvelles manières de faire les choses¹⁶. Schumpeter insiste sur le fait que l'innovation est le moteur de l'évolution économique. Il soutient que l'augmentation quantitative de la production ou du capital ne suffit pas à stimuler la croissance à long terme. Ce qui compte le plus, c'est la transformation qualitative du système de production grâce à l'innovation. Cette transformation peut se produire à travers de multiples facettes de l'activité économique, notamment la création de nouveaux produits, l'adoption de nouvelles technologies, l'utilisation de nouvelles matières premières ou l'ouverture de nouveaux marchés¹⁷.

Nous allons présenter quelques définitions¹⁸ pour offrir un aperçu de l'innovation :

(Schumpeter 1942) définit l'innovation :

« L'innovation est particulièrement le domaine des entrepreneurs, dont la fonction est de réformer ou de révolutionner le modèle de production en exploitant une invention, plus généralement, une possibilité technologique non testée pour produire une nouvelle marchandise ou en produire une ancienne d'une manière nouvelle, en ouvrant un nouveau débouché pour les produits ».

¹⁶ Entrepreneurs innovateur Wikipédia

¹⁷ Mariana Aleksandrova « SES : les innovations de Schumpeter » site : AUFUTUR, Année : 18 mai 2022.

¹⁸ BEN YAKOUB.S & ACHELHI.H « Fondements théoriques et importance de l'innovation : Regards des auteurs au cours des années », Revue Internationale du chercheur. Volume 02 : Numéro 01, année : 2021.

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

Selon (Peter Drucker 1985) :

« L'innovation est un outil spécifique des entrepreneurs pour exploiter le changement pour une entreprise ou un service diversifié et une discipline qui peut être apprise et pratiquée ».

Pour (Zaitman, Duncan et Holbek 1973) :

« L'innovation est un processus créatif par lequel deux ou plusieurs concepts ou entités existants sont combinés d'une manière nouvelle pour produire une configuration inconnue auparavant de la personne impliquée. »

Pour l'OCDE, une innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures.¹⁹

Bien que ces définitions diffèrent légèrement dans leur formulation et leur portée, elles partagent toutes une vision commune de l'innovation, évoque le concept de nouveauté ou de changement, qu'il s'agisse de la création d'un nouveau produit, d'une nouvelle méthode et toute ces définitions ont associé l'innovation aux entrepreneurs. Leurs divergences résident principalement dans les domaines sur lesquels elles se concentrent et dans la manière dont elles décrivent le processus d'innovation.

1.3.1. Type d'innovation :

La littérature a également analysé des types d'innovation comme l'innovation radicale et incrémentale.²⁰

1.3.1.1. L'innovation radicale :

L'innovation radicale se caractérise par sa focalisation sur le développement de nouvelles technologies, marchés et modèles commerciaux révolutionnaires, qui ont le potentiel de transformer fondamentalement le monde. Un exemple emblématique d'innovation radicale est l'avion, qui a redéfini la manière dont les personnes se déplacent sur de longues distances. Cette avancée technologique a remodelé de nombreux secteurs, tels que la photographie, le commerce électronique, la télévision, les cartes et systèmes de navigation. Les projets

¹⁹Manuel d'Oslo édité par l'OCDE (2018) Éditions Ellipses, disponible sur : https://www.editions-ellipses.fr/index.php?controller=attachment&id_attachment=46503

²⁰ BEN YAKOUB.S & ACHELHI.H, Op.cit. page : 175.

d'innovation radicale s'appuient souvent sur des ressources et des connaissances nouvelles, qui peuvent être absentes ou divergent considérablement des ressources existantes.

1.3.1.2. L'innovation incrémentale :

L'innovation incrémentale se concentre sur les processus visant à améliorer les systèmes et les produits existants afin de les rendre meilleurs, moins coûteux ou plus rapides. Pour poursuivre l'exemple de l'aviation, l'innovation incrémentale dans ce domaine peut être illustrée par l'amélioration continue des avions depuis leur création initiale jusqu'à aujourd'hui. Ce type d'innovation consiste en un raffinement des routines ou des produits existants, introduisant des changements relativement mineurs pour optimiser les produits déjà sur le marché.

Section 2 : Historique et définition des incubateurs :

Un incubateur peut être défini comme une structure d'accompagnement et de soutien aux entrepreneurs dans le processus de création et de développement de leurs start-ups. Il joue un rôle vital car ces institutions sont incontournables pour accompagner les start-ups dans la transformation de leurs idées innovantes en entreprises prometteuses.

Les incubateurs se distinguent par leur approche personnalisée et leur offre de services adaptés aux besoins spécifiques des start-up. Ils peuvent être physiquement situés dans des espaces dédiés ou être des structures virtuelles qui offrent un soutien à distance. L'objectif principal d'un incubateur c'est optimiser leurs opportunités de succès en leur offrant les moyens et ressources nécessaires pour relever les défis liés à leur lancement. Ces défis comprennent l'obtention d'un espace de travail, des conseils commerciaux, comptables, financiers et juridiques...

2.1. L'évolution historique des incubateurs :

Joseph Schumpeter, un économiste autrichien, qui d'une certaine manière a anticipée l'émergence de structure d'accompagnement (d'incubateur d'entreprise...) en abordant dans son ouvrage "Capitalisme, Socialisme et Démocratie" publié en 1942 que l'entrepreneur est un individu innovant qui « introduit de nouvelles méthodes, de nouveau produit et de nouveau type d'organisation »²¹. Il a également souligné que « l'entrepreneuriat comporte des risques considérables »²² et peut être entravé par des obstacles tels que le manque de financement, les réglementations excessives. Schumpeter a aussi affirmé que « les entrepreneurs ont besoin de soutien et de suivi pour réussir »²³. Il a souligné que les institutions financières, les gouvernements et d'autres acteurs économiques devraient créer un environnement propice à l'entrepreneuriat en fournissant des ressources financières, des infrastructures, des réseaux de soutien et des réglementations favorables.

En 1959 à New York, dans la ville de Batavia que le premier incubateur d'entreprise formel a été créé, cet événement a marqué l'histoire de développement des incubateurs d'entreprise. Mis en place par la Genesee County Industrial Development Agency (IDA), en collaboration avec la Batavia Chamber of Commerce et la Cornell University . Son objectif était de soutenir les entrepreneurs locaux et de promouvoir le développement économique dans

²¹ Sophie Boutillier, Dimitri Uzinidis. L'entrepreneur schumpétérien. Éditions Fondation Gabriel Péri, page 99

²² Ibid. 102

²³ Ibidem.

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

la région, l'idée de fournir un environnement favorable à la croissance des jeunes entreprises s'est popularisé et a conduit à la création de nombreux autres incubateurs d'entreprise dans les décennies suivantes.

Dans les années 1970, en Californie la Silicon Valley était déjà considérée comme un lieu de développement de technologies et de création de sociétés. Au fil des années cette dernière a réussi à créer l'incubateur d'entreprises grâce à la combinaison de facteurs favorables suivant :

- L'écosystème d'innovation : la Silicon Valley bénéficiait d'un écosystème qui réunissait plusieurs éléments favorables pour les startups la proximité d'universités prestigieuses telles que Stanford et Berkeley a permis un flux constant de talents et de chercheurs dans la région, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles idées et de projets.
- Les ressources des grandes entreprises technologiques, la présence de grandes entreprises technologiques telles que Intel et Apple, étaient en mesure de fournir des ressources financières et techniques aux jeunes entrepreneurs. Les sociétés de capital-risque, quant à elles, étaient prêtes à investir dans des projets novateurs et à haut potentiel de croissance.
- Le réseau de soutien et de collaboration entre les entrepreneurs de la Silicon Valley était unique. Les fondateurs de startups partageaient leurs connaissances et leurs expériences, créant ainsi une entraide et de partage d'informations.
- Pour conclure, la politique publique favorables à l'innovation et à l'entrepreneuriat. En adopté des lois et des réglementations qui ont encouragé la création et le développement de startups telles que le Small Business Investment Act de 1958²⁴ et la Bayh-Dole Act de 1980²⁵.

Les années 1980 ont marqué les premières étapes de développement des incubateurs d'entreprise, devenant un phénomène très répandu notamment en Europe et dans d'autres régions du monde. Ces structures étaient souvent mises en place par des universités des centres de recherche ou par les gouvernements, offraient principalement un espace physique aux

²⁴ La Small Business Investment Act de 1958 est une loi fédérale américaine qui a créé le programme de Small Business Investment Company (SBIC) pour fournir des capitaux à long terme aux petites entreprises.

²⁵ La loi Bayh-Dole de 1980 est une loi fédérale américaine qui permet aux universités, aux petites entreprises et aux organisations à but non lucratif de détenir les droits de propriété intellectuelle sur les inventions financées par le gouvernement fédéral.

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

entrepreneurs, et qui sont généralement situés à proximité des institutions académiques et de recherche.

Au cours des années 1990, les incubateurs d'entreprise ont connu une autre extension en grande partie due à la montée en puissance de l'industrie des technologies de l'information et de la communication ouvrant la voie à de nouvelles formes de soutien et de spécialisation, ce qui a conduit à la création de nombreuses start-ups et de là on peut voir qu'ils sont complémentaires et se soutiennent mutuellement.

La décennie des années 2000 a été marquée par une grande évolution dans le domaine des incubateurs d'entreprise comme l'émergence des incubateurs spécialisés dans des domaines spécifiques, tels que les technologies de l'information, les sciences de la vie, les énergies renouvelables et les industries créatives. Cette spécialisation a permis aux incubateurs de fournir une expertise approfondie aux entrepreneurs dans leur domaine, ainsi qu'un accès à des réseaux et à des ressources spécialisées. Ajoutent à cela, des programmes d'incubation personnalisés conçus et adaptés aux besoins spécifiques de chaque entreprise. Ces programmes personnalisés ont permis aux entrepreneurs de bénéficier d'un soutien dans leur domaine au lieu d'offrir un programme d'incubation unique. Et puis l'apparition de l'intégration de l'innovation ouverte²⁶ en encourageant la collaboration et l'échange d'idées entre les entrepreneurs, les universités, les centres de recherche, les grandes entreprises et les acteurs du secteur public.

Les incubateurs ont aussi élargi leurs services pour des opportunités de financement qui est l'un des principaux obstacles au démarrage d'une entreprise établissant des partenariats avec des investisseurs en capital-risque, des fonds d'investissement et des institutions financières. Cela a conduit à l'émergence de Y Combinator, un accélérateur de semences fondé en 2005 par Paul Graham. Y Combinator a fourni aux startups en démarrage un financement et un mentorat, ainsi qu'un accès à un réseau d'entrepreneurs et d'investisseurs expérimentés²⁷.

Au cours des dernières années, les incubateurs d'entreprise ont dû s'adapter à un environnement économique en constante évolution. Au départ, la plupart des incubateurs étaient liés aux universités et aux institutions de recherche, nous avons vu naître une grande diversité d'acteurs, notamment les incubateurs d'entreprise privés, les accélérateurs et les

²⁶ Angela Albu « Principes fondamentaux de l'innovation » Partie du livre : Enjeux clés pour la gestion de projets innovants, Publié : 30 août 2017, Page 19

²⁷ Fastcapital « L'histoire de l'incubation de start up »

incubateurs spécialisés par secteur. De plus le développement des technologies de l'information à changer et a contribué à transformer la manière dont les incubateurs fonctionnent. De plus en plus, nous assistons à la création d'incubateurs virtuels, permettra aux futurs entrepreneurs innovateurs, quel que soit leur emplacement géographique dans le pays, de bénéficier d'ateliers et de formations en ligne, ainsi que des séances d'accompagnement encadrés par des experts nationaux et internationaux²⁸. Cette évolution a permis aux incubateurs d'élargir leur portée dans toute la surface du globe.

2.2. Définition des incubateurs :

Dans le monde complexe de l'entrepreneuriat, les incubateurs se présentent comme des entités aux aspects variés, définis de manières différentes par divers auteurs et chercheurs. Cette diversité de définitions reflète la nature dynamique de ce domaine, révélant ainsi un écosystème en constante évolution. Nous allons présenter quelques définitions pour offrir un aperçu plus approfondi de l'incubateur.

Selon (Moreira et Carvalho 2012), les incubateurs d'entreprises sont des mécanismes qui stimulent la création et le développement de nouvelle micro et petites entreprises (entreprises technologiques, les entreprises manufacturières, les entreprises de services ou d'entreprises agricoles). En fournissant la formation complémentaire aux jeunes entrepreneurs, à la fois dans les aspects techniques et de gestion de la nouvelle entreprise, les incubateurs d'entreprises facilitent et accélèrent le processus de l'innovation ainsi que la transformation économique et régional²⁹.

Pour ALBERT, BERNASCONI et GAYNOR : Les incubateurs sont des structures d'appui à la création d'entreprises. Ils réunissent des ressources spécialisées dédiées à l'accompagnement et l'assistance des entreprises avant leur création ou dans les premières années de leur vie. Ils comprennent, en général, un hébergement immobilier souple, des services administratifs, des actions de conseil et de mise en relation avec les réseaux d'affaires notamment financiers.³⁰

²⁸ ANPT « Virtual Incubation Program », <https://anpt.dz/incubateur-virtuel>. Dernière consultation le 01/07/2023

²⁹ António C. Moreira & Marta F. S. Carvalho « Incubation of New Ideas: Extending Incubation Models to Less-Favored Regions » À PARTIR DU VOLUME Esprit d'entreprise Éditer par Thierry Burger-Helmchen, Published. On ligne 29, février, 2012. Page 42.

³⁰ Philippe ALBERT, Michel BERNASCONI et Lynda GAYNOR « les incubateurs : émergence d'une nouvelle industrie » GISNT, page 8 disponible sur <https://www.gisnt.org/pdf/incubateurs.pdf>

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

D'après la NBIA³¹ (National Business Incubation Association), « L'incubation d'entreprises est un processus dynamique de développement des entreprises. Les incubateurs nourrissent les jeunes entreprises, les aidant à survivre et à se développer pendant la période de démarrage où elles sont les plus vulnérables. Les incubateurs fournissent une assistance pratique à la gestion, un accès au financement et une exposition orchestrée à des services d'appui commercial ou technique essentiels. Ils offrent également aux entreprises des services de bureau partagés. Un accès à l'équipement, des baux flexibles et des locaux extensibles, le tout sous un même toit »³².

Pour (Eshun 2009), « un incubateur d'entreprise est un environnement officiellement conçu pour stimuler la croissance et le développement d'entreprises nouvelles et en phase de démarrage en améliorant leurs possibilités d'acquisition de ressources visant à faciliter le développement et la commercialisation de nouveaux produits, de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'entreprise ».³³

L'UE a défini les incubateurs comme le développement de la dynamique de l'entreprise économique en s'attaquant aux entraves des petites et moyennes entreprises dans les premières étapes de création, après avoir fourni le soutien nécessaire³⁴.

Ces différentes définitions mettent en évidence le rôle essentiel des incubateurs d'entreprises dans le soutien, l'accompagnement et le développement de nouvelles entreprises, toutes mettent en avant l'idée que les incubateurs fournissent un environnement favorable et des ressources spécifiques pour aider les jeunes entrepreneurs à surmonter les défis critiques de la phase de démarrage. Ces définitions insistent également sur l'importance de la formation, du mentorat, de l'accès au financement et de la mise en réseau au sein des incubateurs. Certaines définitions mettent l'accent sur l'hébergement physique et les services administratifs, tandis que d'autres insistent sur la nécessité d'accompagnement technique et d'accès à des équipements spécialisés. Fondamentalement, toutes ces définitions reconnaissent que les incubateurs sont

³¹ La NBIA (International Business Innovation Association) est le plus grand réseau de soutien aux entrepreneurs à but non lucratif dans plus de 30 pays au monde.

³² European Commission Enterprise Directorate General, « Benchmarking of Business Incubators », Final Report, Centre for Strategy & Evaluation Services (CSES), Belgium, 2002, page 5.

³³ Nicholas Theodorakopoulos Nada K. Kakabadse Carmel McGowan, (2014), "What matters in business incubation ? A literature review and a suggestion for situated theorising", Journal of Small Business and Enterprise Development, Volume. 21, numéro : 4, page 605.

³⁴ Samir azedine, Mohammed Ridha bouchikhi et, Ghrissi Sadouki « les incubateurs d'entreprises et leur rôle dans le soutien des programmes de développement durable état des lieux des pays d'Afrique du nord (Algérie, Egypte, Tunisie, Libye) » REVUE DES SCIENCES COMMERCIALES, Vol. 21, N°01. Publie-le 30 /06/2022 page 98

des catalyseurs de l'innovation, de la croissance économique régionale et de la création d'emplois, en offrant un soutien crucial aux entrepreneurs.

2.2.1. Définition des accélérateurs d'entreprise :

Les accélérateurs d'entreprise jouent un rôle central dans l'accompagnement des start-ups au sein d'un écosystème économique actuel complexe. En un temps limité et grâce à des programmes de mentorat, de financement et de ressources, les accélérateurs contribuent significativement à l'émergence de start-ups prospères. Ces programmes dynamiques sont des catalyseurs essentiels, propulsant les start-ups vers la réussite dans une économie moderne en constante évolution.

Selon Bpifrance création³⁵ un accélérateur d'entreprise est un dispositif qui aide les entrepreneurs à faire prospérer leur entreprise plus vite. Il les accompagne dans les étapes clés du développement de leur activité comme l'internationalisation ou la transformation numérique.

Pauwels et al. 2015 reprennent la définition de plusieurs auteurs, dont (Cohen et Hochberg 2014) ainsi que (Miller et Bound 2011). Les accélérateurs sont définis comme étant des « organisations dont l'objectif est d'accélérer la création d'entreprises prospères en fournissant des services spécifiques d'incubation et en se concentrant sur la formation et le mentorat durant un programme intensif et limité dans le temps »³⁶.

2.2.2. Accélérateurs versus incubateurs :

Les termes accélérateurs et incubateurs sont souvent utilisés similairement dans les médias, (Lewis et al 2011) considèrent que les termes accélérateur et incubateur sont synonymes et parfois utilisés de manière interchangeable, d'autres chercheurs comme (Miller & Bound 2011) et (Cohen 2013) ne sont pas d'accord et ne partagent pas cette idée³⁷. En effet, ces deux types d'organisations se ressemblent beaucoup et offrent des services similaires, mais

³⁵ Bpifrance Création (juin 2022), « Les accélérateurs de Bpifrance, Accélérateurs : de quoi s'agit-il ? » dernière consultation le 20 juin 2023. Disponible sur : <https://bpifrance-creation.fr/>.

³⁶ Jérémy Bouchez (27 juin 2016) « Les incubateurs et accélérateurs d'entreprises » Hinnovic, disponible sur : <https://www.hinnovic.org/>

³⁷ CIVITAS « Guide pour entrepreneurs Et boîte à outils pour l'incubation d'entreprises sociales », publié par DIESIS NETWORK le 08/2022, Page 7 disponible sur https://www.diesis.coop/wpcontent/uploads/2022/08/uploaded_SELCO-FR-FINAL-cover.pdf

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

il existe des différences entre eux. Selon le site web du programme gouvernemental Canadien des accélérateurs et incubateurs, les deux définitions données à ces deux organisations sont³⁸ :

Les accélérateurs sont généralement des institutions à but lucratif qui appartiennent à des investisseurs en capital de risque et sont exploitées par eux pour générer un profit dans les entreprises clientes. Les accélérateurs proposent une diversité de services aux entreprises au démarrage, dont un support financier, des conseils de business, des espaces de travail et des services additionnels offerts par diverses parties concernées.

Les incubateurs sont généralement des institutions à but non lucratif qui offrent des services similaires à ceux des accélérateurs, mais qui ont tendance à prendre plus de temps pour aider les entreprises à se développer et à offrir un plus grand nombre de services comme des locaux, et des mentors. Les établissements disposant d'incubateurs sont souvent subventionnés par des établissements d'enseignement supérieur, des corporations de développement économique ou des églises.

2.3. Les types d'incubateurs :

De nombreux changements ont eu lieu depuis la création des premiers incubateurs d'entreprises, non seulement ils sont un élément fondamental de l'écosystème entrepreneurial³⁹ moderne mais aussi jouant un rôle clé dans l'accompagnement et la croissance des startups en démarrage. Au fil du temps, différentes formes d'incubateurs ont été créés chacun apportant ses avantages et ses défis spécifiques pour répondre aux besoins spécifiques de chaque entrepreneur, en fonction de leurs secteurs d'activité, de leurs objectifs et des ressources disponibles.

Le tableau suivant⁴⁰ résume les classifications majeures proposées dans la littérature et elle s'accorde pour classer les incubateurs en quatre ou cinq groupes selon les auteurs.

Tableau 03 : classification des incubateurs d'entreprise dans la littérature.

Auteurs	Nombre de classe	Intitulé des classe
Allen et Mecluskey (1990)		-incubateurs de location d'espace

³⁸ CHARLES BOUSTANY « Modèle d'Affaires d'Incubateurs d'Entreprises Sociales » Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences, L'Université de Montréal, décembre 2014, page 12.

³⁹ L'écosystème entrepreneurial :

⁴⁰ Pascal Latouche « Innovation ouverte, L'incubateur corporate » ISTE Edition, volume 4. Publier : 2018. Page 28

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

	4	-incubateurs de développement économique. -incubateurs de développement économique. -incubateurs privés de développement d'affaires
Albert et al (2003)	4	-incubateurs de développement économique local. - incubateurs académique et scientifique -incubateurs d'entreprise. -incubateur indépendants privés.
Aernoudt (2004)	5	-incubateurs mixtes. -incubateurs de développement économique. -incubateurs technologiques. -incubateurs sociaux. -incubateurs de recherche fondamentale.
Grimaldi et Grandi (2005)	4	-centre d'innovation. -incubateurs universitaire. -incubateurs privés d'entreprise. -incubateurs privés indépendants.
Barbero et al (2012 et 2013)	4	-incubateurs de développement économique -incubateurs universitaire. -Incubateurs de recherche fondamentale. -Incubateurs privés.
Von Zedtwitz et Grimadi (2006)	5	-incubateurs régionaux. -incubateurs universitaires. -incubateurs virtuels. -incubateurs commerciaux indépendants. -incubateurs corporate.

Source : Pascal Latouche « Innovation ouverte, L'incubateur corporate » ISTE Edition, volume 4. Publier en 2018. Page : 28.

Il convient de noter qu'il existe une multitude d'incubateurs. Cependant, pour simplifier, nous pouvons distinguer cinq types d'incubateurs les plus courants et les plus connus, chacun ayant ses propres caractéristiques et objectifs distincts :

2.3.1. Les incubateurs de développement économique et local :

Les incubateurs de développement économique local jouent un rôle crucial dans l'écosystème entrepreneurial de l'innovation et de la croissance économique à l'échelle locale, en favorisant l'innovation ces incubateurs rassemble des entreprises innovantes pour créer de nouveaux produits et services, cela permet aussi de créer des emplois locaux et le renforcement de l'économie régionale. Cette combinaison pousse et sollicite les investissements dans la région attirant ainsi les capitaux des investisseurs et des grandes entreprises. Contribuent à créer une culture entrepreneuriale dynamique, créative.

2.3.2. Les incubateurs académiques :

Les incubateurs académiques sont liés aux universités, aux laboratoires et centres de recherche, L'un des avantages majeurs des incubateurs académiques réside dans leur capacité à fournir un environnement propice à l'interaction entre les étudiants, les professeurs, les chercheurs et les professionnels du secteur, des programmes de mentorat et de formation favorisant ainsi le partage d'idées⁴¹. Selon (Mêlé, 2007) L'utilisation des locaux et laboratoires d'une institution comme l'université, offre des outils hautement technologiques et des équipements spécialisés. Il serait pratiquement impossible pour de nouvelles entreprises d'arriver à se payer ce type d'équipement, ce qui devient un incitatif majeur à intégrer ces structures.⁴²

2.3.3. Les incubateurs technologiques :

Il s'agit d'incubateurs dont l'objectif principal est de promouvoir le développement d'entreprises technologiques. Ils sont principalement situés dans ou à proximité des universités et des parcs scientifiques et technologiques. Ils se caractérisent par des liens institutionnalisés avec des sources de connaissances, notamment des universités, les agences de transfert de technologie, les centres de recherche, les laboratoires nationaux. Des grappes industrielles et des technologies spécifiques peuvent également être ciblées, telles que la biotechnologie, les logiciels ou les technologies de l'information et de la communication. L'un des principaux objectifs est de promouvoir le transfert et la diffusion des technologies tout en encourageant l'esprit d'entreprise parmi les chercheurs et les universitaires. Dans certains pays, les incubateurs technologiques ne se concentrent pas seulement sur les nouvelles entreprises, mais aident également les entreprises technologiques existantes.⁴³

2.3.4. Les incubateurs privés :

Les incubateurs privés dont le but ultime est le profit sont ces incubateurs qui sont le plus médiatisés mais « la vaste majorité des incubateurs sont des entités publiques qui ne recherchent pas le profit ». Selon Grimaldi et Grandi (2005), les incubateurs privés peuvent être divisés en deux catégories majeures : les incubateurs d'affaires indépendants et les incubateurs d'affaires corporatifs. Ces derniers sont détenus et créés par de grandes compagnies dans le but

⁴¹ MOKHTARI Abbas « L'INCUBATEUR UNIVERSITAIRE : OUTIL DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE PAR LA CREATION DES ENTREPRISES innovantes » revues IMIST vol. 1, No 1, 2012, page 190. Disponible sur <https://revues.imist.ma/index.php/DOREG/article/view/15128>

⁴²FRÉDÉRIC MARCIL « INCUBER L'ENTREPRENEUR POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE : L'EXPÉRIENCE Lacère À ACTON VALE » Thèse pour obtention d'un diplôme master, Université du Québec, 2014 page 37.

⁴³ OCDE «TECHNOLOGY INCUBATORS: NURTURING SMALL FIRMS » page 15 disponible sur <https://www.oecd.org/sti/inno/2101121.pdf>

de créer et développer de nouvelles unités d'affaires. Les incubateurs d'affaires indépendants sont détenus par des individus et/ou compagnies qui visent à aider des entrepreneurs à créer et accroître leur entreprise. Les fondateurs des incubateurs d'affaires indépendants, aussi appelés accélérateurs investissent souvent leur propre argent et obtiennent des actions dans la compagnie incubée⁴⁴.

2.3.5. Les incubateurs sociaux :

Les incubateurs sociaux ont pour mission principale la contribution au développement économique à travers l'accompagnement des projets à fort impact et des entreprises sociales. Ils donnent une priorité à la création d'emploi pour les catégories sociales défavorisées (les réfugiés, les chômeurs, etc.). Ces incubateurs contribuent à créer des solutions novatrices pour les défis sociaux actuels en offrant une large liste d'avantage aux entrepreneurs sociaux et à la société dans son ensemble comme (l'accès aux ressources, facilite la collaboration entre les entrepreneurs les institutions publique, développement des compétence).

⁴⁴ CHARLES BOUSTANY Op.cit. page 12

Section 3 : Les services offerts par les incubateurs :

Les incubateurs ont conduit le monde de l'entrepreneuriat à un succès sanglant en stimulant la croissance, l'innovation et la réussite des jeunes entreprises. Ces structures d'accompagnement se sont imposées comme des acteurs incontournables dans le soutien à l'entrepreneuriat, en fournissant un accès privilégié à une large gamme de services et de ressources essentielles pour le développement et la réussite des start-ups et leur permettant de franchir les obstacles à la création de leur entreprise contribuent ainsi à transformer le concept entreprise prometteur en entreprise florissante.

3.1. Les différents services et ressources proposés par les incubateurs :

L'éventail des services offerts par les incubateurs varie en fonction de leurs missions spécifiques de leurs natures et des objectifs des entreprises qu'ils soutiennent. Un incubateur, en tant qu'agent d'accompagnement, adapte ses services pour optimiser la croissance et la réussite des startups. Cette adaptation est cruciale pour répondre aux défis économiques des jeunes entreprises. Les incubateurs de startups ont plusieurs objectifs et remplissent diverses fonctions pour soutenir la croissance des startups. Les principaux services et ressources offerts par les incubateurs sont les suivants⁴⁵ :

3.1.1 Espaces de travail et infrastructures :

L'un des principaux avantages offerts par les incubateurs aux start-ups est l'accès à des espaces de travail adaptés à leurs besoins. Ces espaces peuvent prendre la forme de bureaux, d'ateliers, d'espaces de travail partagés, des salles de réunion et parfois des installations spécialisées comme des laboratoires équipés⁴⁶. Ces infrastructures permettent aux entrepreneurs de travailler dans un environnement collaboratif, propice aux échanges d'idées, tout en réduisant les coûts liés à la location d'un espace de travail indépendant.

3.1.2. Accompagnement personnalisé :

Les incubateurs fournissent un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs tout au long de leur parcours. Des experts qualifiés, des mentors qui fournissent des informations, partagent

⁴⁵Torry Mastery « Startup incubator Top Five Powerful Important Things You Need To Know », DotCom Magazine, mai 2023, disponible sur <https://www.dotcommagazine.com/2023/05/startup-incubator-top-five-powerful-important-things-you-need-to-know/>

⁴⁶ GSWARDMAN « les modèles d'incubateur d'entreprises », ONESTOP DEVSHOP, publié le 2 mai 2022. Disponible sur <https://www.onestopdevshop.io/incubator-development/business-incubator-models/#>

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

leurs expériences pour les guider dans leur prise de décisions, les aider à surmonter les défis rencontrés et les orienter vers les bonnes pratiques en matière de gestion d'entreprise.

3.1.3. Accès au financement :

L'accès au financement est souvent un défi majeur et l'un des avantages les plus importants pour les jeunes entreprises. Les incubateurs ont souvent établi des relations avec des investisseurs, des fonds d'investissement, des organismes publics proposant des subventions ou des programmes de financement spécifiques à l'innovation. Ils aident ainsi les start-up à renforcer leur capital financier pour soutenir leur croissance.

3.1.4. Formations et ateliers :

Les incubateurs proposent des programmes de formation et des ateliers couvrant un large éventail de sujets tels que la gestion d'entreprise, le marketing, la gestion financière, le développement de produits, la propriété intellectuelle. Ces formations visent à renforcer les compétences des entrepreneurs et à les sensibiliser aux enjeux du marché.

3.1.5. Réseautage :

Le réseau professionnel est un atout considérable pour les start-ups. Les incubateurs offrent aux entrepreneurs l'opportunité de se connecter avec d'autres acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial, tels que des partenaires commerciaux, des clients potentiels et d'autres acteurs clés de l'industrie. Ces interactions favorisent la création de synergies, de partenariats stratégiques et contribuent au développement de nouvelles opportunités d'affaires.

Une recherche menée par (Aerts et Al en 2007) qu'on peut voir dans la figure ci-dessous⁴⁷, portant sur 107 incubateurs en Allemagne, met en évidence les services que les incubateurs proposent à leurs entreprises incubées avec les pourcentages des incubateurs offrent ces services.

Tableau 4 : services offerts par des incubateurs allemands

Services Offerts	Pourcentages d'incubateurs offrant ces Services
Salles de réunion ou de conférence	96 %
Réseautage	88 %
Planification et création d'une compagnie	86 %

⁴⁷ Charles Boustany Op.cit. page 11

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

Internet	85 %
Aide au financement	79 %
Equipement de bureau	77 %
Conseils Marketing	73 %
Conseils Financiers	72 %
Pré-Incubation	68 %
Services de secrétariat	67 %

Reference : CHARLES BOUSTANY « Modèle d’Affaires d’Incubateurs d’Entreprises Sociales » Mémoire présenté en vue de l’obtention du grade de maîtrise ès sciences, L’Université de Montréal, décembre 2014, page 11.

3.2. Partenariats et collaborations entre les incubateurs avec d’autre acteur externe :

En plus des services fournis par les incubateurs il existe des partenariats et des collaborations entre les incubateurs et d’autres organisations. Ces derniers offrent un soutien supplémentaire aux startups et sont essentiels pour maintenir la création et la croissance des start-ups. Les incubateurs s’associent souvent à divers acteurs de l’écosystème entrepreneurial, tels que les universités, les investisseurs et les entreprises. Cette collaboration permet aux incubateurs de fournir un environnement favorable à la croissance et à la réussite des start-ups.

Entre les différents partenariats et collaborateurs nous pouvant citer quelques principales formes de partenariats :

3.2.1. Universités et centres de recherche :

Dans les pays développés, les entreprises, conscientes du rôle de l’université dans le domaine de la recherche, sollicitent de plus en plus l’expertise externe des chercheurs universitaires, pour construire leurs projets de développement⁴⁸. Les incubateurs entretiennent souvent des liens étroits avec ces institutions académiques, ce qui facilite le transfert de connaissances technologiques et scientifiques vers le monde de l’entreprise. Ces partenariats peuvent prendre plusieurs formes et avoir plusieurs avantages :

3.2.1.1. Transfert technologique :

⁴⁸ Amina MANSOUR et Abderrahmane ABEDOU « LA COOPERATION ENTREPRISE-UNIVERSITE DANS LE DOMAINE DE L’INNOVATION » African Journals Online, Publier le 30/12/2019. vol. 35, N° 02, page.8.

Les universités génèrent souvent des technologies et des nouvelles découvertes grâce à leurs recherches. Les incubateurs facilitent le développement de ces connaissances en aidant les chercheurs et les étudiants à créer des start-ups autour de ces idées prometteuses.

3.2.1.2. Accès aux ressources intellectuelles :

Les incubateurs bénéficient de l'accès à des chercheurs, des professeurs et des étudiants talentueux, qui peuvent contribuer au développement des start-up en leur fournissant des conseils pour proposer des solutions à des problèmes spécifiques d'entreprise⁴⁹

3.2.1.3. Accès aux infrastructures :

Les universités offrent souvent des installations de recherche avancées, comme des laboratoires et des équipements spécialisés. Les start-ups incubées peuvent profiter de ces infrastructures pour développer leurs idées.

3.2.2. Investisseurs :

Les incubateurs mettent en contact les entrepreneurs avec des réseaux et des opportunités dans le milieu économique local. Les jeunes ou les nouveaux entrepreneurs n'ont souvent ni la légitimité suffisante, ni les contacts nécessaires pour approcher les entreprises (qui pourraient devenir des clients), les banques ou les milieux d'affaires. Les incubateurs jouent un rôle important grâce aux liens qu'ils créent entre les entrepreneurs et des réseaux plus établis, ces structures réunissent régulièrement dans leurs locaux à l'occasion d'événements ou de conférences, des entrepreneurs, des investisseurs du pays mais aussi des étrangers.⁵⁰

Les partenariats avec les investisseurs offrent plusieurs avantages :

3.2.2.1. Financement :

Les investisseurs fournissent un financement essentiel aux start-ups pour couvrir leurs coûts de développement, tels que la recherche et le développement, les premiers prototypes.

⁴⁹ Amina MANSOUR et Abderrahmane ABEDOU Op.cit. page: 23.

⁵⁰ MARLEN DE LA CHAUX « Promouvoir l'entrepreneuriat durable au travers d'incubateurs d'entreprises, d'accélérateurs de startups et de pôles d'innovation », Organisation Internationale du Travail, Première édition 2021. Page : 20.

3.2.2.2. Réseau d'investisseurs :

Les partenariats avec les investisseurs offrent aux start-up un accès à un réseau élargi d'autres investisseurs potentiels, ce qui facilite leur levée de fonds ultérieure lors des étapes d'accélération et d'expansion.

3.2.3. Entreprises :

Avec les collaborations et les partenariats fournis par les incubateurs, les startups peuvent bénéficier en début de croissance du soutien d'entreprises plus grandes et plus expérimentées qui les aident avec leurs savoirs, et leurs idées, et aussi avoir de meilleures opportunités de vente. Cela donne un avantage pour les startups car elles peuvent aller sur le marché et évoluer plus facilement. Les startups collaborent principalement avec des entreprises pour développer des partenariats stratégiques, mais elles peuvent également avoir d'autres avantages et intérêts comme ⁵¹:

3.2.3.1. Programmes de mentorat :

Les grandes entreprises peuvent agir comme des mentors pour les start-ups en leur fournissant des conseils en matière de gestion et d'expansion commerciale. Ces programmes aident les start-ups à établir des liens avec d'autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

3.2.3.2. Partenariat stratégique :

Ces partenariats entre les grandes entreprises et les start-ups permettent de créer ensemble de nouveaux produits ou services innovants, en tirant parti des ressources et de l'expertise de chacun.

3.2.3.3. Opportunités commerciales :

Les start-ups peuvent profiter des partenariats avec les entreprises établies pour accéder à de nouveaux marchés, utiliser leur réseau de distribution et obtenir de nouveaux clients.

⁵¹ SKILLFOOLS « LA COLLABORATION ENTRE LES ENTREPRISES ET LES STARTUPS EST DEVENUE CRUCIALE ! » disponible sur : <https://skillfools.com/la-collaboration-entre-les-entreprises-et-les-startups-est-devenue-cruciale/>

Conclusion du chapitre 1 :

Le rôle de l'entrepreneur dans la création de nouvelles entreprises et dans le développement de celles déjà établies revêt une importance cruciale pour l'économie. Leur contribution à la création d'emplois, à l'innovation et à l'exploration de nouveaux marchés est importante. Par conséquent, il est impératif de créer des conditions favorables à l'émergence de l'esprit entrepreneurial. Cela peut être accompli grâce à des initiatives telles que la formation, l'accompagnement et le financement, qui servent de piliers de soutien à l'entrepreneuriat. L'objectif ultime est de faciliter le travail des entrepreneurs en minimisant les obstacles et en réduisant le taux d'échec et de disparition des entreprises, à travers l'utilisation d'incubateurs.

Ce chapitre a contribué à clarifier et à expliquer les éléments essentiels de l'écosystème entrepreneurial. Il a mis en évidence le rôle central de l'entrepreneuriat dans cette dynamique, tout en soulignant l'importance cruciale de l'entrepreneur en tant que moteur principal. Parallèlement, nous avons identifié l'innovation comme un vecteur de croissance majeur, jouant un rôle clé dans l'économie et le développement commercial futur des entreprises. Enfin, la mise en lumière des incubateurs a révélé leur importance capitale dans la phase initiale des start-ups, en leur offrant un environnement adapté et les outils nécessaires pour transformer une idée novatrice en une entreprise florissante.

Chapitre 2 :

L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

Introduction du chapitre 2 :

L'émergence des start-ups a marqué un tournant majeur dans le paysage économique mondial, offrant de nouvelles perspectives d'innovation et de croissance. Cependant, Les entrepreneurs rencontrent de nombreux obstacles sur leur chemin et de nombreux jeunes entrepreneurs sont confrontés à des défis qui peuvent empêcher leur développement. C'est dans ce contexte que les incubateurs jouent un rôle crucial dans l'accompagnement des start-ups car il consiste à guider et à aider les entrepreneurs à développer leur entreprise et à surmonter les défis rencontrés tout au long de leur parcours apportant ainsi un accompagnement et un suivi stratégique aux jeunes entreprises.

L'accompagnement des start-ups par les incubateurs revêt une importance cruciale pour assurer leur croissance et leur succès sur le marché. Ce deuxième chapitre se penche sur les différentes étapes du suivi effectué par les incubateurs, allant de la sélection des start-ups à leur accompagnement pendant la phase d'incubation jusqu'à leurs sorties d'incubation.

Le présent chapitre est structuré en trois sections principales, on va commencer par discuter des critères et des modalités de sélection des start-ups par les incubateurs. La sélection des projets à incuber est une étape cruciale pour maximiser les chances de succès. Nous examinerons les objectifs et les enjeux de ce processus avec ces différents types, ainsi que les critères spécifiques, à la fois liés au projet entrepreneurial et à l'équipe entrepreneuriale, qui guident ces décisions.

Ensuite, nous explorerons les étapes et les activités du processus d'incubation ont nous penchant sur la thèse de doctorat de Masmoudi Mohamed Reaf qui a réalisé une étude approfondie sur le processus d'incubation cas des pépinières tunisiennes pays voisin de l'Algérie, pour analysant les différentes phases qui composent ce processus. Cela inclut la pré-incubation, l'incubation et la post-incubation. Nous identifierons également les acteurs clés impliqués dans chaque phase, du rôle des entrepreneurs eux-mêmes à celui des conseillers et des partenaires financiers Enfin, nous évaluerons l'impact de l'accompagnement des incubateurs sur la réussite des start-ups. Nous étudierons comment cet accompagnement permet d'améliorer la viabilité financière des entreprises émergentes, de favoriser leur croissance et leur expansion sur le marché.

Dans l'ensemble, ce chapitre vise à fournir un aperçu complet et approfondi de la manière d'accompagnement des start-ups par les incubateurs, soulignant son rôle crucial dans

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

la création, la croissance et la pérennité des jeunes entreprises, tout en mettant en évidence les défis et les opportunités qui jalonnent ce parcours.

Section 1 : Les critères et les modalités de sélection des start-ups par les incubateurs :

La sélection des start-ups est une étape d'avant le processus d'incubation. Elle consiste à choisir les porteurs de projets qui bénéficieront des services offerts par les structures d'incubation. Cette étape est cruciale, car elle détermine la qualité et la diversité des projets incubés, ainsi que le taux de réussite et de survie des Start-up créées.

L'un des aspects essentiels du rôle des incubateurs dans le soutien aux start-ups réside dans leur capacité à effectuer une sélection rigoureuse des projets entrepreneuriaux qu'ils acceptent d'incuber. Cette phase de sélection est cruciale à la fois pour les incubateurs et les start-ups, car elle détermine en grande partie la qualité de start-up incubées et par conséquent, leur succès futur. Dans cette section, nous explorerons en profondeur les objectifs, les enjeux, ainsi que les critères et les modalités de sélection d'une start-up.

1.1. Définition de la start-up :

Une startup est une institution humaine conçue pour fournir un nouveau produit ou service dans des conditions d'extrême incertitude. Le terme « startup » est mal compris et par de nombreuses personnes. Il n'est pas surprenant qu'il n'y ait pas de définition commune sur laquelle tout le monde soit d'accord car il n'est pas facile de formuler une définition de startup en raison de sa complexité.

La définition la plus utilisée aujourd'hui dans le monde et la plus connue à ce jour est celle de Steve Blank, entrepreneur renommé de la Silicon Valley qui définit la start-up comme:

« Une organisation temporaire utilisée pour rechercher un modèle économique reproductible et évolutif »⁵².

Dave McClure, célèbre investisseur américain et fondateur mondial de plus de 500 Startups définit à son tour les start-ups comme :

« Une entreprise qui ne sait pas quel est son produit qui sont ses clients et comment gagner de l'argent ».⁵³

Avant que le terme start-up ne devienne courant, on employait d'autres expressions pour qualifier ces entreprises en phase de lancement, telles que "nouvelles entreprises", "jeunes

⁵² Alexandre Walker « Qu'est-ce qu'une entreprise en démarrage : signification, types et financement », sur le site FINOM, publié en novembre 2021.

⁵³ Guillaume Chevalier (17-01-2017) « C'est quoi une startup », blog : Le Shift. Disponible sur : <https://le-shift.co/c-est-quoi-une-startup-definition-difference-entreprise/> .

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

entreprises" ou "nouvelles sociétés". L'origine du mot "start-up" remonte à la Silicon Valley, le berceau de l'innovation technologique aux États-Unis. C'est dans cette région que le terme "start-up" a connu un essor considérable, notamment grâce à la création de nombreuses entreprises à succès dans le domaine de l'informatique, de l'internet ou de la biotechnologie. Le mot "start-up" vient de l'anglais "to start up", qui signifie "démarrer" ou "lancer". En français, on peut traduire ce terme par "jeune pousse", "société en démarrage" ou "firme qui débute". Le terme "start-up" a acquis une notoriété mondiale pour désigner les entreprises innovantes qui visent à se développer rapidement et à transformer leur secteur d'activité.

Certaines entreprises qui étaient autrefois de modestes start-ups sont devenues des géants mondiaux, en démontrant une croissance et une évolution remarquables.

L'une des start-ups les plus marquante est Facebook. Fondée en 2004 par Mark Zuckerberg, Facebook a rapidement évolué d'un projet étudiant à une entreprise mondiale de médias sociaux, illustrant ainsi le potentiel de croissance rapide des start-ups. L'entreprise a révolutionné la communication en ligne et est devenue un acteur incontournable de l'économie mondiale.

Tesla, créée en 2003 par Elon Musk, est un autre exemple frappant de start-up. L'entreprise a bouleversé l'industrie automobile en introduisant des véhicules électriques innovants.

Une autre illustration pertinente est Airbnb, née en 2008 grâce à l'initiative de Brian Chesky, Joe Gebbia et Nathan Blecharczyk. Airbnb est un site web qui n'offre pas de grandes fonctionnalités ou une technologie. Pour Karim Brouri⁵⁴ « les startups ne sont pas forcément des startups qui induisent une innovation de produit, ou de management. Leur niveau d'innovation est généralement dans la forme de leur business model global ». Airbnb a radicalement transformé l'industrie de l'hébergement en permettant aux particuliers de louer leurs logements.

Comme on peut le voir dans les exemples précédents, les start-ups sont des entreprises dynamiques et innovantes qui se lancent dans des secteurs variés, comme la technologie, l'automobile, l'hébergement ou autres. Elles ont pour ambition de révolutionner les marchés existants, de proposer des solutions inédites et de connaître une croissance exponentielle. Les start-ups sont au cœur de l'économie mondiale, car elles apportent de la valeur ajoutée, créent

⁵⁴ Karim Brouri « start-up génération algérienne, une grande histoire de définition ! », LinkedIn, publié le 8 janvier 2020.

de l'emploi et renouvellent les marchés. Elles contribuent à renforcer la compétitivité et à accélérer la transformation des industries.

1.1.1 Origine et évolution du concept de start-up :

L'après-Seconde Guerre mondiale a été témoin d'une période de prospérité économique sans précédent aux États-Unis. Cette ère de croissance économique, souvent qualifiée de "l'âge d'or de l'Amérique", a été façonnée par une série de facteurs qui ont favorisé l'innovation et l'entrepreneuriat. Parmi ces facteurs, l'émergence des sociétés de capital-risque⁵⁵ qui a joué un rôle central, en offrant un financement essentiel aux jeunes entreprises innovantes.

Une caractéristique marquante de cette époque a été l'évolution de la culture entrepreneuriale. Les individus n'étaient plus limités à des carrières traditionnelles, mais étaient de plus en plus attirés à quitter leur emploi pour créer leur propre entreprise. L'exemple emblématique de David Packard, qui a fondé Hewlett-Packard (HP) dans son garage à Palo Alto en 1939, illustre bien cette dynamique. HP est devenue l'une des entreprises technologiques les plus influentes de son époque, contribuant à façonner l'industrie informatique naissante.

Un autre acteur clé de cette période était DEC⁵⁶, fondée en 1957 par un groupe d'ingénieurs dirigé par Kenneth Olsen. DEC a joué un rôle majeur dans le développement de l'industrie informatique en introduisant des ordinateurs plus petits et moins chers que ceux disponibles sur le marché à l'époque. Cette stratégie a permis à DEC de devenir l'un des leaders de l'industrie et de contribuer à la diffusion de la technologie informatique.

L'origine du concept de "start-up" peut être tracée jusqu'en 1976, lorsque le célèbre magazine Forbes a mentionné dans l'un de ses articles :

« The, unfashionable business of investing in startups in the electronic data processing field. »⁵⁷

⁵⁵Le capital-risque désigne l'investissement de fonds dans des startups, des jeunes entreprises, ou des projets à fort potentiel de croissance, mais qui présentent un niveau de risque élevé, en échange d'une participation au capital pour réaliser un retour sur investissement si ces entreprises réussissent à devenir rentables.

⁵⁶Digital Equipment Corporation est souvent citée comme l'une des premières entreprises à être considérée comme une véritable start-up dans le domaine de la technologie informatique et a également contribué à l'évolution de la Silicon Valley en tant que centre d'innovation technologique.

⁵⁷ KEVIN SUN « In and Around Language : What's Up with "Startup" ? », Le magazine de Harvard Crimson , publié le 17 novembre 2011. Disponible sur <https://www.thecrimson.com/article/2011/11/17/startup-language-idea/>

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

Qui peut être traduit par « peu à la mode d'investir dans des start-ups dans le domaine du traitement électronique des données ». Cet article décrit l'investissement dans de telles entreprises comme étant "peu à la mode" à l'époque, L'utilisation du terme "unfashionable" (peu à la mode) dans les années 1970, investir dans des start-ups technologiques, en particulier celles liées au traitement électronique des données, n'était pas considéré comme une activité très courante ou prisée. À l'époque, l'industrie informatique était encore relativement nouvelle et émergente, et les investisseurs étaient peut-être plus attirés à s'orienter vers des secteurs plus établis et traditionnels. Bien que l'on ne puisse pas déterminer une date exacte de naissance de ce concept on peut dire qu'elle a beaucoup en commun avec l'émergence de la Silicon Valley qui est devenue l'épicentre de l'innovation technologique et de l'entrepreneuriat, attirant des esprits créatifs et des investisseurs du monde entier.

La décennie des années 1990 est la période de naissance de nombreuses start-ups, en grande partie grâce à l'expansion rapide d'Internet. Ces entreprises ont émergé en réponse à l'opportunité offerte par les nouvelles technologies, cherchant à innover et à résoudre des problèmes existants. Les années 2000 ont vu l'émergence de géants technologiques emblématiques tels que Google et Facebook, qui ont continué à croître et à façonner l'ère numérique. Ils ont démontré qu'une forte ambition et une innovation pertinente pouvait transformer une start-up en une entreprise de renommée mondiale. Au cours des dernières décennies, le concept de start-up a évolué au-delà de la seule technologie pour englober un large éventail de secteurs. Les start-ups innovantes sont apparues dans des domaines aussi divers que la biotechnologie, la santé, l'énergie, l'immobilier et même l'impact social et environnemental. Cette diversification a été encouragée par la disponibilité croissante de financement et au désir de résoudre des problèmes mondiaux.

Les débuts de l'histoire des start-ups en Algérie remontent à 2009, une période charnière marquée par un intérêt croissant pour l'entrepreneuriat et l'innovation. Ce fut une décennie où le gouvernement algérien a commencé à reconnaître l'importance de l'économie de la connaissance et de la création d'entreprises innovantes. À cette époque, l'Algérie a entrepris des réformes économiques cruciales dans le but de diversifier son économie, qui dépendait largement des hydrocarbures. Cette initiative ambitieuse a été une réponse nécessaire pour réduire la vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole sur les marchés mondiaux.

En 2016, le gouvernement algérien a promulgué une série de lois visant à instaurer un cadre juridique propice au développement des start-ups. Cette initiative témoigne de la volonté

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

de l'Algérie de stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat dans le pays. Ces textes législatifs ont pour objectif de simplifier les procédures administratives et de créer un environnement favorable aux jeunes entreprises technologiques. Ils offrent également des incitations fiscales et financières pour encourager les investisseurs à soutenir ces initiatives entrepreneuriales.

En 2020, le Premier ministre a émis deux décrets, numérotés N 20-306 et N 30-307, qui détaillent la création et l'organisation d'un ministère délégué axé sur l'économie de la connaissance et les start-ups⁵⁸. Ces mesures ont été accompagnées de divers programmes et dispositifs de soutien aux start-ups, tels que les dispositions de l'article 69 de la loi n° 19-14 du 11/12/ 2019 portant loi de finances pour 2020 sont définies comme suit⁵⁹ :

- Les Startups sont exonérées de la TAP et de l'IRG ou de l'IBS, pour une durée de trois (3) années, à compter de la date de début d'activité
- Sont également exonérées de l'IFU et dans les mêmes conditions, les Startups soumises au régime de l'IFU.
- Sont exonérés de la TVA, les équipements acquis par les Startups, au titre de la réalisation de leurs projets d'investissement. La décharge sur la TVA et de l'impôt sur les bénéfices, ainsi que la mise en place de plusieurs programmes visant à favoriser leur développement.

Parmi ces programmes on peut mentionner "Algeria Disrupt" qui a été conçu comme un cadre juridique et réglementaire visant à promouvoir les start-ups et à accélérer leur croissance⁶⁰. Cela a permis de créer un environnement plus favorable à l'entrepreneuriat et à l'émergence de plusieurs start-ups récentes comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°05 : Entreprises labélisées en 2021

Entreprises labélisées durant l'année 2021	
Demandes déposées	3516
Entreprises labélisées	751

Source : Kateb Karim « La promotion des startups en Algérie comme entrepreneuriat innovant » Revue d'études juridiques et Economiques Vol : 05, No : 02, Année : 2022 page14.

⁵⁸ « Les attributions du ministre sur les start-up », Fibladi, publié le samedi 14 novembre 2020, dernière consultation le 29/08/2023, disponible sur : <https://fibladi.com/news/fr/>

⁵⁹ DJEKIDEL, Mohammed DOUA, et MERRAD « La startup en Algérie : Caractéristiques et Obligations » Revue d'excellence pour la recherche en économie et en gestion, Vol : 05, numéro : 01. Publiée 03/06/2021 page:423.

⁶⁰ Kateb Karim « La promotion des startups en Algérie comme entrepreneuriat innovant » Revue D'Etudes juridiques et Economiques Volume : 05, Numéro : 02, Année : 2022 page12.

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

En parallèle, l'Algérie a établi Algérie Startup Fund⁶¹, une société publique de capital-risque dédiée au financement des entreprises disposant du label "Startup." Cette initiative a eu un impact significatif en fournissant des ressources financières aux entreprises innovantes et en les aidant à passer de l'idée à la mise en œuvre. AFS résulte d'une collaboration fructueuse entre le Ministère Délégué chargé de l'Économie de la Connaissance et des Start-ups ainsi que six institutions bancaires :⁶²

- Crédit populaire d'Algérie CPA.
- Banque nationale d'Algérie BNA.
- Banque extérieur d'Algérie BEA.
- Caisse nationale d'épargne et de Prévoyance CNEP.
- Banque de l'agriculture et du développement rural BADR.
- Banque de développement local BDL.

Cette présente contribution vise à illustrer l'engagement de l'État en faveur du soutien et de la promotion des start-ups en Algérie, ainsi qu'à encourager les entrepreneurs innovants. Elle met en lumière l'intérêt que le pouvoir public porte à la promotion et au soutien des start-ups.

1.1.2. Caractéristique d'une start-up :

Les startups se distinguent par plusieurs caractéristiques⁶³ essentielles qui définissent leur nature et leur objectif. Ces distinctions particulière pousse et incite à perturber les modèles traditionnels, à innover rapidement et à viser une croissance accélérée, parmi ces caractéristiques en peut dire quelle sont :

1.1.2.1. Temporaire :

Une caractéristique fondamentale des startups est leur nature temporaire. Le statut de start-up n'est pas un objectif en soi, mais plutôt une phase transitoire et le principal objectif est d'en sortir et transformer une idée innovante en une entreprise stable et viable à long terme.

1.1.2.2. Innovante :

Une startup se caractérise par son engagement envers l'innovation. Elle s'efforce de créer de la valeur pour ses clients grâce à des produits ou des services totalement nouveaux et

⁶¹ ALGERIAN STARTUP FUND disponible sur le site <https://asf.dz>

⁶² Kateb Karim, Op. Cit, page 16.

⁶³ Guillaume Chevalier, 17 janvier 2017 « C'est quoi une startup ? » LE SHIFT disponible sur : <https://le-shift.co/>

novateurs. L'enjeu principal réside dans la conception d'un modèle économique adapté à une clientèle spécifique.

1.1.2.3. Industrialisable/Reproductible :

Une startup doit avoir la capacité d'industrialisation et de reproduction de son modèle. Une fois que le modèle est conçu il doit pouvoir être mis en œuvre à grande échelle, que ce soit dans d'autres régions géographiques ou sur d'autres marchés. Un exemple bien connu est celui d'entreprises telles qu'Airbnb et Uber, qui ont réussi à étendre rapidement leurs opérations.

1.1.2.4. Recherche d'un Business Model :

L'une des principales caractéristiques d'une startup réside dans sa capacité à apporter une valeur unique à ses clients grâce à un produit ou un service innovant, souvent différent de ce qui existe sur le marché. Le défi majeur pour une startup est en effet de définir et de construire le Business Model⁶⁴ qui correspond à cette proposition de valeur novatrice. Ce Business Model ne peut pas être simplement copié à partir d'une structure existante, car il est souvent le fruit d'une exploration et d'une expérimentation nouvelle

1.1.2.5. Scalable (Croissance exponentielle) :

Lorsque l'on évoque la notion de croissance exponentielle dans le contexte des start-ups, on fait référence à la capacité d'une entreprise à s'adapter de manière efficace à une croissance significative de son activité en ajustant son entreprise et son business model. Cette stratégie vise à permettre une progression et une évolution rapide de la phase de start-up à celle d'une entreprise, tout en maintenant un haut niveau de performance et de rentabilité.

Depuis que le concept Startup est apparu, il est souvent mal interprété et confondu avec les entreprises classiques. À travers ses différentes caractéristiques précédentes on peut dire que les start-ups sont différentes des entreprises classiques, en effet une start-up incarne une entreprise émergente en quête d'un modèle économique nouveau et innovant avec une croissance rapide, tandis qu'une entreprise classique est une organisation établie cherchant à préserver sa position sur le marché grâce à un modèle déjà existant. Cette distinction reflète des approches et des mentalités différentes en matière d'innovation et de gestion d'entreprise.

⁶⁴ Le Business Model appelé aussi modèle d'affaires est un plan qui désigne la manière dont une entreprise planifie de créer de la valeur et de générer des revenus et réaliser des bénéfices à partir de son activité.

1.2 Le processus de sélection des start-ups par les incubateurs :

Le terme « sélection » peut avoir différentes significations en fonction du contexte. En économie, la sélection fait référence au processus par lequel les acteurs économiques, tels que les consommateurs, les producteurs et les investisseurs, font des choix rationnels ou irrationnels parmi un ensemble limité d'options. Ces choix sont généralement basés sur leurs préférences individuelles, leurs contraintes et leurs anticipations concernant l'avenir.

Dans le contexte des start-ups, la sélection prend une signification particulière. Elle représente le processus par lequel les start-ups identifient et exploitent des opportunités d'innovation, générant ainsi de la valeur pour eux-mêmes et pour la société. Cette sélection englobe également l'évaluation et le financement des start-ups par des acteurs externes tels que les investisseurs, les incubateurs, ils évaluent les start-ups en fonction de leur potentiel de croissance, de leur rentabilité et de leur impact potentiel.

Hackett et Dilts (2004) ont développé un modèle de processus d'incubation d'entreprises qui est basé sur le concept de "boîte noire". Ce processus s'intéresse principalement à ce qui se passe à l'intérieur de l'incubateur en lien avec son environnement. Le modèle de Hackett et Dilts conçoit l'incubation d'entreprises comme la sélection des incubés à partir d'un ensemble de candidats potentiels qui entrent dans la boîte noire de l'accompagnement, Selon lui l'existence d'un mécanisme de sélection rend les candidats potentiels plus exigeants envers eux-mêmes, ce qui les conduit à prendre des mesures d'autocorrection.⁶⁵ Culp (1996) défend que la performance de l'incubation dépend de la capacité de l'incubateur à créer des options permettant de sélectionner des entreprises à potentiel intermédiaire, faibles mais prometteuses⁶⁶. Pour Vedel et Gabarret (2013) le processus de sélection des projets à un impact direct sur la performance des incubateurs. Ils précisent que les projets innovants dotés d'un capital humain élevé ou caractérisés par un degré d'innovation élevé se traduisent généralement par une meilleure performance pour les incubateurs Ils abordent également la possibilité pour les incubateurs d'adapter leur processus de sélection en fonction de leur besoin d'autofinancement. Allen & McCluskey (1990) font le même constat et suggèrent aux incubateurs de mettre en

⁶⁵ António C. Moreira & Marta F. S. Carvalho, op cit, page 43.

⁶⁶ Masmoudi Mohamed Reaf « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », thèse pour l'obtention du doctorat en Business administration, Université du Sud Toulon-Var, 2007. France, page 99.

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

place leur processus de sélection en fonction de leurs objectifs et de leurs caractéristiques organisationnelles.⁶⁷

Pour Wiggins et Gibson (2003) La sélection de projet est un facteur de réussite essentiel, souvent le succès de l'incubateur réside autant dans la sélection d'entreprises prometteuses que dans le développement des entreprises sélectionnées, Il s'est d'avantage intéressé à l'influence que pouvait avoir la qualité des processus de sélection sur des entreprises incubées. Pour lui les incubateurs doivent avoir un processus d'examen interne et externe. Le processus interne comporter une partie écrite (soumettre un business plan ou résumé) pour montrer la qualité de la réflexion sur l'entreprise et la profondeur des connaissances de l'équipe dans le domaine, et une partie orale (présentation PowerPoint du projet) qui permet de rencontrer l'équipe et d'observer les défis qui l'attendent. Le processus externe recommande également que le comité de sélection soit composé d'acteurs internes et externes (expert, entrepreneur, investisseur...). L'avis des acteurs externes est important car il assure que les projets sélectionnés ne dépendent pas uniquement du soutien de l'incubateur.⁶⁸

Cependant Le processus de sélection des start-ups peut varier d'un incubateur à l'autre, en fonction des critères spécifiques et des méthodologies qu'ils adoptent. Des organisations telles que l'AFD, l'ANR, Bpifrance Création⁶⁹, ainsi que des universités et des incubateurs, jouent un rôle crucial dans la sélection des porteurs de projets. Elles les aident à identifier, sélectionner et orienter leurs idées innovantes. Elles utilisent différents moyens de sensibilisation tels que les appels à projets, l'organisation de séminaires et de concours d'aide. D'autre part, il existe des étapes communes qui se retrouvent dans la plupart des processus de sélection et qu'on peut voir dans la figure (2) si dessous que j'ai réalisé moi-même. Ce processus permet également de vérifier la faisabilité et la viabilité du projet, ainsi que la motivation et le potentiel des porteurs de projet avant de le faire entrer dans l'incubation. Cette

⁶⁷ Benjamin Vedel et Inès Gabarret (2013) « Création d'emplois ou création de connaissances, quelle mesure de performance pour l'incubateur ? L'influence des caractéristiques des projets sélectionnés dans le processus d'incubation » Volume :17, N° : 3, page 128. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1018272ar>

⁶⁸ Joel Wiggins et David V. Gibson « Overview of US incubators and the case of the Austin Technology Incubator », article : Overview of US incubators and the case of the Austin Technology Incubator, volume 3, numéro 1/2, page 64. Publié en 2003.

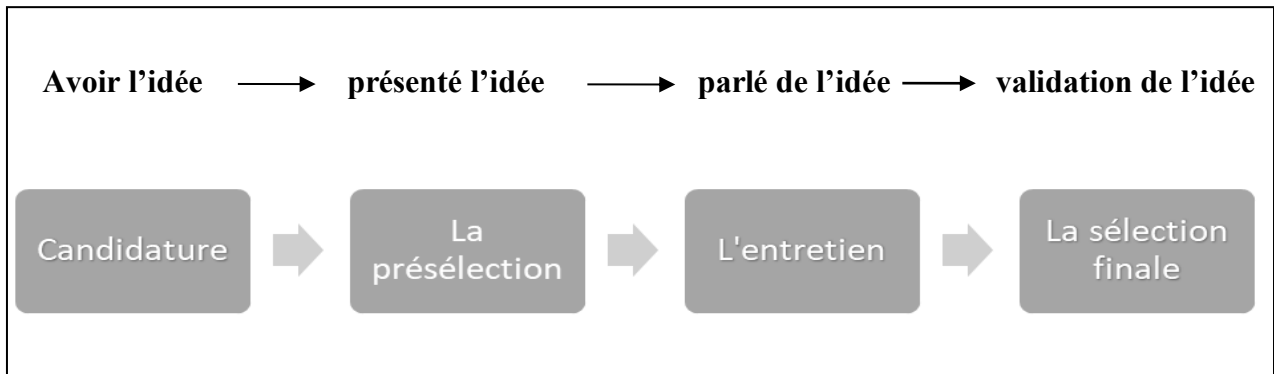
⁶⁹ (AFD) L'Agence Française de Développement : est une institution publique qui finance et accompagne des projets de développement durable dans plus de 100 pays. Elle publie des appels à projets pour les acteurs de la coopération internationale.

(ANR) L'Agence Nationale de la Recherche : est un établissement public qui finance la recherche scientifique en France. Elle lance chaque année des appels à projets soutenir la production de connaissances et favoriser l'innovation.

Bpifrance Création a pour objectif de sensibiliser à l'esprit d'entreprise et à la création d'entreprise. Bpifrance a ainsi déployé un certain nombre d'outils visant à sensibiliser le grand public, et particulièrement les jeunes, qui seront les entrepreneurs de demain, disponible sur : <https://bpifrance-creation.fr>

phase se termine généralement par une présentation du projet devant un jury ou un comité de sélection, qui décide si le projet est éligible à entrer dans la phase d'incubation. Après validation du projet, un accord de confidentialité sera signé entre le porteur de projet et l'incubateur pour entrer dans l'incubation.

Figure 2 : Le processus de sélection d'une start-up



Source : établi par moi même

1.2.1. La candidature :

Les start-ups en quête d'incubation doivent soumettre un dossier de candidature, souvent en ligne ou au format papier. Ce dossier permet aux incubateurs d'effectuer une première évaluation du projet en analysant des éléments tels que la vision du projet, le marché ciblé, le modèle économique et l'avantage concurrentiel. Cette étape initiale revêt une importance cruciale pour sélectionner les projets prometteurs et permettre à l'incubateur de voir si les projets de start-ups doivent correspondre ou être cohérents avec les priorités, les valeurs et les missions de l'incubateur.

1.2.2. La présélection :

La présélection représente aussi une étape essentielle du processus de sélection. Les incubateurs passent en revue les dossiers de candidature pour choisir ceux qui correspondent à leurs critères d'admissibilité et s'inscrivent dans leur domaine de compétence. Ces critères d'éligibilité peuvent porter sur divers aspects, notamment le stade de développement du projet, le secteur d'activité, ou encore le profil des porteurs de projet.

1.2.3. L'entretien :

L'entretien se tiendra devant un jury composé de membres de l'incubateur ainsi que d'experts externes, tels que des mentors, les entrepreneurs, les investisseurs, cette étape permet

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

aux incubateurs d'évaluer la motivation, la compétence et la cohérence des porteurs de projet, et permet aussi d'analyser la faisabilité, la viabilité et de l'originalité du projet. Les porteurs d'idée doivent répondre à une série de questions du jury et défendre leur vision. Cette phase se révèle déterminante dans le choix des projets à accompagner.

1.2.4. La sélection finale :

À l'issue de cette phase, les incubateurs se réunissent pour mener une délibération, en vue de choisir les start-ups qui auront le privilège d'intégrer leur programme d'incubation. Cette étape revêt d'une grande importance, car elle permet de distinguer les projets les plus prometteurs. La décision finale est prise avec soin, dans l'objectif de soutenir et d'accompagner les entreprises à fort potentiel vers leur réussite.

Le processus de sélection des start-ups par les incubateurs est un processus rigoureux et sélectif, visant à identifier les projets les plus prometteurs et les mieux alignés avec les objectifs de l'incubateur. Il s'agit d'une démarche mutuellement bénéfique, permettant aux start-ups de bénéficier d'un accompagnement sur mesure tout en permettant aux incubateurs de renforcer leur portefeuille de projets innovants.

1.3. Les critères de sélection des start-ups :

Les incubateurs de start-ups se distinguent par leur offre d'accompagnement diversifiée, ces institutions mènent une sélection exigeante et complexe des entreprises, s'appuyant sur une gamme variée de critères, allant de la viabilité de l'idée du produit à son potentiel sur le marché. Le choix de l'incubateur revêt une importance stratégique pour les entrepreneurs, en fonction de leurs besoins et objectifs spécifiques. Chaque incubateur propose un soutien unique et un accompagnement différent, utilisant plusieurs critères de sélection pour orienter leur choix parmi les entreprises candidates. Cette décision revêt ainsi une importance cruciale dans le parcours entrepreneurial. Voici quelques-uns des critères de sélection courants :

1.3.1. L'idée et le Produit :

L'incubateur évalue l'originalité de l'idée et la viabilité du produit ou du service proposé par la start-up. Ils recherchent des concepts novateurs et prometteurs⁷⁰.

⁷⁰ Marie BER, Liptidigital. Le 13/07/2023. Disponible sur : <https://www.leptidigital.fr/entreprises/startup/incubateurs-startup-44948/>

1.3.2. Potentiel de Marché :

L'incubateur évalue la taille du marché cible, le potentiel de croissance et la demande pour le produit ou le service de la start-up, une analyse décisive et cruciale pour déterminer la viabilité de la start-up.⁷¹

1.3.3. Avancement du Projet :

Certains incubateurs préfèrent des start-ups à différents stades de développement, de la phase d'idéation à la phase de commercialisation. Ils peuvent avoir des critères spécifiques en fonction de ces stades. Par exemple, plus le porteur de projet postule en ayant déjà développé un réseau de contacts ou à une certaine expérience dans le domaine, plus il a de chances d'intégrer l'incubateur⁷².

1.3.4. Besoins en Accompagnement :

L'incubateur examine avec attention comment et dans quelle mesure la start-up pourrait bénéficier de son réseau de mentors, des ressources financières, de ses programmes de formation spécialisés, ainsi que d'autres formes d'accompagnement. Cette évaluation approfondie vise à déterminer la valeur et le plus que l'incubateur apporterait à la jeune entreprise, et à quel niveau cette collaboration serait profitable pour le développement de la start-up.

1.3.5. Objectifs de l'incubateur :

Les incubateurs ont parfois des missions spécifiques ou des objectifs particuliers, comme soutenir des start-ups technologiques, sociales ou dans l'agriculture ce qui peut également influencer leur choix. Par exemple (un incubateur dont l'objectif principal est de favoriser l'innovation sociale et environnementale. Dans ce cas, l'incubateur accordera une attention particulière aux startups qui ont un fort potentiel sur la société et l'environnement). Cet exemple illustre comment les missions et les objectifs spécifiques d'un incubateur peuvent orienter leurs choix en matière de startups à soutenir.

1.3.6. Localisation :

Certains incubateurs ont une orientation géographique particulière, ce qui peut avoir un impact significatif sur la sélection des start-ups. Par exemple (un incubateur situé dans une

⁷¹ BFMTV, Comment intégrer un incubateur ? le 06/11/2018. Disponible sur :

https://www.bfmtv.com/pratique/finances-perso/comment-integrer-un-incubateur_AN-201811060087.html

⁷² Marie BER, Op. Cit.

région côtière où le tourisme est important. Cet incubateur se concentre sur le développement de start-ups liées au tourisme. Les start-ups de cette région ont de meilleures chances d'intégrer cet incubateur en raison de sa focalisation sur ce secteur spécifique, soulignant l'importance de la localisation géographique pour l'admission.

1.3.7. Modèle Économique :

Lors de l'évaluation, l'incubateur analyse avec attention la viabilité financière du modèle économique de la start-up. Cela englobe une évaluation approfondie de la façon dont l'entreprise prévoit de générer des revenus et de maintenir sa stabilité financière à long terme. Ce critère est essentiel pour s'assurer que la start-up a une perspective solide en matière de rentabilité et de durabilité financière

Section 2 : les étapes et les activités du processus d'incubation :

L'incubation d'entreprises est un processus essentiel dans l'écosystème entrepreneurial, visant à catalyser le développement et la réussite des start-ups. Ce processus est caractérisé par une série d'étapes bien définies, accompagnées d'activités spécifiques conçues pour soutenir la croissance des jeunes entreprises. De la rentrée initial des start-ups à leur sortie de l'incubateur, en passant par l'apport de ressources, de mentorat et de formation, ce processus est crucial pour favoriser l'innovation le développement, la viabilité et la pérennité des entreprises en démarrage. Dans ce contexte, on va voir de manière approfondie les différentes étapes et activités qui composent ce processus d'incubation

2.1. Définition du processus d'incubation :

Selon (Hackett et Dilts 2004) la recherche s'est peu intéressée au processus d'incubation et à la définition même du processus. Ils précisent que « l'une des difficultés dans la définition de l'incubation réside dans la tendance à ne pas définir le processus d'incubation, ou à le définir de manière différente à chaque fois »⁷³

(Bergek et Norrman 2008) et (Hackett et Dilts 2004) on définit le processus d'incubation comme suite :

« Le processus d'incubation et un processus mis en place par les incubateurs d'entreprise, des business angels et des organisations de capital-risque afin de faciliter les processus entrepreneurial »⁷⁴.

Pour (Laviolette et Lou 2006) :

« Le processus d'incubation est avant tout un processus d'apprentissage par lequel un individu ou un groupe mobilise des ressources et développe des compétences pour la création d'une activité à valeur ajoutée. Tout au long de ce processus, l'individu et chaque membre de l'équipe développe des compétences entrepreneuriales transverses. Quel que soit l'issue de l'activité développée, les entreprises sortent du processus d'incubation avec de compétences nouvelles ou accrues et une meilleure employabilité : capacité à « réutiliser leurs compétences dans un autre contexte ».⁷⁵

⁷³Masmoudi Mohamed Reaf, Op. Cit, Page 117.

⁷⁴ MESSEGHEM Karim. (2021) « 10 idées clés sur l'accompagnement entrepreneurial », Editions EMS management et société, page 33.

⁷⁵ ANNE-LYSE BIZINDA VYI « LE PROCESSUS D'INCUBATION D'ENTREPRISE ET LES PETITES ENTREPRISES touristiques des pays en voie de développement : étude de cas sur le Burundi, en Afrique de l'est » Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en développement du tourisme, université du Québec à Montréal, juin 2014. Page 104.

2.2. Les différents modèles de processus :

Un programme d'incubation d'entreprises est stratégiquement conçu pour apporter une valeur significative aux entreprises incubées, avec pour objectif principal d'accroître leurs taux de survie, comme le soutiennent Bizzotto (2003) et Moreira et coll. (2012). Ces programmes se révèlent être des acteurs cruciaux dans l'écosystème entrepreneurial, offrant aux start-ups un environnement favorable à leur croissance et à leur développement. (Campbell et al. 1985) sont reconnus comme les premiers à développer un modèle de processus d'incubation d'entreprise. Ce modèle présente quatre services de base ou activités à valeur ajoutée, des domaines d'intervention où les incubateurs contribuent à l'amélioration des performances des entreprises.

Le processus débute par une évaluation des besoins, déterminant ainsi les entreprises qui bénéficieront de l'incubation (appelées locataires incubateurs). Ces locataires reçoivent également des activités à valeur ajoutée supplémentaires, telles que des investissements en capital et un accès à des réseaux d'experts. Le cycle d'incubation se termine lorsque les locataires obtiennent leur diplôme, ayant évolué vers des entreprises autonomes ou des entreprises en croissance.

Cependant, il convient de noter que le modèle de Campbell présente certaines limitations. (Smilor 1987) a étendu le modèle Campbell en mettant davantage l'accent sur l'environnement externe des incubateurs d'entreprise ce que (Campbell et al. 1985) n'a pas fait, ce processus qui doit tirer part d'un réseau de "services" de soutien ou d'activités à valeur ajoutée qui sont affiliés au secteur privé, aux universités, au gouvernement et aux organismes sans but lucratif. (Smilor 1987) a élargi le modèle de Campbell en se concentrant principalement sur l'affiliation à l'incubateur et les systèmes de soutien externes, sans accorder une attention équivalente aux activités et aux processus internes de l'incubateur lui-même. Une approche différente a été proposée par (Hackett et Dilts en 2004), basée sur le concept de la "boîte noire". Ce modèle de processus d'incubation d'entreprises s'intéresse à ce qui se passe à l'intérieur de l'incubateur (son dynamisme interne) tout en maintenant un lien essentiel avec son environnement externe.⁷⁶

Selon Masmoudi Mohamed Reaf :

⁷⁶ Fidelis A. Ayatse, Nguwasen Kwahar, et Akuraun S. Iyortsuun, « Business incubation process and firm performance : an empirical review » Journal of Global Entrepreneurship Research. Page 4. Disponible sur : <file:///C:/Users/HP/Desktop/explication%20du%20processus%20d'incubation.pdf> .

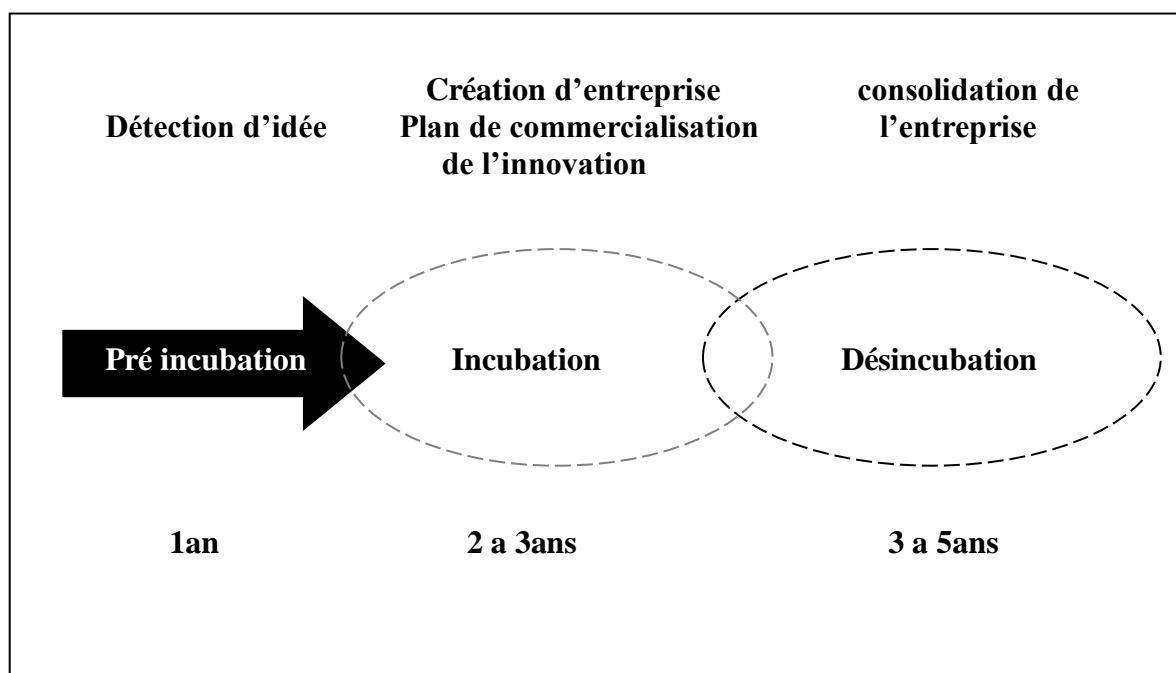
Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

« Il n'existe pas un processus universel d'incubation. Chaque structure d'incubation admet sa propre logique d'intervention et son propre processus d'incubation ». ⁷⁷

À partir de cette étude il explique que le processus d'incubation est une procédure qui suit les exigences de l'incubation, et qu'il n'y a pas de standard unique ou de normes qui sont utilisées par les organismes d'incubation. Il existe plusieurs modèles de processus d'incubation créés par différentes personnes, voici quelques modèles :

Hulett et Pérez ⁷⁸ ont simplifié le processus d'incubation de l'université nationale expérimentale de Tachira, au Venezuela, qui figure ci-dessous en trois étapes : une phase de pré incubation qui dure un an, une phase d'incubation qui dure de 2 à 3 ans et une phase de désincubation qui s'étend sur 3 à 5 ans.

Figure 3 : Le processus d'incubation UNET (Hulett et Pérez, 2002)



Source : Masmoudi Mohamed Reaf « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », thèse pour l'obtention du doctorat en Business administration, Université du Sud Toulon-Var, 2007. France, Page 119

Bizotto (2003) décrit le processus d'incubation en 5 phases : ⁷⁹

- la phase de prospection et d'attraction des porteurs d'idées.
- la phase de sélection des porteurs de projets.

⁷⁷ Masmoudi Mohamed Reaf, Op. Cit, page 119.

⁷⁸ Masmoudi Mohamed Reaf, Op. Cit, page 119

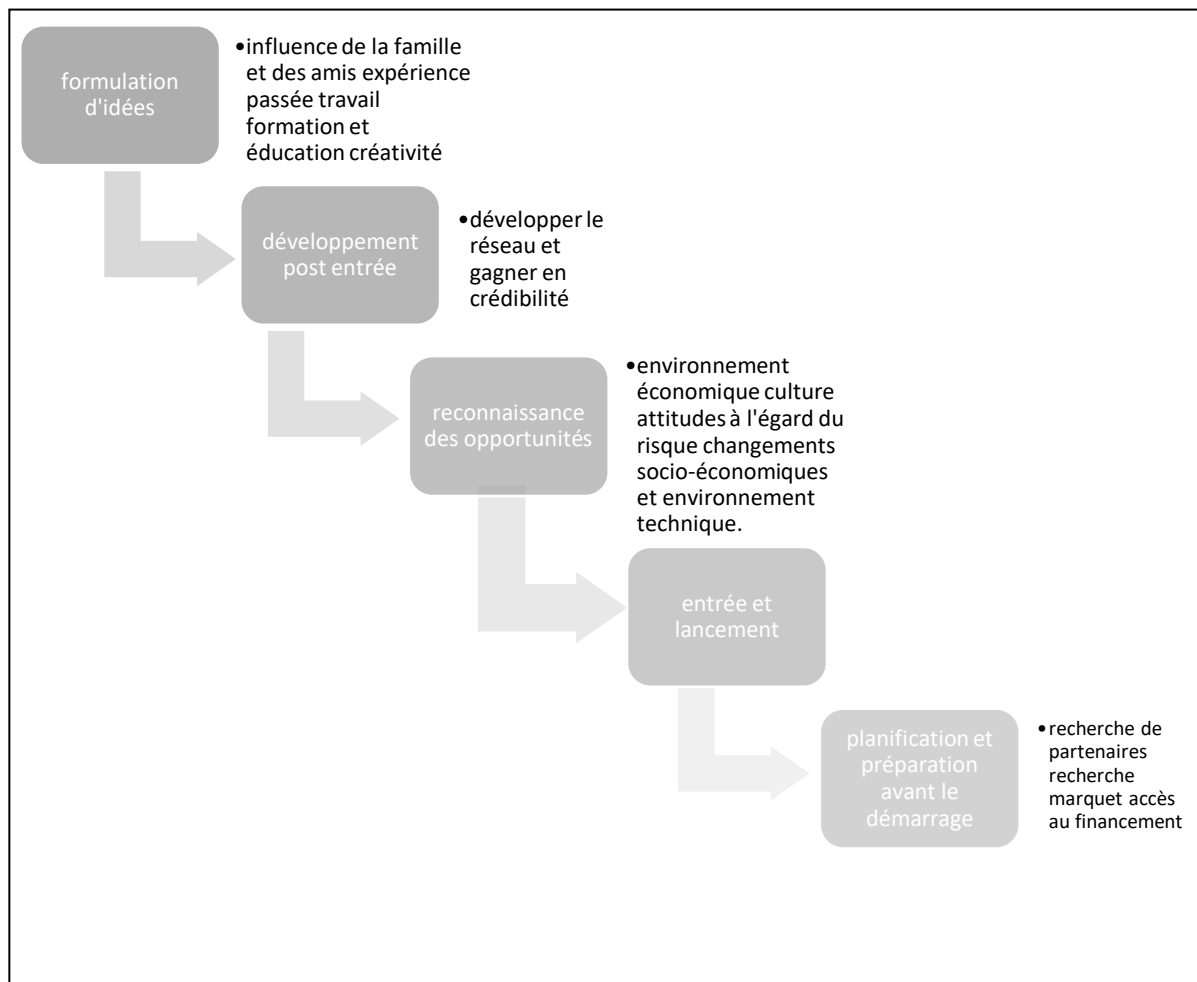
⁷⁹ Masmoudi Mohamed Reaf, Op. Cit, page 119

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

- la phase d'orientation, d'accompagnement et l'évaluation des entreprises incubées.
- la phase de sortie de l'incubation.
- la phase d'évaluation de l'incubateur.

Carter et Jones-Evans (2000) à leur tour à proposer un processus générique d'incubation en cinq étapes, comme le montre la figure 04. L'une des caractéristiques de ce modèle est que les étapes proposées sont axées sur les besoins de l'incubé, qui seront soutenus par le service fourni par les incubateurs au cours du processus de l'incubation.⁸⁰

Figure 04 : (processus d'incubation de Carter et Jones-Evan).



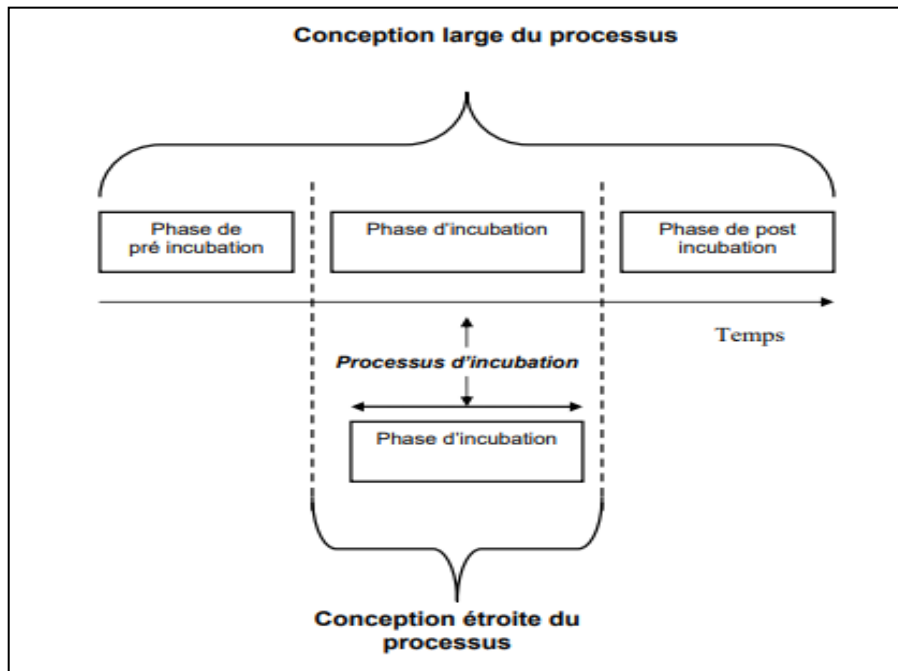
Source : António C. Moreira et Marta F. S. Carvalho « Incubation of New Ideas: Extending Incubation Models to Less-Favored Regions ». À partir du volume « Esprit d'entreprise » Editer par Thierry Burger-Helmchen, Published. On ligne 29, février, 2012. Page 45.

Masmoudi Mohamed Reaf (2006) a mis en place un processus d'incubation avec une conception large et une conception étroite, le concept large considère que le processus d'incubation commence dès la détection d'idée de projets (phase de pré incubation), se poursuit

⁸⁰ António C. Moreira et Marta F. S. Carvalho, Op. Cit, page 44

par le développement et l'apprentissage (phase d'incubation), et se termine à la consolidation de l'entreprise (phase de post incubation). la conception étroite se focalise uniquement sur la phase d'incubation comme le montre la figure 4. Pour (Masmoudi Mohamed Reaf 2006) Le processus d'incubation dans sa conception étroite correspond à la phase d'incubation dans la conception large du processus d'incubation.

Figure 05 : Les deux conceptions du processus d'incubation



Source : Masmoudi Mohamed Reaf « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », thèse pour l'obtention du doctorat en Business administration, Université du Sud Toulon-Var, 2007. France, Page 118.

2.2.1. La conception large du processus d'incubation :

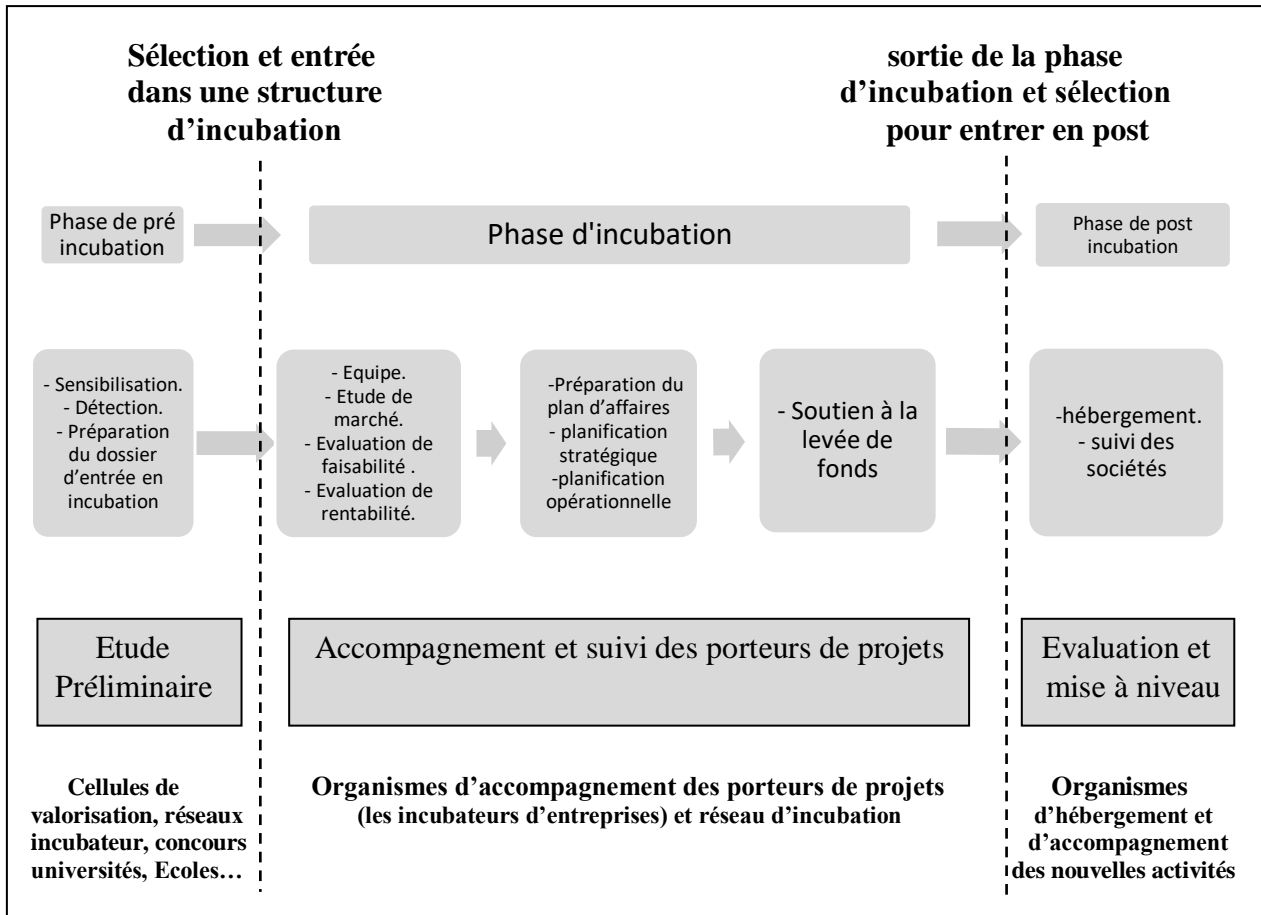
La conception large du processus adopté par (Masmoudi 2006) Influencé et inspiré du processus d'incubation de (Hulett et Pérez 2002)⁸¹ implique une vision globale et stratégique de l'incubation, elle vise à accompagner les entrepreneurs dans la création et le développement de leurs entreprises et qui prend en compte les besoins et les attentes des différents acteurs (porteurs de projets, structures d'incubation, partenaires financiers, académiques, etc... Elle suppose également une coordination et une coopération entre les acteurs interne et externe

⁸¹ Masmoudi Mohamed Reaf, Op. Cit, page 120

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

comme on peut le voir dans la figure 5. Cette conception large permet de renforcer l'efficacité et l'impact du processus d'incubation sur le plan économique, social et environnemental.

Figure 06 : Le processus d'incubation (Masmoudi, 2006)



Source : Masmoudi Mohamed Reaf « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », thèse pour l'obtention du doctorat en Business administration, Université du Sud Toulon-Var, 2007. France, Page 120.

2.3. Les phase d'incubation :

Le processus d'incubation et l'ensemble d'action et d'interaction qui vise à accompagner les entrepreneurs dans la création et le développement de leurs startups. Pour (Masmoudi 2006) Ce processus se divise en trois étapes, qui sont les suivantes : une période de pré incubation, une période d'incubation et une période de post incubation.

2.3.1. Phase de pré incubation :

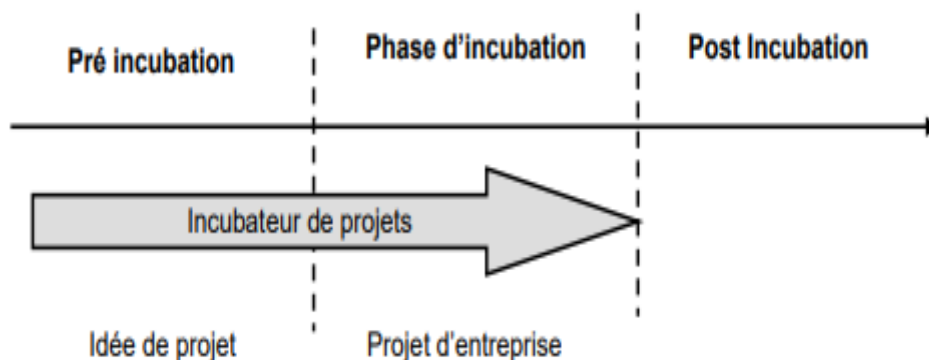
La phase de pré incubation est très importante pour les porteurs de projets. Cette phase permet aux porteurs de projet de clarifier leur idée, de définir leur vision, de réaliser une étude de marché, de construire un business plan, et de se former aux bases de l'entrepreneuriat. Cette

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

phase est donc une étape essentielle pour les porteurs de projets innovants, elle augmente ainsi les chances de succès du projet et facilite son passage à la phase d'incubation.

Pour (Masmoudi 2006) il existe deux approches de la pré incubation⁸², La première approche considère le pré-incubateur comme une structure qui intervient en amont d'un incubateur (il agit avant l'incubateur dans le processus de création d'entreprise). Son rôle est de détecter et d'accompagner les porteurs d'idées jusqu'à la formalisation de leur projet, il s'agit donc d'une phase de maturation de l'idée. Une fois le projet formalisé et validé le porteur de projet peut intégrer un incubateur ou une pépinière d'entreprises, qui lui offriront un accompagnement plus complet. Dans cette première approche, le pré incubateur joue le rôle d'incubateur de projets comme en peut le voir dans la figure suivante.

Figure 7 : incubateur de projet (Masmoudi 2006).

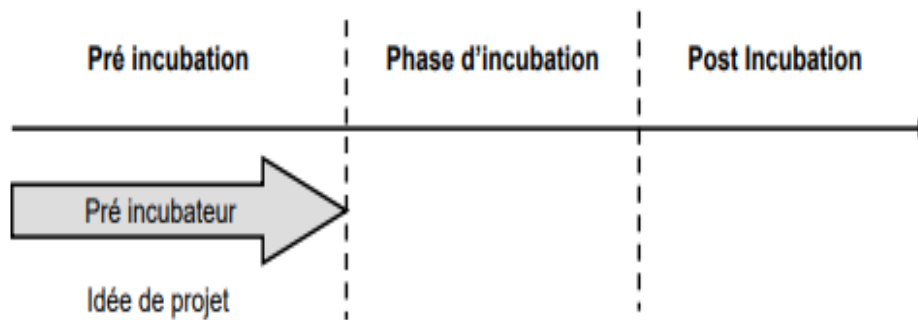


Source : Masmoudi Mohamed Reaf « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », thèse pour l'obtention du doctorat en Business administration, Université du Sud Toulon-Var, 2007. France, Page 155

La deuxième approche consiste à considérer le pré-incubateur comme une structure qui intervient en amont et en parallèle de l'incubateur. Son rôle est de détecter et d'accompagner des porteurs d'idées pendant les premières étapes de test de faisabilité. Il s'agit donc d'une phase d'expérimentation de l'idée. Une fois le projet testé et validé, le porteur de projet peut intégrer un incubateur, qui lui offrira un accompagnement plus spécifique et un hébergement plus adapté à son développement. Cette approche permet de transformer des idées en projets d'entreprises et de les accompagner tout au long du processus. Dans cette deuxième phase de pré incubateur le pré-incubateurs joue le rôle de L'incubateur d'idées.

⁸² Masmoudi Mohamed Reaf, Op. Cit, page 128.

Figure 8 : L'incubateur d'idées ou pré-incubateur (Masmoudi 2006).



Source : Masmoudi Mohamed Reaf « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », thèse pour l'obtention du doctorat en Business administration, Université du Sud Toulon-Var, 2007. France, Page 157.

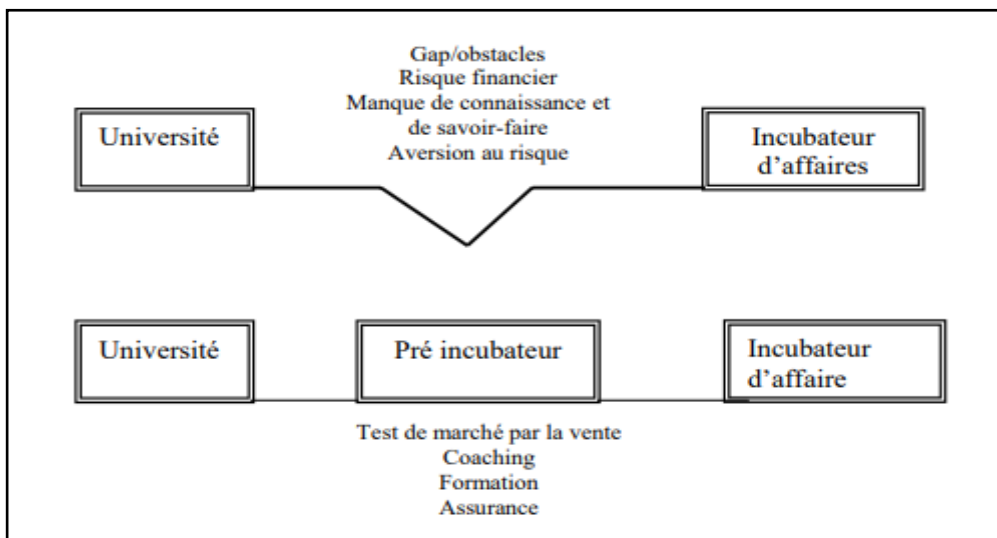
Pour résumer, la première approche c'est quand le pré-incubateur aide à **mûrir l'idée**. Il prépare le porteur d'idée à entrer dans un incubateur ou une pépinière d'entreprises, qui aideront à créer et à gérer son entreprise. La deuxième approche, c'est quand le pré-incubateur **aide à tester** l'idée, Il le prépare à entrer dans un incubateur, qui aidera à développer l'entreprise. La différence principale, c'est que la première approche se concentre sur la **maturation de l'idée**, tandis que la deuxième approche se concentre sur **l'expérimentation de l'idée**. La première approche intervient avant l'incubateur, tandis que la deuxième approche intervient en parallèle de l'incubateur.

2.2.1. Le pré incubateur :

Pour les Nord-Américains, avant la phase de création d'une entreprise, les structures qui les accompagnent se nomment plutôt des pré-incubateurs. Elles sont habituellement situées près des centres de formation, dans les collèges ou les universités, et sont souvent liées à ces établissements et à leurs laboratoires technologiques (Albert et coll., 2002)⁸³ Les pré-incubateurs ont pour rôle de combler le gap entre ces établissements, comme l'université et l'incubateur d'entreprises comme en peut le voir dans la figure 8, en permettant aux chercheurs universitaires d'examiner la faisabilité de leurs idées d'affaires avant qu'ils prennent le risque de fonder une entreprise (Masmoudi 2006).

⁸³MARCIL Frédéric, « Incuber l'entrepreneur pour développer l'économie locale : l'expérience LaCERE à Acton Vale », mémoire présenté pour l'obtention de la maîtrise en administration des affaires, Université du Québec à Trois-Rivières, 2013, page 25.

Figure 09 : La place et le rôle du pré incubateur dans le système d'innovation (Masmoudi 2006) :



Source : Masmoudi Mohamed Reaf « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », thèse pour l'obtention du doctorat en Business administration, Université du Sud Toulon-Var, 2007. France, Page 122

Cette structure vise à augmenter l'assurance et la pérennité de la future entreprise, ont offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, qui peut inclure du coaching, de la mise en relation, des formations, des ateliers, des tests de marché par la vente sont qu'il y ait une création d'entreprise, de la communication, du réseautage, du prototypage. Selon (Masmoudi 2006) :

« Ce modèle de pré incubateur cible les étudiants et les professeurs et les chercheurs à des stades très avancés du processus de création, afin qu'ils puissent transformer leurs connaissances en opportunités d'affaires. »⁸⁴

2.3.2. Phase d'incubation :

Au stade de la phase d'incubation, les porteurs d'idées ont déjà validé la première étape qui est la phase de pré-incubation, et sont prêts à approuver, développer et réaliser leur modèle d'affaires dans la phase d'incubation qui est une étape cruciale pour les entrepreneurs.

La phase d'incubation revêt une importance capitale pour les entrepreneurs qui désire donner vie à leur idée en une entreprise florissante, elle représente une étape cruciale dans la transition de la simple conception de projet à la création concrète de l'entreprise. Pendant cette phase, les

⁸⁴ Masmoudi Mohamed Reaf, Op. Cit, page 123.

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

conseillers et les responsables de l'incubateur jouent un rôle décisif en assurant un suivi constant et une évaluation continue des porteurs de projets sélectionnés.

L'accompagnement pendant cette étape vise à mettre à disposition des futurs entrepreneurs des ressources nécessaires pour le développement de leur projet tout en favorisant l'obtention des compétences nécessaires à leur autonomie, ainsi qu'à la gestion à long terme de leur entreprise. Pour ce faire, le programme d'incubation déploie des moyens matériels tels que des locaux équipés, des laboratoires et un support bureautique. Parallèlement, des ressources immatérielles variées tels que des financements et des réseautages sont mises à disposition, adaptées aux spécificités de chaque entreprise et de son environnement opérationnel.

Les soutiens offerts par les incubateurs au cours de cette phase peuvent englober une variété de services, allant de programmes de mentorat à des ateliers spécialisés, en passant par des occasions de réseautage stratégique et des opportunités de financement. Il revient ainsi aux porteurs d'idées de tirer avantage de cette période d'incubation et bénéficier des programmes de mentorat et en participant activement aux ateliers. Ces porteurs d'idée sont également encouragés se mettre en quête d'avis, de commentaire, et d'expérience de leurs clients et mentors pour bénéficier de conseils précieux et d'une perspective extérieure éclairée. En réagissant de manière positive à ces retours d'expérience, ils peuvent rapidement apporter les ajustements nécessaires pour améliorer leurs produits ou services.

Pour conclure, la phase d'incubation se révèle être une étape vraiment importante pour les porteurs de projets qui visent à concrétiser leur vision en une entreprise réussie et ce développe de manière favorable, Grâce à un encadrement méthodique et une démarche préventive pour éviter ou minimiser les obstacles et les problèmes (prenant l'initiative pour anticiper les besoins, résoudre les problèmes potentiels et améliorer constamment leur entreprise), Cela leur permet de jeter les bases solides d'un avenir prometteur pour leur entreprise.

2.3.3. Phase de post incubation :

Une fois la période d'incubation terminée et que l'entreprise atteint un certain degré de maturité, l'entrepreneur reçoit l'orientation et l'assistance nécessaires pour poursuivre le développement de son entreprise en dehors de l'espace de l'incubateur. La durée de la phase de post-incubation varie généralement de 6 mois à un an, en fonction des besoins spécifiques de chaque entreprise.

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

La post-incubation d'entreprise représente un processus de soutien essentiel pour les jeunes entreprises en phase de démarrage. Son objectif fondamental est d'assister ces nouvelles entreprises dans leurs premières opérations, qu'elles soient d'ordre commercial, administratif, tout en les accompagnant dans la recherche de fonds nécessaires à leur croissance. L'objectif global est de réduire les risques d'échec et d'assurer la pérennité des entreprises sortant du processus d'incubation.

Masmoudi (2006) dans un entretien⁸⁵ avec un dirigeant de l'incubateur de projets NBK précise qu'un suivi régulier est établi avec les incubés une fois la phase d'incubation terminée. Cette relation se traduit par des rencontres périodiques, généralement une demi-journée par trimestre au cours des deux premières années d'activités, et un entretien par semestre pour la troisième année. Pendant ces échanges, le responsable de la pépinière analyse les résultats obtenus pendant la phase d'incubation et de démarrage, en les comparant aux objectifs et aux plans financiers initiaux. L'objectif est d'identifier les problèmes potentiels et de fournir des conseils aux entreprises.⁸⁶

En somme, la phase de post-incubation d'entreprise se révèle être un pilier essentiel pour les jeunes entreprises en démarrage, constituant un processus de soutien pour les entreprises en phase de démarrage, visant à les guider dans leurs recherches. Son rôle est de faciliter le lancement en mettant à disposition des moyens à coût réduit et des ressources telles que des conseils, des expertises spécialisées et une planification précise. Son objectif ultime est de minimiser les risques d'échec et de garantir la pérennité des entreprises incubées.

2.4. Les acteurs impliqués dans le processus d'incubation :

Les parties prenantes engagées dans le processus d'incubation des start-ups représentent des individus ou des organisations qui contribuent au soutien et au développement des projets entrepreneuriaux innovants. Ces acteurs assument divers rôles et fonctions, alignés sur leurs missions, compétences et objectifs. On peut identifier cinq catégories principales d'acteurs impliqués dans le processus d'incubation des start-ups :

⁸⁵L'étude a été menée par Masmoudi Mohamed Raef à base d'échantillon d'incubateurs d'entreprise et d'entreprise incubée, L'entretien s'est déroulé avec un dirigeant de l'entreprise NBK qui est « une entreprise d'incubateurs de projet » en présence de l'ensemble des membres de l'équipe entrepreneuriale, sur les objectifs, la mission et les rôles des incubateurs de projet.

⁸⁶ Masmoudi Mohamed Raef, Op. Cit, page 287.

2.4.1. Les entrepreneurs :

Ce sont des individus à porteurs d'idée, détenant la vision, la motivation pour créer et développer leurs start-ups. Ils tirent avantage du processus d'incubation qui leur offre une orientation personnalisée, des ressources financières et matérielles, ainsi qu'un accès à un réseau d'experts et de partenaires. Les entrepreneurs doivent s'engager pleinement dans le processus d'incubation, en respectant les normes et les exigences des incubateurs, en participant activement aux activités offertes, en tirant profit des conseils des mentors, et en validant leurs hypothèses sur le marché.

2.4.2. Les responsables des structures d'incubation :

Les responsables des structures d'incubation jouent un rôle essentiel au sein du processus d'incubation des start-ups. Ils dirigent et supervisent les initiatives au sein des incubateurs, et assure une coordination efficace et un environnement favorable. L'une de leur tâche essentielle est la sélection des projets à incuber, mais aussi il s'assure la création de programmes adaptés, la mise à disposition des ressources nécessaires, et la garantie de la qualité des services offerts aux entrepreneurs. Ils ont également la responsabilité de faciliter la collaboration entre les parties prenantes, et d'assurer l'évaluation continue de l'efficacité du processus d'incubation. En travaillant en étroite collaboration avec les entrepreneurs, les mentors et les partenaires, les responsables des structures d'incubation contribuent à créer un écosystème dynamique favorisant la croissance et la réussite des start-ups.

2.4.3. Les formateurs :

Un formateur se concentre principalement sur l'enseignement de connaissances techniques et des différents aspects liés à la création et au développement d'une entreprise, Les formateurs dispensent généralement des cours, des ateliers ou des sessions de formation structurées. Ils ont pour objectif de renforcer les compétences pratiques des entrepreneurs dans des domaines spécifiques, tels que la gestion financière, le marketing, la technologie, ou d'autres compétences essentielles à la gestion d'une entreprise. La relation formateur et entrepreneur est souvent de courte durée et axée sur l'acquisition de compétences particulières.

2.4.4. Les mentors :

Les mentors se positionnent en tant qu'accompagnateurs majeurs pour les entrepreneurs, mais aussi les principaux résolveurs de problèmes. Un mentor est généralement une personne expérimentée, souvent dans le même domaine d'activité que l'entrepreneur qu'il guide et

travaille souvent en étroite collaboration avec les entrepreneurs sur une période prolongée, Ces individus offrent un accompagnement continu aux start-ups en fournissant des conseils, des avisés et de l'expérience. Leur objectif est d'aider les entrepreneurs à relever les défis, à prendre des décisions stratégiques, à améliorer leurs produits ou services, et à accélérer leur croissance.

2.4.5. Les partenaires :

Les partenaires peuvent être des individus ou organisations qui collabore avec des incubateurs et des start-ups en apportant des ressources matérielles, financières, ou humaines. Ils peuvent être des institutions publiques, des entreprises privées, des associations, ou des réseaux professionnels. Leur objectif est de soutenir le processus d'incubation et de favoriser l'émergence et la durabilité des start-ups. Les partenaires ont également la possibilité de tirer profit du processus d'incubation en accédant à de nouvelles opportunités dans les domaines des affaires, des partenariats, ou de l'innovation.

2.5. Les difficultés et les opportunités du processus d'incubation :

Le processus d'incubation des start-ups s'avère être un pilier fondamental de l'écosystème entrepreneurial. Cependant, ce processus dynamique ne se déroule pas sans ses propres difficultés et opportunités. Les difficultés proviennent de la rude compétition entre les incubateurs pour attirer les projets les plus prometteurs, de la complexité à la personnalisation des programmes, et de la nécessité de garantir la viabilité de l'entreprise. D'un autre côté, des opportunités se dessinent dans la collaboration entre les structures d'incubation pour optimiser les ressources, la diversification des approches afin de s'adapter à divers secteurs, et la mise en valeur des réussites des start-ups incubées pour renforcer l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial.

2.5.1. Les difficultés du processus d'incubation :

- **La concurrence :** Une concurrence entre les structures d'incubation visant à attirer et retenir les projets les plus prometteurs et les talents les plus exceptionnels. Cette rivalité encourage les incubateurs à constamment améliorer leurs services de soutien, ce qui se révèle finalement bénéfique pour les entrepreneurs.
- **La complexité :** Les besoins des entrepreneurs et de leurs projets sont variés et en constante évolution. Cela rend le processus d'incubation complexe. Les incubateurs doivent être flexibles et capables de s'adapter rapidement pour répondre aux besoins spécifiques de chaque start-up.

- **La durabilité** : Assurer la durabilité du processus d'incubation est un défi crucial. Les incubateurs doivent maintenir leur pertinence au fil du temps pour garantir la pérennité des structures d'incubation et des start-ups qu'elles accompagnent. Cela nécessite une gestion efficace des ressources et une vision à long terme.

2.5.2. Les opportunités du processus d'incubation :

- **La coopération** : Les structures d'incubation peuvent collaborer pour mutualiser leurs ressources, compétences et réseaux. Cette coopération renforce l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial en favorisant l'échange d'idées et de meilleures pratiques.
- **La diversification** : En adaptant leurs processus d'incubation à différents types de projets, secteurs et marchés, les incubateurs peuvent répondre à une gamme plus large de besoins entrepreneuriaux. Cette diversification élargit leur portée et leur impact.
- **La valorisation** : Renforcer l'image, la notoriété et la crédibilité des structures d'incubation et des start-up incubées est essentiel. Cela attire non seulement des entrepreneurs de qualité, mais favorise également l'attractivité des investissements et des partenariats stratégiques.

Section 3 : L'impact de l'accompagnement des incubateurs sur les start-ups :

L'impact de l'accompagnement des incubateurs sur les start-up est incontestable. Il est démontré que les entreprises ayant reçu un soutien pendant leur phase de création ont une meilleure résistance face aux défis du marché et ont une durée de vie plus longue que celles qui ne l'ont pas reçu. De plus en plus, cet accompagnement se révèle bénéfique pour la croissance et la rentabilité des start-ups, et le nombre de structures d'accompagnement à la création d'entreprise a considérablement augmenté. Cette tendance souligne l'importance continue de soutenir et de guider les nouvelles entreprises dans leur parcours vers la réussite.

3.1. L'importance de l'accompagnement des incubateurs sur les start-up :

L'accompagnement joue un rôle pivot dans la progression des start-ups vers le succès, c'est un pilier incontestable dans la réussite des start-ups. Il offre une multitude de formes de soutien à divers stades de leur parcours depuis leur phase d'idéation jusqu'à leur expansion sur le marché. De nombreuses études ont démontré de manière cohérente l'impact positif de l'accompagnement sur la réussite des start-ups, influant sur leur survie, leurs performances, leur capacité à innover, et leur contribution à la création d'emplois. Comme on peut le voir ici dessous certains auteurs ont expliqué l'importance fondamentale de l'accompagnement des start-ups.

Selon (Léger-Jarniou et Saporta 2006) :

« Les initiatives entrepreneuriales nécessitent d'être guidées et accompagnées à une étape quelconque de leur processus, et que la performance qui en résulte est le plus souvent associée à la qualité et à la durée de cet accompagnement »⁸⁷.

Pour (Cuzin et Fayolle 2006) :

« L'accompagnement est souvent présenté comme l'un des facteurs de réussite des projets de création, reprise ou développement d'entreprise. Les pays dans lesquels la densité entrepreneuriale est la plus forte sont aussi ceux où l'accompagnement précoce est le plus développé »⁸⁸.

⁸⁷Michelle Hentic-Giliberto, Sandrine Berger-Douce « Rôle de l'accompagnement amont sur la poursuite du projet d'affaires : résultats d'une enquête empirique » Revue de l'Entrepreneuriat / Review of Entrepreneurship, Vol : 16, No : 02, Année : 2017 page31.

⁸⁸Masmoudi Mohamed Reaf, Op. Cité, page 51

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

Pour (St-Jean 2008) qui s'est appuyé sur les travaux de (Legendre 1993) et (Politis 2005) à distinguer deux dimensions de l'apprentissage entrepreneurial, la transformation du porteur d'idée lui-même et l'acquisition de connaissances et de compétences. L'accompagnement par les incubateurs doit faciliter l'accès à l'information et la construction de connaissances tout en permettant au porteur d'idée de développer une vision stratégique de son projet. (Sammur 2003) et (Bruyat 1993) insistent sur le fait que l'accompagnement doit être intégré dès les premières étapes du projet entrepreneurial⁸⁹. Cela permet au créateur de clarifier son projet en fonction de l'évolution de son environnement et de ses besoins changeants. En somme, l'accompagnement devrait servir de guide, favorisant et facilitant la maturation du projet et la prise de décision et que l'accompagnement n'est pas simplement une option, mais plutôt une nécessité pour réussir dans un environnement complexe et dynamique. Cette perspective renforce l'idée que le soutien externe est un pilier essentiel de la réussite d'une entreprise.

Les définitions des auteurs cités mettent toutes en évidence l'importance fondamentale de l'accompagnement des incubateurs dans le succès des start-ups. Les quatre auteurs s'accordent sur le fait que l'accompagnement est un facteur clé de succès pour les start-ups, qui ont besoin d'un soutien externe à différentes étapes de leur processus de création et de développement. (Léger-Jarniou et Saporta 2006) explique que l'entrepreneurs ne peuvent pas réussir tout seul, ils soutiennent que les entreprises en démarrage ont besoin d'un accompagnement à divers stades de leur parcours. Et aussi, ils précisent que la qualité et la durée de l'accompagnement jouent un rôle fondamental dans le succès des entreprises pour maximiser la performance et la pérennité des start-ups. (Sammur 2003) et (Bruyat 1993) soulignent également que l'accompagnement doit être adapté aux besoins et aux caractéristiques des start-ups, et qu'il doit favoriser leur apprentissage, leur maturation et leur prise de décision. (Cuzin et Fayolle 2006) abordent l'accompagnement précoce, qui vise à accompagner les porteurs de projet dès l'idée. L'accompagnement des start-ups par les incubateurs est un élément essentiel pour leur succès, car il leur apporte un soutien externe à différents moments de leur processus de création et de développement.

De nombreuses études ont été menées ces dernières années pour évaluer l'impact des incubateurs sur la réussite des start-ups. Cependant, il demeure actuellement difficile d'établir de manière juste et définitive si les incubateurs contribuent réellement à améliorer les chances

⁸⁹ Michelle Hentic-Giliberto, Sandrine Berger-Douce, Op. Cité, page 31

Chapitre 2 : L'accompagnement des Start-up par les incubateurs

de réussite des entreprises qui font appel aux incubateurs. Les résultats de ces études tendent à être contradictoires. Par exemple, les travaux de (Mian1997) et de (Colombo et Delmastro 2002) indiquent que les entreprises bénéficiant de l'incubation connaissent généralement une croissance plus significative de leur chiffre d'affaires et de leur effectif, ainsi qu'une plus grande activité en termes d'innovation, par rapport à des entreprises similaires qui n'ont pas recours à l'incubation. Toutefois, un débat animé s'est instauré concernant la validité des résultats de ces études, en raison des défis méthodologiques à la constitution d'échantillons de contrôle s'ajoute également le processus de sélection des incubés, par exemple, Hackett et Dilts (2004) soutiennent l'idée que les incubateurs devraient opter pour la sélection de projets jugés "faibles mais prometteurs". Néanmoins, en raison de la pression croissante envers la performance des incubateurs, il existe une exigence réelle de privilégier exclusivement les projets les plus prometteurs, afin de présenter des résultats aussi positifs que possible. Cette réalité conduit (Bearsé 1998) à remettre en question la véritable portée de l'incubation quant au succès des entreprises incubées. Il fait une étude sur les étudiants de Harvard pour mieux comprendre, ces derniers réussissent-ils grâce à la formation dispensée par l'établissement ou est-ce uniquement parce que Harvard a sélectionné ceux qui étaient capables de réussir. Par conséquent, démontrer de manière concluante l'existence d'un impact intrinsèque des incubateurs sur les performances des entreprises incubées demeure une tâche difficile et compliquée. Par conséquent, il est proposé de ce détourné de ce débat en reconnaissant qu'un effet positif peut exister. C'est précisément dans cette optique que s'inscrit l'étude menée par (Lambrecht et Pirnay 2005). Leurs résultats indiquent que les incubateurs n'exercent pas d'influence directe sur des variables quantitatives telles que le chiffre d'affaires. Cependant, leur recherche révèle que les incubateurs ont néanmoins un impact positif qui se manifeste au niveau des variables qualitatives des entreprises incubées. Cela englobe une meilleure organisation, une grande capacité à affronter les défis futurs, ainsi que le développement des connaissances. Malgré les incertitudes entourant le rôle des incubateurs dans les performances financières des entreprises⁹⁰, il apparaît difficile de nier leur influence et leur impact vie-a-vie des start-ups sur divers aspects voici quelque impacts de l'accompagnement des start-ups par les incubateurs comme on peut le voir ci-dessous :

⁹⁰ Chaffik Bakkali, Karim Messeghem et Sylvie Sammut « La performance des incubateurs proposition et validation d'un modèle de mesure multidimensionnel » Revue internationale P.M.E. Volume 27, numéro 3-4, 2014, page150. Disponible sur <https://id.erudit.org/iderudit/1028044ar>.

3.1.1. La survie :

L'accompagnement des start-ups joue un rôle vital dans la préservation de leur survie sur le marché concurrentiel. En effet, les jeunes entreprises bénéficient considérablement de l'assistance offerte par les incubateurs, ce qui contribue à réduire leur taux de mortalité ils offrent des ressources essentielles permettent aux start-ups de surmonter les défis et les incertitudes au quelle les start-ups se confronte et à augmenter leur survie Ainsi, l'accompagnement des start-ups représente un élément crucial pour le développement économique à long terme.

3.1.2. La croissance :

L'accompagnement se révèle être un catalyseur de croissance pour les start-ups, en simplifiant l'accès à des opportunités de financement et de partenariat, ce qui accélère leur développement. Colombo et Delmastro (2002) ont mené une étude sur un échantillon de 241 start-ups en Italie, dont 129 étaient incubées et 112 ne l'étaient pas. Leurs résultats ont mis en évidence que les start-ups incubées affichaient une croissance plus rapide et plus constante que leurs homologues non incubées, avec une augmentation de 55% de leur chiffre d'affaires contre 30% pour les start-ups non incubées⁹¹. Cette recherche souligne l'impact positif de l'incubation sur la croissance des start-ups

3.1.3. La rentabilité :

L'accompagnement peut améliorer la rentabilité des start-ups en leur permettant d'optimiser leurs coûts, leurs revenus et leur efficacité. Par exemple, (Colombo et Delmastro 2002) ont également observé que les start-ups incubées en Italie avaient une rentabilité supérieure à celle des start-ups non incubées. Les incubateurs jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la rentabilité des start-ups. Ils offrent des conseils en gestion financière, aident à optimiser les coûts opérationnels et encouragent l'efficacité opérationnelle. Les start-ups peuvent générer des revenus plus élevés tout en minimisant les pertes, ce qui renforce leur viabilité économique à long terme.

⁹¹Massimo G. Colombo et, Marco Delmastro « How effective are technology incubators ? Evidence from Italy » business management Word Press, page 1116. Disponible sur <https://businessmanagementphd.files.wordpress.com/2014/11/colombo-and-delmastro-2002-how-effective-are-tech-incubators-research-policy.pdf>

3.1.4. L'innovation :

L'innovation représente un moteur essentiel de la croissance économique et de la compétitivité. Les incubateurs jouent un rôle clé dans ce processus en mettant à la disposition des start-ups des ressources telles que de nouvelles connaissances, des technologies, en les projetent et les accompagnent dans des marchés potentiels. De plus, l'interaction avec d'autres start-ups au sein de l'incubateur peut stimuler la créativité et favoriser la collaboration, favorisant ainsi le développement de solutions innovantes. Cet environnement d'innovation soutenu par l'accompagnement renforce la position concurrentielle des start-ups sur le marché.

3.1.5. La création d'emplois :

L'accompagnement se révèle être un moteur essentiel de la création d'emplois en soutenant la croissance et la viabilité des start-ups. La création d'emplois est un indicateur fondamental pour évaluer la santé économique et sociale d'une région. Les incubateurs jouent un rôle significatif dans ce processus en favorisant la croissance des start-ups. Lorsque ces entreprises prospèrent, elles ont tendance à recruter de nouveaux employés, ce qui stimule l'emploi au niveau local et régional, contribuant ainsi à la stabilité économique et sociale. (Colombo et Delmastro 2002) dans leur étude ont examiné l'impact des incubateurs sur la création d'emplois. Leurs résultats ont montré que les start-ups incubées créaient davantage d'emplois que les start-ups non incubées. Les start-ups incubées avaient une proportion plus élevée d'employés qualifiés, ce qui reflète leur potentiel innovant. Cette constatation souligne l'importance cruciale de l'accompagnement dans la génération d'emplois de qualité.

3.1.6. La motivation personnelle :

L'accompagnement des start-ups par les incubateurs peut également influencer positivement la motivation personnelle des entrepreneurs. La création et la gestion d'une start-up sont des défis délicat et difficile, et l'incubateur peut jouer un rôle crucial en mettant en confiance et motiver les porteurs de projet. Lorsqu'une start-up bénéficie d'un accompagnement solide, elle peut se sentir mieux préparé à relever les défis, ce qui renforce sa détermination à réussir. L'acquisition de compétences entrepreneuriales, les encouragements reçus des mentors peuvent tous contribuer à maintenir la motivation personnelle à un niveau élevé. Une motivation personnelle influence et impacte positives sur le succès à long terme de la start-up. Elle peut les aider à persévérer face aux obstacles, à prendre des risques calculés et à continuer à innover, contribuant ainsi de manière significative à l'économie et à l'innovation.

3.2. L'impact économique des incubateurs sur l'accompagnement des start-ups :

Les incubateurs d'entreprises jouent un rôle essentiel dans l'écosystème entrepreneurial en tant que véritables catalyseurs du développement économique. Leur influence s'étend bien au-delà de l'accompagnement des start-ups, car ils contribuent aussi à la croissance de l'économie locale, régionale, voire nationale. Selon (Al Wadi, 2010), les incubateurs d'entreprises agissent comme un outil efficace dans le processus de développement économique. Cela aura sans aucun doute un effet positif sur le développement des petites et moyennes entreprises dans ces pays⁹².

La (NBIA) National Business Incubator Association, en vertu de sa position comme l'une des principales organisations mondiales de défense et de promotion des programmes d'incubation d'entreprises et de l'esprit d'entreprise, joue un rôle essentiel pour garantir le lancement et la mise en œuvre de programmes de développement économique et de croissance. L'association estime que l'incubation d'entreprises est l'un des outils les plus efficaces et les plus novateurs qui facilitent le développement économique et la croissance dans divers pays du monde⁹³.

Voici quelque avantages clés sur l'impact économique des incubateurs sur la création des start-ups :

3.2.1. Favorise l'émergence de nouvelles entreprises :

Les incubateurs fournissent un environnement favorable à l'émergence de nouvelles entreprises en leur offrant un soutien financier un Accès aux infrastructures, des programmes d'accompagnements et des mentorats. C'est ainsi que les incubateurs permet d'accroître le nombre de start-ups créées.

3.2.2. La création d'emplois :

Les incubateurs contribuent à la création d'emplois dans leur région en soutenant les start-ups. Ces start-ups embauchent de nouveaux talents, ce qui a un effet positif sur l'emploi local. De plus, les entreprises créées par les incubateurs peuvent également attirer des talents

⁹² Bouriche Sihem & Bouriche Ahmed « Le rôle des incubateurs d'entreprises dans le développement économique et Créativité dans les universités jordaniennes : l'Université de Muta » Journal de la paix pour les sciences humaines et sociales, Volume : 06, N° : 02, publié en 2022 page 81.

⁹³ MOHAMED IMAM SALEM « The Role Of Business Incubators In The Economic Development Of Saudi Arabia », International Business & Economics Research Journal, Volume 13, Numero 4, publié le 08/2014.

de l'extérieur, ce qui entraîne une augmentation de la main-d'œuvre et renforce l'économie locale.

3.2.3. L'attractivité des investissements étrangers :

Les incubateurs contribuent à accroître et à attirer des investissements étrangers dans la région avec l'émergence de start-ups à fort potentiel. Cela peut encourager les flux de capitaux étrangers vers la région, favorisant ainsi la croissance économique et le développement des entreprises locales.

3.2.4. Les partenariats commerciaux :

Les start-ups accompagnées par des incubateurs peuvent bénéficier d'un avantage sur l'échelle internationale grâce aux partenariats commerciaux facilités par ces structures. Les incubateurs tissent des liens avec des entreprises étrangères, des institutions de recherche, des organisations internationales, et des délégations commerciales, offrant ainsi des opportunités de collaborations internationales. Ces partenariats stimulent les échanges commerciaux et renforcent la position de la région sur la scène économique mondiale.

Conclusion du chapitre 2 :

L'accompagnement des start-ups par les incubateurs est un processus qui vise à soutenir les entrepreneurs innovants dans leur création et leur développement d'entreprises. Il s'agit d'un processus personnalisé et adapté aux besoins spécifiques de chaque start-up, qui leur offre des ressources matérielles, financières et humaines. Ce processus se déroule généralement en trois phases : la pré-incubation, l'incubation et la post-incubation, chaque phase a ses propres objectifs, activités et services offerts par les incubateurs aux start-ups, impliquent différents acteurs, tels que les responsables des structures d'accompagnement, les formateurs, les mentors et les partenaires.

Ces acteurs apportent leurs connaissances, leurs expériences, leurs réseaux et leurs ressources aux start-ups, en fonction de leurs missions, compétences et objectifs. L'accompagnement des start-ups par les incubateurs présente des difficultés et des opportunités, qui proviennent de la concurrence, de la complexité, de la diversification et de la valorisation. Ces facteurs influencent le fonctionnement et l'efficacité des incubateurs, ainsi que la satisfaction et la réussite des start-ups.

L'accompagnement des start-ups par les incubateurs a un impact positif sur la survie, la croissance, la rentabilité, l'innovation, la création d'emplois et la motivation personnelle des start-ups. Cet impact est toutefois difficile à mesurer de manière rigoureuse et objective, en raison des défis méthodologiques à la constitution d'échantillons de contrôle. Cet impact dépend également de la qualité de l'accompagnement, du profil des entrepreneurs, du type d'incubateur et du contexte du marché. L'accompagnement des start-ups par les incubateurs renforce les capacités des entrepreneurs, de les aider à surmonter les difficultés et les incertitudes, et de favoriser leur croissance et leur réussite.

Chapitre 3 :

L'incubateur de l'UMMTO
Étude de cas

Introduction au chapitre 3 :

L'existence d'incubateurs au sein des établissements universitaires a apporté d'excellent résultat dans les pays développés. En Algérie, ces dernières années, nous avons assisté à l'implantation d'incubateurs au sein des universités, qui jouent un rôle crucial dans la promotion de l'entrepreneuriat et l'incubation de nouvelles entreprises. Depuis 2011, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mis en place une politique d'accompagnement entrepreneurial visant à soutenir les étudiants désireux de créer leur entreprise. Au fil des années, cette politique s'est étendue avec la création de nouveaux incubateurs au sein d'universités telles que Blida, Tlemcen, Constantine, Oran, Bejaia, Tizi-Ouzou, et bien d'autres.

Après avoir examiné le cadre théorique du rôle des incubateurs et les différentes étapes du suivi effectuées par ces structures dans les deux premiers chapitres, nous nous tournerons maintenant vers une étude de terrain portant sur l'incubateur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Cette démarche vise à valider et a confirmé les concepts fondamentaux exposés dans le chapitre précédent et sera articulée autour de deux axes principaux.

Tout d'abord, nous présenterons l'incubateur de l'Université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, en mettant en lumière ses objectifs, ses missions, ainsi que ses partenaires stratégiques. Cette première partie permettra de cerner l'environnement dans lequel évolue l'incubateur et de comprendre son rôle au sein de l'université. Ensuite, nous allons parler de l'arrêté ministériel N°1275 qui est émis par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en Algérie pour aider au progrès des projets entrepris par les étudiants a travers l'incubateur de l'ummto. Et on va finir on va exposer les pratiques de l'incubation et ses différentes phases d'incubation au sein de cette structure. Cette approche pratique nous permettra d'examiner concrètement comment l'incubateur de l'UMMTO soutient les entrepreneurs et les start-ups, quels sont les services offerts, et comment il contribue à favoriser l'innovation et la création d'entreprises. Cette étude de cas nous aidera à illustrer de manière tangible les concepts théoriques présentés dans les premiers chapitres.

Section 1 : l'incubateur de L'UMMTO :

L'incubateur de l'UMMTO joue un rôle multifacette, allant de l'accompagnement des start-ups naissantes à la facilitation des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs du secteur public et privé et d'autres institutions. Dans cette section, nous nous plongeons au cœur de l'incubateur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) en mettant en lumière sa création, ces objectifs, sa structure organisationnelle, ces partenaires... Cet incubateur joue un rôle majeur dans la création et le soutien des start-ups innovantes au sein de l'université et dans la région environnante. À travers une présentation détaillée de ses objectifs, de sa structure organisationnelle et de ses partenariats stratégiques, nous découvrirons comment l'incubateur de l'UMMTO œuvre pour stimuler l'entrepreneuriat, encourager l'innovation, et contribuer au développement socio-économique de la région.

1.1. Présentation de l'incubateur de L'UMMTO :

L'incubateur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) joue un rôle majeur dans l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Fondé dans le but de soutenir la création et la croissance de start-ups innovantes, l'incubateur de l'UMMTO occupe une place centrale au sein de l'université et de la région de Tizi Ouzou.

Cet incubateur joue un rôle essentiel en tant que catalyseur de l'entrepreneuriat au sein de l'université. Il offre un environnement propice à la transformation des idées en entreprises prospères pour les étudiants, les diplômés, les chercheurs et la communauté universitaire en général. Cette initiative incarne l'engagement de l'UMMTO envers l'innovation et la création d'emplois, tout en favorisant la culture entrepreneuriale au sein de l'institution académique. Les différentes phases de création de cet incubateur⁹⁴ qu'on peut voir ci-dessous mettent en évidence la progression de cet engagement, démontrant l'importance de l'université en matière d'entrepreneuriat et d'innovation.

➤ Envoi d'une Demande de Création de l'Incubateur à la Tutelle : Juin 2022

En juin 2022, l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) a franchi une étape dans le renforcement de son écosystème entrepreneurial en soumettant une demande officielle à la tutelle par l'initiative de certains professeurs pour la création de l'incubateur de l'UMMTO. Cette démarche, portée par une vision ambitieuse visant à

⁹⁴ Entretien avec la directrice de l'incubateur de l'ummto.

promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat au sein de l'université, a marqué le début d'un processus dynamique et engageant.

➤ **Réponse Favorable : Décembre 2022**

Après une évaluation minutieuse de la demande, l'UMMTO a reçu une réponse favorable en décembre 2022. Cette décision reflète la reconnaissance de l'importance de l'incubation d'entreprises au sein de l'université et de son potentiel à contribuer au développement économique local.

➤ **Création de l'Incubateur de l'UMMTO, par une Décision Interne Signée par le Recteur de l'UMMTO : Février 2023**

En février 2023, concrétisant l'engagement de l'UMMTO envers l'entrepreneuriat et l'innovation, une décision interne a été signée par Monsieur le Recteur de l'UMMTO, officialisant ainsi la création de l'Incubateur de l'UMMTO. Cette étape marque le début d'une nouvelle ère pour l'université, où l'incubateur devient un pilier central de la stratégie d'innovation.

➤ **Désignation d'un Responsable de l'Incubateur et d'un Conseil Scientifique, Dont Sont Représentées les Neuf Facultés : Février 2023**

En février 2023, l'incubateur de l'UMMTO a franchi une autre étape cruciale en désignant un responsable dédié pour diriger les opérations de l'incubateur. Cette nomination garantit une direction experte et une coordination efficace de toutes les activités de l'incubateur. Parallèlement, un Conseil Scientifique a été constitué, composé de représentants des neuf facultés de l'université. Cette diversité d'expertise favorise la pertinence des programmes d'incubation et assure une vision inclusive de l'innovation.

➤ **Affectation des Espaces de Travail : Hall de Start-up et un Complexe de Start-ups (Inaugurés en Juin 2023)**

En juin 2023, l'incubateur de l'UMMTO a franchi une étape cruciale en dotant les start-ups d'espaces de travail. Ces espaces comprennent le Hall de Start-up, ainsi qu'un Complexe de Start-ups.

1.1.1. Emplacement et dispositif de l'incubateur de L'UMMTO :

L'incubateur de l'UMMTO, qui a été inaugurés en Juin 2023 se situe dans le bâtiment de la bibliothèque centrale du campus de Bastos, revêt une importance cruciale dans la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein de l'université.

Au rez-de-chaussée du bâtiment se trouve le hall des start-ups, une salle spacieuse de 250 m² pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes. Cet espace polyvalent est utilisé pour des conférences, des sessions de coaching personnalisé, des séances de travail, ainsi que pour l'organisation des soutenances des porteurs de projet conformément à l'arrêté 1275.

À l'étage supérieur du bâtiment se trouve le complexe des start-ups, une grande salle de 500 m² spécialement dédiée aux start-ups incubées. Cet espace offre un cadre idéal pour les jeunes entreprises en phase de démarrage, leur permettant de travailler en collaboration, de bénéficier de ressources partagées et de développer leurs idées novatrices.

Il est à noter que le siège principal de l'incubateur se trouve au campus de TAMDA, actuellement en phase de travaux d'aménagement en vue de l'ouverture prochaine de ses portes. Au travers de ses infrastructures actuelles et futures, l'incubateur de l'UMMTO va contribuer de manière significative à l'essor de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein de l'université, tout en créant un environnement stimulant pour les étudiants.

1.1.2. Objectifs de l'incubateur de l'UMMTO :

Le rôle principal de l'incubateurs de l'UMMTO est de promouvoir l'entrepreneuriat, l'innovation et le développement économique au cœur de l'institution académique. Leurs objectifs variés couvrent la stimulation de la création d'entreprises, ainsi que la facilitation de la collaboration entre chercheurs et entrepreneurs. Voici quelques-uns de ces objectifs :

- **Encourager l'entrepreneuriat** : L'incubateur de L'UMMTO visent à promouvoir la culture entrepreneuriale parmi les étudiants, les diplômés et les membres de la communauté universitaire en général.
- **Soutenir la création d'entreprises** : Il fournit un environnement propice à la transformation des idées novatrices en entreprises prospères, offrant des ressources et un encadrement nécessaire.
- **Favoriser l'innovation** : Il encourage la recherche et le développement de nouvelles technologies, ainsi que la création de produits ou services novateurs.

- **Créer des emplois** : Un objectif majeur est de contribuer à la création d'emplois en soutenant la croissance des startups et des entreprises incubées.
- **Renforcer la collaboration** : Il favorise la collaboration entre les étudiants, les chercheurs, les entreprises locales et d'autres acteurs du secteur de l'innovation.
- **Favoriser le développement économique régional** : En soutenant la création d'entreprises locales, cet incubateur contribue au développement économique de la région.
- **Offrir des ressources et des infrastructures** : Il met à disposition des startups des espaces de travail, des conseils en gestion, des connexions à des réseaux professionnels, des formations et d'autres ressources essentielles.
- **Accompagner la croissance des startups** : L'incubateur de l'UMMTO cherche à accompagner les startups incubées pour qu'elles deviennent des entreprises prospères, en les aidant à accéder à des financements, des marchés et des opportunités de croissance.

1.1.3. Les missions de l'incubateur de l'ummto :

Les missions essentielles de l'incubateurs de l'ummto se résument dans les points suivants :

- **Établir des réseaux stratégiques** : L'incubateur s'engage à créer et à entretenir un réseau de contacts stratégiques qui profite aux startups incubées. Ce réseau peut inclure des investisseurs, des mentors, des partenaires commerciaux et d'autres acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial.
- **Permet de gagner du temps** : L'une des valeurs ajoutées majeures de l'incubateur est de permettre aux entrepreneurs de gagner du temps. En fournissant des ressources et des services spécialisés, l'incubateur permet aux startups de se développer plus rapidement et de minimiser les obstacles qui pourraient ralentir leur croissance.
- **Assure des formations** : L'incubateur propose un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs en mettant à leur disposition des experts pour assurer des formations dans le domaine du développement de produits, la stratégie marketing, la gestion financière, la comptabilité, la gestion de projet, et le prototypage. Cette assistance renforce les compétences des porteurs d'idée et leur permet de mieux gérer leur entreprise.

1.2. Centre de développement entrepreneurial :

La CDE, également connue sous le nom de "Maison de l'Entrepreneuriat" de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, a vu le jour en 2017 en partenariat avec ANADE

(anciennement ANSEJ). Cette entité est rattachée au vice rectorat en charge des relations extérieures. Elle représente un puissant levier pour la promotion de la culture entrepreneuriale au sein de l'université. La CDE œuvre activement au développement de compétences entrepreneuriales parmi les étudiants et à la création d'un environnement propice à l'innovation et à la création d'entreprises. Elle joue un rôle significatif dans la dynamisation de l'écosystème entrepreneurial universitaire⁹⁵.

1.2.1. Les objectifs de la CDE :

- Sensibiliser les étudiants et les préparer à l'activité entrepreneuriale et la vie active en général Informer sur les dispositifs d'aide à la création d'entreprises innovantes et de startup.
- Fournir des services d'accueil, de consulting et de conseil afin de pré- accompagner les étudiants porteurs de projets.
- Favoriser les échanges avec les principaux acteurs de l'environnement : administrations fiscales, banques, administrations publiques, collectivités locales...

1.2.2. Distinction entre l'incubateur et le CDE :

Le Centre de Développement Entrepreneurial (CDE) et l'incubateur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) sont deux entités qui soutiennent l'entrepreneuriat, mais elles ont des rôles et des objectifs légèrement différents et ils se concentrent sur des étapes différentes du processus entrepreneurial.

Le CDE est généralement axé sur le développement des compétences entrepreneuriales, il peut offrir des programmes de formation, des ateliers et d'autres ressources pour aider les entrepreneurs à acquérir les compétences nécessaires pour gérer efficacement leur entreprise. Le CDE peut également aider les entrepreneurs à atteindre leurs objectifs de financement en facilitant l'accès au financement.

L'incubateur de l'UMMTO, en revanche, est une structure qui offre un soutien plus direct et pratique aux startups. Il fournit un espace où les entrepreneurs peuvent développer leurs idées et leurs entreprises avec le soutien de mentors et d'experts. Les incubateurs accompagnent les startups sur une période plus longue et acceptent les entrepreneurs au stade du projet ou de l'idée.

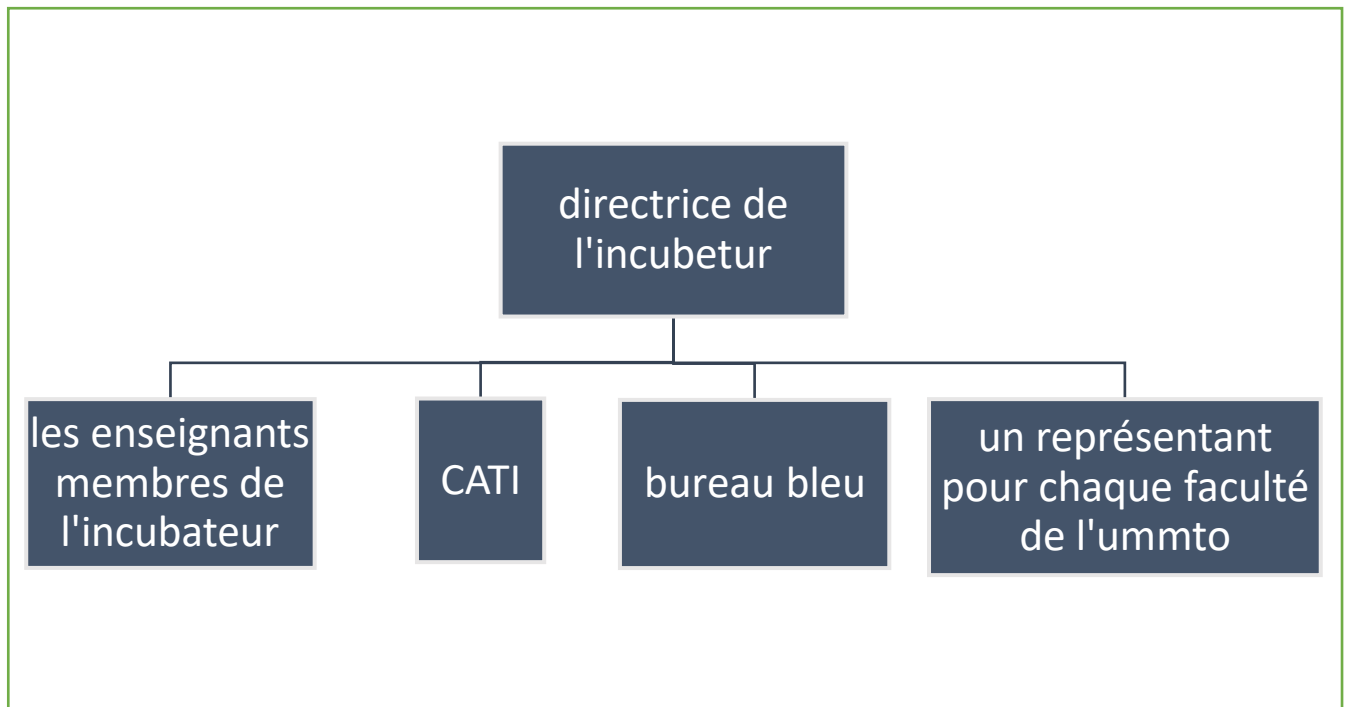
⁹⁵ <https://www.ummo.dz/maison-de-lentrepreneuriat/>

En résumé, le CDE se concentre sur le renforcement des compétences entrepreneuriales des porteurs d'idées déjà existantes, tandis que l'incubateur se consacre principalement à l'accompagnement des porteurs de nouvelles idées et offre un soutien plus direct aux startups en phase de démarrage. Ces deux entités travaillent en collaboration pour encourager l'innovation et l'entrepreneuriat au sein de l'université.

1.3. Structure organisationnelle de l'incubateur :

La structure organisationnelle de l'incubateur de l'UMMTO repose sur une équipe clé. La directrice dirige l'ensemble, apportant une vision stratégique. Le CATI, en tant que soutien à la propriété intellectuelle, est un pilier essentiel. Le Bureau Bleu facilite la relation entreprise université. Enfin, les représentants de chaque faculté apportent une dimension académique, favorisant l'innovation. Comme on peut le voir dans la figure ci-dessous cette structure assure un environnement dynamique et complet pour l'entrepreneuriat universitaire

Figure 10 : L'organigramme de l'incubateur de l'UMMTO



Source : réalisé par moi-même.

1.3.1. La directrice de l'incubateur :

La directrice de l'incubateur de l'UMMTO joue un rôle de premier plan dans la gestion de cette structure d'accompagnement. Sa responsabilité clé englobe la supervision des opérations, la planification stratégique, le maintien de relations étroites avec les startups incubées, le développement de partenariats, l'évaluation des performances, ainsi que la

représentation de l'incubateur lors d'événements et de conférences. Son rôle est indiscutablement essentiel à la réussite de l'incubateur et à la promotion de l'entrepreneuriat au sein de l'université. De plus, elle participe activement à l'élaboration de la stratégie de l'incubateur en collaboration avec les parties prenantes internes et externes.

Cette stratégie a pour but de définir les objectifs à court et à long terme de l'incubateur, tout en cherchant à cultiver des partenariats externes avec des investisseurs, des entreprises, des organismes gouvernementaux, des universités et d'autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial. Ces partenariats jouent un rôle crucial en offrant des opportunités de financement, de mentorat et un accès aux marchés. Ils renforcent l'impact de l'incubateur en facilitant la transformation des idées novatrices en entreprises prospères, favorisant ainsi le développement économique et l'innovation au sein de l'université et au-delà de l'université.

1.3.2. Le Centre d'Appui à la Technologie et l'Innovation (CATI) :

Le CATI a été créé en 2017 suite à une convention de partenariat signée entre l'UMMTO et l'Institut National Algérien de la Propriété industrielle (INAPI)⁹⁶. Le CATI joue un rôle important dans le processus d'enregistrement des brevets. Ils fournissent un soutien en matière de propriété industrielle, notamment l'assistance et les conseils en matière de dépôt des brevets. Cela comprend la rédaction de brevets et l'assistance lors du processus de dépôt. C'est une ressource précieuse pour les chercheurs et les innovateurs qui cherchent à protéger leurs inventions

1.3.2.1. Missions du CATI :

Le CATI assure l'accompagnement des chercheurs à travers les services suivants :

- Accès aux bases des données de brevets
- Assistance et conseil en gestion de la propriété industrielle, notamment la recherche dans l'état de la technique, rédaction de brevets.
- Assistance et conseil en matière de dépôt des marques, des dessins et modèles industriels.

1.3.2.2. Les actions du CATI :

- Organisation des journées de formation et de sensibilisation sur la propriété intellectuelle.
- Organisation des challenges et concours des meilleures idées innovantes.

⁹⁶ <https://www.ummtto.dz/vrelexcati/>

- Organisation des business meetings sur les contrats de transfert de technologie, en collaboration avec le bureau bleu.
- Participation aux événements nationaux et internationaux relatifs à la promotion de l'innovation.

1.3.2.3. Relation avec l'incubateur de L'UMMTO :

Le Centre d'Accompagnement en Propriété Industrielle (CATI) et l'incubateur de l'UMMTO sont deux entités distinctes, bien que les deux structures puissent opérer indépendamment, elles se complètent de manière significative dans le contexte de la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein de l'université mais elles peuvent être étroitement liées dans le contexte de la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein de l'université. Voici comment ces deux entités peuvent interagir :

- **Collaboration sur des projets innovants** : Le CATI peut collaborer avec des start-ups incubées pour les aider à protéger leurs innovations par le biais de brevets, de marques, ou de modèles industriels. Cela renforce la propriété intellectuelle des projets.
- **Formation et sensibilisation** : Le CATI peut organiser des séances de formation et de sensibilisation sur la propriété intellectuelle spécifiquement pour les entrepreneurs de l'incubateur comment on peut le voir dans l'annexe 1. Cela aide les porteurs de projets à mieux comprendre les enjeux de la propriété industrielle et à maximiser la valeur de leurs créations.
- **Le CATI peut jouer un rôle dans la valorisation des résultats de la recherche universitaire** : Il peut aider à identifier les innovations ayant un fort potentiel commercial et à faciliter leur transfert vers des start-ups hébergées par l'incubateur.

Cette collaboration peut favoriser la création de start-ups axées sur la propriété intellectuelle, offrant des produits ou services innovants protégés par des brevets, ce qui renforce la position de l'UMMTO en tant que moteur de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

1.3.3. Le Bureau de Liaison Entreprise Université (BLEU)

Le Bureau de Liaison Entreprise Université (BLEU) est un service rattaché au vice-rectorat chargé des relations extérieures (VRELEX). Son rôle est de créer et consolider les liens entre l'université et les entreprises, dans le but d'ouvrir l'université sur son environnement socio-économique⁹⁷. Voici quelques-unes de ses missions principales :

⁹⁷ <https://www.ummto.dz/vrelexbureau-bleu/>

➤ **Pour l'université :**

Il favorise l'ouverture de l'université sur le monde socio-économique, identifie toutes formes possibles de coopération, motive les porteurs de projets et les étudiants à s'ouvrir sur le monde socio-économique, développe l'ambition des étudiants pour le monde de l'emploi, aide à placer des stagiaires en entreprises dans le cadre de la préparation de leurs travaux de fin d'étude, œuvre pour offrir aux étudiants des possibilités d'insertion dans la vie professionnelle, met en place des collaborations dans des projets de recherche, permet aux étudiants d'arriver sur le monde du travail avec une formation qualifiante en adéquation avec les besoins du monde socio-économique.

➤ **Pour l'entreprise :**

Il développe des liens entre le secteur économique et l'université en organisant des journées d'information et en encourageant toutes les possibilités de partenariat, offre un espace de communication pour l'entreprise à travers les partenariats dans le cadre des manifestations scientifiques organisées par l'université, est réceptif à l'évolution des savoirs dont les universitaires contribuent en amont à la formation de ses futurs employés et en aval dans le cadre de formations éventuelles des personnels des entreprises. Le Bureau de Liaison Entreprise Université accompagne également les porteurs de projets startup et entreprises en leur offrant un réseau permettant l'évolution de leurs entreprises.

1.3.4. Les représentants des neuf facultés de l'UMMTO :

Les représentants des neuf facultés de l'UMMTO au sein de la structure organisationnelle de l'incubateur jouent un rôle essentiel en apportant une diversité d'expertises et de perspectives. Leur contribution revêt plusieurs aspects :

➤ **Représentation des Intérêts de Chaque Faculté :**

Chaque membre représente sa faculté respective au sein de l'incubateur. Ils sont chargés de faire représenter les besoins, les projets, et les idées de porteur de projet de leurs facultés.

➤ **Identification de Projets Potentiels :**

En étant en contact direct avec les étudiants, les enseignants, et les chercheurs de leur faculté, les représentants sont bien placés pour repérer des projets ou des idées qui pourraient être prometteurs en termes d'innovation ou de création d'entreprises.

➤ **Contribution aux Programmes de Formation :**

Ils peuvent aider à façonner les programmes de formation de l'incubateur pour qu'ils répondent aux besoins spécifiques de chaque faculté, en intégrant des éléments de formation pertinents dans leurs domaines.

➤ **Élargissement du Réseau :**

Les représentants des facultés peuvent également élargir le réseau de l'incubateur en mettant en relation des étudiants, des enseignants, et des chercheurs de leur université avec des experts, des mentors, et des partenaires potentiels.

➤ **Évaluation de la Pertinence des Projets :**

Les représentants des facultés peuvent participer à l'évaluation des projets soumis à l'incubateur pour déterminer leur pertinence par rapport aux besoins et aux priorités de leur faculté respective.

Les membres représentant chaque faculté au sein de l'incubateur de l'UMMTO apportent une contribution significative en termes de diversité, d'alignement sur les besoins académiques, de repérage de projets prometteurs, et de l'élargissement du réseau, contribuant ainsi à la vitalité et à la pertinence de l'incubateur au sein de l'université.

1.3.5. Les enseignants membres de l'incubateur :

Les enseignants membres de l'incubateur de l'UMMTO jouent un rôle multifacette au sein de cette structure. Leur contribution englobe l'encadrement des porteurs de projets, le partage d'expertise académique et professionnelle, et l'orientation des étudiants vers le monde de l'entrepreneuriat. En février 2023, 35 enseignants dont ceux de BOUIRA, BEJAIA et BOUMERDAS. Ces enseignants servent en tant que mentors, fournissant des conseils et des connaissances spécialisées aux startups incubées. De plus, ils aident à identifier les projets prometteurs au sein de l'université et à les guider vers le processus d'incubation. Leur rôle est crucial pour favoriser la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein de l'institution universitaire, tout en contribuant au développement économique et à l'essor des startups émergentes.

1.4. Partenaires de l'incubateur de l'UMMTO :

L'incubateur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou se positionne en tant qu'acteur central dans l'écosystème entrepreneurial, son rôle majeur consiste à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat parmi les étudiants et le personnel universitaire. Cependant, la

réussite de cet incubateur ne repose pas uniquement sur ses engagements à accompagner et soutenir les porteurs de projet. Elle dépend également de la collaboration avec divers partenaires qui apportent leur expertise, leurs ressources et leur soutien. Chacun de ces partenaires joue un rôle unique et complémentaire dans le soutien à l'incubateur de l'UMMTO, ces partenariats sont essentiels pour renforcer l'apport et la réussite de l'incubateur. Voici certains collaborateurs et partenaires clés de l'incubateur de l'UMMTO :

1.4.1. DGRSDT :

La Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique, en Algérie, joue un rôle essentiel en soutenant la recherche scientifique et le développement technologique. Elle est également responsable de la mise en œuvre de la politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique. En collaboration avec l'incubateur de L'UMMTO, la DGRSDT pourrait faciliter le financement de projets de recherche et d'innovation, tout en aidant à orienter la recherche vers des besoins pratiques du marché.

1.4.2. ANVREDET :

L'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET) en Algérie a pour mission fondamentale de valoriser les résultats de la recherche et du développement technologique, tout en soutenant et accompagnant les idées innovantes. Elle s'engage à mettre en œuvre des programmes concrets visant à stimuler l'innovation et la créativité, à renforcer les liens entre le secteur de la recherche scientifique et l'industrie, et à promouvoir la création d'emplois.⁹⁸

La collaboration de l'ANVREDET avec l'incubateur de l'UMMTO pourrait être bénéfique. En partageant son expertise en matière d'incubation et de valorisation technologique, elle contribuerait au développement des startups innovantes. De plus, l'ANVREDET pourrait jouer un rôle clé dans la promotion de l'entrepreneuriat en organisant des événements, des ateliers et des programmes de formation destinés aux étudiants et au personnel universitaire, favorisant ainsi une culture entrepreneuriale dynamique au sein de l'université. En collaborant étroitement avec l'UMMTO, elle pourrait également aider à concevoir et à mettre en œuvre des programmes de formation en entrepreneuriat et en innovation, renforçant ainsi les compétences des futurs entrepreneurs. Enfin, l'ANVREDET pourrait faciliter la création de partenariats

⁹⁸ Cite ANVREDET valorisation et innovation. Dernière consultation 15/08/2013. Disponible sur <https://www.anvredet.org.dz/>

stratégiques entre l'UMMTO et d'autres institutions et organisations, renforçant l'écosystème entrepreneurial de l'incubateur et contribuant à l'essor de l'innovation et de l'entrepreneuriat en Algérie.

1.4.3. CNCSIU :

La Commission Nationale de Coordination du Suivi de l'Innovation et des Incubateurs Universitaires a été créée en vertu de l'arrêté 1244 du 25 septembre 2022 en Algérie. Elle opère sous la supervision et la tutelle directe du ministre de l'Enseignement Supérieur. Son objectif est de valoriser les diplômés issus de la formation et de la recherche universitaires pour contribuer au développement socio-économique et encourager la création d'une génération d'entrepreneurs universitaires innovants. La CNCSIU, responsable de la coordination et de l'accompagnement des incubateurs et des centres d'appui à la technologie et à l'innovation, a pour mission de formuler une politique sectorielle visant à promouvoir et développer l'innovation et la transformation technologique. Elle s'efforce également de créer un lien entre l'université et le secteur des entreprises, établissant ainsi une passerelle entre les activités pédagogiques et de recherche des établissements d'enseignement supérieur et le tissu économique ⁹⁹.

La CNCSIU, en partenariat avec l'incubateur de l'UMMTO, pourrait apporter son expertise en matière d'incubation et de valorisation technologique. Elle jouerait un rôle essentiel dans l'organisation d'événements visant à promouvoir l'entrepreneuriat auprès des étudiants et du personnel universitaire. De plus, elle contribuerait au développement de programmes de formation en entrepreneuriat et en innovation. Enfin, la CNCSIU faciliterait l'établissement de partenariats stratégiques avec d'autres institutions et organisations afin de soutenir l'incubateur de l'UMMTO, renforçant ainsi l'écosystème entrepreneurial de l'université

1.4.4. INDJAZ ELDJAZAIR :

INDJAZ ELDJAZAIR, qui est une branche d'INJAZ El Arab, est une organisation à but non lucratif qui joue un rôle essentiel dans le soutien à la jeunesse à travers 15 pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) avec des programmes de promotion à l'entrepreneuriat. Leur mission est d'accompagner les jeunes pour les aider à exploiter tout leur potentiel, contribuant ainsi au développement économique de l'Algérie¹⁰⁰. Leur contribution à

⁹⁹ KADDOUR Hakima « Une commission chargée du suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires » Portail algérien des énergies renouvelables, publiée le 29 septembre 2022. Disponible sur : <https://portail.cder.dz/>

¹⁰⁰ ENSA.DZ février 2017« présentation INDJAZ ELDJAZAIR ». Disponible sur : <https://www.ensa.dz/wp-content/uploads/2017/02/Presentation-INJAZ-El-Djazair.pdf>

l'incubateur est de grande valeur, car ils stimulent la créativité, favorisent le sens des responsabilités, proposent des programmes de formation et fournissent un soutien financier aux jeunes entrepreneurs. Ce soutien renforce considérablement la capacité des startups à prospérer et à réussir.

1.4.5. Le CDTA :

Le Centre de Développement des Technologies Avancées (CDTA) est un établissement public en Algérie, placé sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique. Sa mission principale consiste à mener des activités de recherche scientifique, d'innovation technologique, de valorisation, et de formation dans les domaines des sciences et des technologies. La collaboration du CDTA avec l'incubateur de l'UMMTO serait extrêmement bénéfique. Il pourrait apporter son expertise en matière d'incubation et de valorisation technologique, facilitant ainsi le développement des startups technologiques. De plus, le CDTA pourrait contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat en organisant des événements, des ateliers et des programmes de formation destinés aux étudiants et au personnel universitaire. En outre, le CDTA pourrait aider l'incubateur à établir des partenariats stratégiques avec d'autres institutions et organisations, renforçant ainsi l'écosystème entrepreneurial de l'incubateur et favorisant l'innovation et la croissance des entreprises naissantes.

Section 02 : analyse des éléments de l'arrêté ministériel N°1275 :

L'arrêté ministériel n° 1275¹⁰¹ a été émis par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en Algérie le 27 septembre 2022, qui est lié à un mécanisme un diplôme /une startup, visant à soutenir et accompagner les diplômés des établissements d'enseignement supérieur ayant transformé leurs projets innovants en startups. Ce type d'initiative vise à encourager l'entrepreneuriat parmi les diplômés en offrant un soutien financier, des ressources ou d'autres formes d'assistance pour le développement de leurs startups.

2.1. Contexte de l'arrêté ministériel n° 1275 :

L'arrêté ministériel n° 1275, émis par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en Algérie, porte sur le mécanisme « un diplôme, une Startup » qui vise à valoriser les travaux et les projets entrepris par les étudiants à travers un certain nombre de critères d'évaluation. En vertu de cet arrêté, les étudiants en fin de cycle qui préparent leur master, ingéniorat ou thèse de doctorat dans le cadre du mécanisme "un diplôme /une start-up" peuvent bénéficier du label "projet innovant " et "start-up"¹⁰², ces étudiants bénéficieront bien évidemment d'un diplôme principal (licence, master ingénieur) mais aussi d'un diplôme secondaire c'est-à-dire un diplôme de startup à l'aide d'un document¹⁰³ qui sert de guide à l'étudiant qui est composé d'un certain nombre de critères et de méthodes pour rédiger son mémoire de diplôme de start-up conformément au dispositif de l'arrêté ministériel n° 1275 Diplôme –Startup.

2.1.1. Objectif de l'arrête ministériel N° 1275 :

- Permettre aux diplômés de s'insérer, rapidement, dans la vie professionnelle.
- Booster le développement et promouvoir l'économie nationale.
- Faire passer l'étudiant d'un simple demandeur d'emploi à un entrepreneur créateur de richesse et de postes d'emploi.
- Motiver les diplômés à rester en Algérie et développer le pays.
- Avec la création et l'innovation de produit ça va permettre d'exporter des produits innovants et alimenter de la sorte la balance commerciale.

¹⁰¹ Annexe 6 et 7.

¹⁰² Le label startup est un document institutionnel qui servira de « passeport » pour accéder à toutes les facilitations que l'état met à disposition des startups.

¹⁰³ Le document c'est un guide du projet pour obtenir un diplôme/ startup dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275. Disponible sur : <https://fr.scribd.com/document/658078692/Guide-Fr-Startups>

2.2. Aspect pédagogique de l'arrête ministériel N°1275 :

L'aspect pédagogique de l'arrête ministériel s'attelle sur un certain nombre de points essentiels¹⁰⁴ :

- L'article 7 du décret 1275 stipule que la constitution du groupe de travail doit s'aligner sur le nombre d'étudiants participants à un seul projet, offrant la possibilité d'avoir (1) de six (6) étudiants dans un projet. De plus, il est envisageable d'inclure entre deux (02) et six (06) étudiants de la même spécialité ou entre deux (02) et six (06) étudiants issus de différentes spécialités.
- L'élaboration du mémoire se fera selon les méthodes suivantes : Mémoire de fin d'étude classique, plus une annexe portant sur le BMC (Business Model Canvas) et d'une fiche technique du projet, pour un total de 30 pages. Le dossier devra inclure les éléments suivants : une idée claire et détaillée du projet, mettant en avant son caractère innovant, la solidité du BMC (Business Model Canvas), ainsi qu'une analyse de la faisabilité du prototype.
- L'article 9 du décret 1275 énonce les conditions relatives à l'encadrement et à la supervision du mémoire, ainsi que la composition du jury. L'équipe d'encadrement et de supervision est constituée en fonction des options suivantes :
 - Un seul encadreur spécialisé dans la discipline directement liée au projet.
 - Un encadreur principal, expert dans la spécialité directement liée au projet, accompagné d'un co-superviseur affilié à l'incubateur.
 - Deux encadreurs en cas de projet multidisciplinaire, accompagnés d'un co-superviseur compétent dans les aspects intrinsèques du projet, pouvant être issu de l'incubateur et/ou de la maison de l'entrepreneuriat.
- Le jury de soutenance est composé de l'encadreur ou l'équipe d'encadrement
 - L'encadreur ou l'équipe d'encadrement.
 - Un examinateur expert dans la spécialité du projet.
 - Un examinateur spécialisé dans l'évaluation du Business Model Canvas (BMC).
 - L'invitation d'un expert externe de l'Université, idéalement spécialisé dans la thématique du projet, et de préférence, provenant des partenaires socio-économiques.

¹⁰⁴ Latifa Bouras « Arrête ministériel n°1257 : Création de valeurs » revue des sciences commerciales, Vol.22, N°1, Juin, 2023. Page 10.

- L'article 10 du décret 1275 stipule que les projets lauréats du concours national des meilleures start-ups bénéficieront d'un soutien financier de la part du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ainsi que de partenaires socio-économiques engagés dans le domaine.
- Les étudiants se verront attribuer leur diplôme principal (licence, master ou ingénieur) accompagné d'un diplôme secondaire, à savoir un diplôme sur de start-up. Ce dernier mentionnera les formations suivies dans le cadre du projet « startup », le mémoire dédié au projet « innovant », et une annexe fournissant un aperçu détaillé de la formation de l'étudiant relative au projet de startup ainsi que le mémoire de fin d'étude du projet innovant. Les critères d'évaluation sont établis comme suit :
 - Clarté de l'idée : 20%
 - Aspects innovants du projet : 25%
 - Robustesse du BMC : 30%
 - Prototypage : 25%.
- Pour le prototypage, une plateforme numérique sera mise en place au sein des établissements universitaires, regroupant l'ensemble des équipements de laboratoire disponibles dans les laboratoires de recherche. Cette plateforme sera accessible aux étudiants porteurs de projets, et un coordinateur des laboratoires sera désigné au sein de l'université pour faciliter la création de prototypes par ces étudiants à l'aide de la plateforme « Ibtikar »¹⁰⁵.

L'arrêté ministériel n°1275 a redéfini le rôle des universités algériennes, y compris l'université de mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, mais aussi l'approche du diplôme universitaire, où l'étudiant devient un créateur d'emploi et l'université productrice de richesse. Instaurent ainsi le mécanisme "un diplôme, une startup", transformant les universités en incubateurs d'innovation. Cet arrêté symbolise une nouvelle ère pour l'enseignement supérieur.

¹⁰⁵ La plateforme Ibtikar est une plateforme numérique qui sert d'espace interactif entre la communauté scientifique, les laboratoires, les centres de recherche et d les universités. Son rôle principal est de faciliter la collaboration et l'échange d'informations entre ces différentes entités, et de simplifier l'accès à des ressources, et des laboratoires auxquels il serait autrement difficile d'accéder.

Section 3 : Processus d'incubation de l'incubateur de l'UMMTO :

La troisième section de notre étude est consacrée à l'examen approfondi du processus d'incubation de l'incubateur de l'Université de Tizi-Ouzou Mouloud Mammeri (UMMTO). Dans cette section, nous explorerons les différentes étapes du processus, du stade initial de sensibilisation à la phase post-incubation. Nous mettrons également en lumière les critères d'évaluation et le suivi des startups incubées. Le processus d'incubation joue un rôle central dans le soutien aux startups et dans la promotion de l'entrepreneuriat au sein de l'université, et son analyse détaillée permettra de mieux comprendre son impact sur le développement économique local et régional.

3.1. Étapes du processus d'incubation :

Le processus d'incubation, au cœur de cette étude, est une séquence structurée d'étapes clés visant à accompagner et à développer des startups au sein de l'UMMTO. Cette introduction met en lumière l'importance de l'incubation en tant qu'outil de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation, en fournissant un cadre pour le développement des entreprises naissantes. Nous allons explorer les trois phases du processus : la pré-incubation, l'incubation et la post-incubation après avoir expliqué comment l'incubateur utilise différents moyens de sensibilisation et la sélection des meilleures idées innovantes, considérant que cette phase fait partie de la phase de pré incubation.

3.1.1. Phase de sensibilisation et de détection de l'idée :

Cette première étape vise à susciter un sentiment de mobilisation et d'intérêt, tout en transmettant un message clair aux personnes concernées. L'objectif est d'éveiller la conscience des étudiants, chercheurs et jeunes entrepreneurs qui aspirent à développer leurs idées et à créer des entreprises innovantes. Pour y parvenir, l'incubateur utilise divers moyens, notamment l'organisation de séminaires, de journées portes ouvertes, ainsi que la mise à disposition de ressources en ligne, telles que des guides et des vidéos. Cette approche vise à sensibiliser un public plus large et à encourager les étudiants, les chercheurs et les entrepreneurs potentiels à soumettre leurs idées ou leur projet innovant en participant au processus de candidature et d'évaluation pour l'entrer à l'incubateur.

3.1.2. Phase de pré-incubation :

La phase de pré-incubation revêt une importance capitale pour les porteurs de projets. Elle leur offre l'opportunité de clarifier leur idée, d'élaborer leur vision, de conduire une étude de marché, d'élaborer un business plan.

Suite à la sensibilisation, l'incubateur se consacre à la détection des projets à fort potentiel. Cette phase implique l'identification des idées novatrices, suivie d'une évaluation approfondie de leur viabilité et de leur adéquation avec le marché actuel. Cette évaluation se déroule au sein d'un programme spécifique, et les candidats sont invités à présenter leurs idées et leurs projets devant le jury de l'incubateur en suivant un plan de présentation structuré¹⁰⁶, tel que décrit ci-dessous :

- Equipe du projet
- Clarté de l'idée proposé
- Caractère innovant
- Valeurs proposées par l'innovation
- Faisabilité de l'innovation (économique juridique environnemental)

Après la sélection des idées ou des projets prometteurs, l'incubateur va assister les entrepreneurs dans la préparation d'une « attestation de domiciliation de projet d'entrée »¹⁰⁷. Ce document rassemble généralement les coordonnées du porteur d'idée ainsi que celles de son enseignant encadreur. Cette attestation de domiciliation de projet sert à formaliser et à consolider l'engagement du porteur de projet envers l'incubateur. L'attestation de domiciliation de projet d'entrée peut inclure les éléments suivants :

- Les coordonnées complètes du porteur de projet, y compris son nom, sa faculté, son département.
- Les coordonnées de l'enseignant encadreur qui supervise le projet, son grade, sa spécialité.
- La description du projet ou de l'idée, ou son domaine d'application
- La date de soumission de l'attestation de domiciliation et la signature de la directrice de l'incubateur, attestant son accord envers le projet.

La phase de pré-incubation s'avère donc essentielle pour les porteurs de projets innovants, renforçant ainsi les probabilités de succès de leur projet et facilitant la transition vers la phase d'incubation.

3.1.3. Phase d'incubation :

La phase d'incubation au sein de l'incubateur de l'UMMTO est une étape cruciale du processus d'accompagnement des startups et des porteurs de projets. Sa durée peut varier en

¹⁰⁶ Voir annexe numéro 2

¹⁰⁷ Voir annexe numéro 3

fonction des besoins spécifiques de chaque projet, mais elle s'étend généralement sur une période de six mois à une année. Au cours de cette étape, l'objectif est de mettre à la disposition des futurs entrepreneurs des ressources essentielles pour favoriser leur développement. Ces ressources comprennent un espace dédié aux startups sur le campus de Bastos, des laboratoires équipés, un support administratif, et des opportunités de réseautage adaptées à l'environnement opérationnel de chaque entreprise, des services offerts comme de mentor, des ateliers spécialisés visant à renforcer les compétences entrepreneuriales. Tout au long de cette phase, les projets sélectionnés font l'objet d'un suivi intensif. Des évaluations régulières permettent de mesurer leur progression, et des ajustements sont apportés au plan d'affaires si nécessaire. Cette approche assure aux startups un environnement propice à leur développement, où elles peuvent évoluer, se perfectionner, et affiner leur modèle économique. Voici quelque service offert par l'incubateur de l'ummto dans la phase d'incubation :

3.1.3.1. Formation :

Les formations proposées au sein de l'incubateur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) sont conçues pour offrir aux entrepreneurs les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir dans le monde de l'entrepreneuriat. Ces formations¹⁰⁸ sont essentielles pour les porteurs de projets, car elles contribuent à renforcer leur expertise, à développer leurs compétences. Encadrées et guidé par des formateurs qui jouent un rôle essentiel au sein de l'incubateur, leur rôle principal est d'offrir une expertise, une formation et un accompagnement aux porteurs de projets et aux startups incubées. Voici quelque formation assurée par l'incubateur de l'UMMTO inscrits dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275 :

- LE DESIGN THINKING.
- LE BMC.
- La propriété intellectuelle.
- Le prototypage.
- Formation sur les conditions d'obtention de labels.
- Les mécanismes comptables et financiers.
- L'étude Financière du projet.
- Le Marketing digital et l'étude de marché.
- Utilisation de la plateforme sartup.dz¹⁰⁹.

¹⁰⁸ Voir annexe 4 et 5

¹⁰⁹ C'est une plateforme qui pour les entrepreneurs algériens qui cherchent à lancer ou à développer leur start-up elle, offre une multitude de service et d'avantage pour aider les startups à réussir. Disponible sur : start-up.dz

3.1.3.2. Coaching personnalisé :

Le coaching personnalisé au sein de l'incubateur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) a une importance cruciale pour le développement des startups et des porteurs de projets. Cette approche de coaching individuel est conçue pour répondre aux besoins uniques de chaque entrepreneur au sein de l'incubateur. Voici quelques aspects clés du coaching personnalisé au sein de l'incubateur :

- Orientation sur les Besoins Individuels.
- Etablir des Plans d'Action.
- Soutien Émotionnel.
- Etablir Objectifs de Réussite.

3.1.3.3. Infrastructure :

L'incubateur met à disposition des startups un espace de travail, des équipements comme les laboratoires de l'université...ce qui réduit considérablement les coûts opérationnels et favorise la concentration sur le développement du projet.

3.1.4. Phase post-incubation :

La phase post-incubation revêt une importance capitale, car elle marque le moment où les startups sont prêtes à pénétrer le marché. Après avoir bénéficié d'un accompagnement intensif dans la phase d'incubation, l'incubateur de l'UMMTO continue de jouer un rôle essentiel, même au-delà de la période d'incubation. Cette phase englobe un soutien continu de l'incubateur visant à garantir la stabilité de l'entreprise sur le marché, tout en fournissant une assistance dans la recherche de financements, particulièrement cruciaux pour ces jeunes entreprises dont les ressources financières sont limitées, de plus, l'incubateur facilite la mise en place de partenariats stratégiques. L'objectif de l'incubateur de l'UMMTO durant cette phase est d'orienter, soutenir et positionner les startups afin d'assurer l'autonomie complète de l'entreprise à sa sortie de l'incubateur.

L'incubateur de l'UMMTO, bien qu'à ses débuts, démontre un haut degré de professionnalisme et une grande volonté de la part de ses membres pour accompagner les porteurs de projets. En mars 2023, il a réussi à sélectionner 86 projets parmi les candidatures provenant des neuf facultés. Sur ces projets, 92 % relèvent du domaine technique, tandis que les 8 % sont dans le domaine des sciences sociales. De plus, l'incubateur a reçu 28 demandes de labels et 11 demandes de brevets avec d'un numéro de dépôt, avec 32 mémoires soutenu, 2 labels, et 43 projets orientés vers le secteur des PME.

Chapitre 3 : L'incubateur de l'UMMTO : étude de cas

Ces résultats témoignent de l'engagement de l'incubateur de l'UMMTO et de son succès dans l'accompagnement des porteurs d'idées. Ce bilan qu'on peut voir dans le tableau 6 présage un avenir prometteur pour l'incubateur de l'UMMTO et souligne son rôle crucial dans la promotion de l'innovation et du développement économique de la région.

Tableau 06 : Bilan de l'activité de l'incubateur de l'UMMTO en 2023

Nombre de projets inscrits	86, dont 92% dans les domaines Techniques et 8 % en S.C.
Nombre de demandes de labels	28
Nombre de demandes de brevets (Avec numéro de dépôt)	11
Nombre de mémoires soutenus	32
Nombre de labels obtenus : 02	
Nombre de projets orientés PME : 43	

Source : Entretien avec la directrice de l'incubateur de l'ummto

Conclusion :

Dans ce troisième chapitre, nous mettons en évidence l'importance cruciale de l'incubateur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO) dans la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation. Grâce à une structure organisationnelle solide, des partenariats stratégiques et un processus d'incubation clairement défini, l'incubateur crée un environnement propice à la concrétisation d'idées novatrices en entreprises prospères.

Toutefois, le succès de cet incubateur ne repose pas uniquement de ses efforts internes, mais également de sa collaboration fructueuse avec divers partenaires qui apportent leur expertise, leurs ressources et leur soutien, renforçant ainsi davantage la position de l'incubateur en tant que catalyseur de la croissance économique locale. Cette approche collaborative garantit non seulement la viabilité des entreprises émergentes, mais renforce également la réputation de l'UMMTO en tant que centre d'excellence en matière d'innovation entrepreneuriale.

L'incubateur de l'UMMTO, en tant que moteur de la dynamique entrepreneuriale locale, contribue de manière significative à la croissance économique durable, à la création d'opportunités d'emploi et à l'avancement de la recherche et de l'innovation. Sa capacité à tisser des liens solides avec divers partenaires et à favoriser un écosystème entrepreneurial collaboratif en fait un modèle à suivre pour d'autres institutions universitaires cherchant à jouer un rôle prépondérant dans le développement économique de leur région.

Conclusion générale

L'entrepreneuriat et l'innovation sont des forces motrices qui façonnent l'économie moderne. La mise en place des programmes de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation joue un rôle fondamental, car il favorise et préserve leur croissance et les aider à surmonter les difficultés et les incertitudes, et c'est là qu'interviennent les incubateurs pour les soutenir dans leur quête de réussite.

Toutefois, ces structures d'accompagnement se sont développées à un rythme remarquable au cours de ces dix dernières années, ils se sont multipliés à travers les régions du monde. Cette expansion rapide démontre l'importance cruciale des incubateurs à travers leur travail et leur objectif qui est de fournir un environnement favorable, des formations, des infrastructures, des mentors, des financements et bien d'autres réseau de soutien et de services adaptés aux besoins spécifiques des start-up pour optimiser leurs succès et relever les défis liés à leur lancement.

L'Algérie a commencé à développer des incubateurs seulement à partir de 2010, ce qui est relativement récent dans le contexte mondial. Cependant, le pays a pris des mesures pour encourager la création de ces incubateurs, notamment grâce à des réformes économiques et à une diversification de son économie. Le développement des incubateurs en Algérie est un signe positif de l'engagement du pays envers l'entrepreneuriat et l'innovation, et cela peut contribuer à renforcer l'économie à long terme.

Cette étude nous a donc permis de spécifier certaines conclusions, qui sont les suivantes:

Les incubateurs revêtent une importance cruciale à la fois pour le développement des start-ups et pour l'économie moderne. Ils fournissent un environnement propice à la création et à la croissance de nouvelles entreprises, favorisent l'innovation, créent des emplois et dynamisent l'écosystème entrepreneurial. En offrant un accompagnement personnalisé, un accès à des ressources stratégiques, et des opportunités de réseautage. Leur rôle dans le soutien aux start-ups est indéniable, et ils jouent un rôle crucial dans le renforcement de la dynamique économique contemporaine.

L'Algérie a vu la création d'un nombre important d'incubateurs publics et privés dans diverses régions du pays. Cela contribue à l'émergence de nouvelles entreprises et à la création d'emplois, ainsi qu'à la stimulation de l'innovation. Cependant, il est important de noter que le

développement des incubateurs en Algérie est encore en phase de croissance, et il peut y avoir des défis à surmonter pour favoriser davantage l'entrepreneuriat et l'innovation.

La mise en place d'incubateurs au sein des universités en Algérie représente une étape cruciale pour stimuler l'entrepreneuriat parmi les étudiants et les chercheurs qui ont le potentiel de contribuer de manière significative au développement économique de la région. Les objectifs et la mission de cet incubateur sont clairs : encourager l'innovation, favoriser la création d'entreprises, et soutenir leur croissance. Cette structure offre également des ressources, y compris des formations, des ateliers, du mentorat, et des laboratoires pour soutenir la croissance des start-ups. Cette initiative se révèle d'une importance capitale, surtout pour les étudiants et les chercheurs qui peuvent manquer de moyen financier et d'expérience.

Notre enquête a mis en lumière les avantages que l'incubateur de l'UMMTO apporte aux start-ups. Parmi ces avantages, le soutien financier se distingue particulièrement, en permettant aux jeunes entreprises de concrétiser leurs idées et de surmonter les défis financiers initiaux. En outre, l'accès à un réseau d'experts et d'entrepreneurs chevronnés s'avère inestimable, offrant des opportunités de mentorat et de partenariats stratégiques. Les programmes de formation dispensés au sein de l'incubateur renforcent de manière significative les compétences entrepreneuriales des porteurs de projets, contribuant ainsi à leur succès.

Pour assurer le succès continu de l'incubateur de l'UMMTO, plusieurs éléments clés doivent être pris en compte. Tout d'abord, il est impératif de garantir des ressources financières suffisantes pour le bon fonctionnement de l'incubateur. Une évaluation régulière est nécessaire afin d'ajuster les programmes en fonction des besoins spécifiques de chaque start-up. De plus, il est essentiel de renforcer les liens et la collaboration avec des partenaires externes, tels que des investisseurs, des entreprises établies et d'autres incubateurs public ou privé. Cette collaboration et ces partenariats garantiront un accès continu au financement et aux ressources nécessaires pour soutenir les start-ups dans leur croissance et leur développement.

En conclusion, l'incubateur de l'UMMTO joue un rôle dans la création et le suivi des start-ups et s'avère être un acteur incontournable dans le soutien à la création et au développement des start-up. Ses avantages en termes de financement, de formation et d'accès à un réseau sont indéniables, tout en permettant de surmonter les obstacles inhérents aux entrepreneurs. Cependant, un besoin de ressources supplémentaire et d'efforts sont nécessaires pour renforcer les ressources humaines et financière pour améliorer les procédures.

Bibliographie

Ouvrages :

- 1- Alain Fayolle et Louis Jacques Filion (2006) « Devenir entrepreneur : des enjeux aux outils », édition : Pearson Education France.
- 2- Angela Albu « « Principes fondamentaux de l'innovation » Partie du livre : Enjeux clés pour la gestion de projets innovants, Publié : 30 août 2017
- 3- DAHAK, A., KARA, R. Le Mémoire de Master : Du choix du sujet à la soutenance. 2ème édition, Tizi-Ouzou : Edition El-Amel, 2022, p.52-53.
- 4- Frank JANSSEN (2016) « Entreprendre Une introduction à l'entrepreneuriat » 2e édition, Edition : Furet du Nord.
- 5- MESSEGHEM Karim. (2021) « 10 idées clés sur l'accompagnement entrepreneurial », Editions EMS management et société.
- 6- Pascal Latouche « Innovation ouverte, L'incubateur corporate » ISTE Edition, volume 4. Publier : 2018
- 7- Sophie Boutillier, Dimitri Uzinidis «L'entrepreneur schumpétérien » Éditions Fondation Gabriel Péri.

Article et revue :

- 1- Amina MANSOUR et Abderrahmane ABEDOU « LA COOPERATION ENTREPRISE-UNIVERSITE DANS LE DOMAINE DE L'INNOVATION » African Journals Online, Publier le 30/12/2019. vol. 35, N° 02,
- 2-Amina Omrane, Alain Fayolle et Olfa Zeribi Ben-Slimane « Les compétences entrepreneuriales et le processus Entrepreneurial : une approche dynamique » Dans La Revue des Sciences de Gestion direction et Gestion volume :05, numéro : 251 années 2011
- 3- António C. Moreira & Marta F. S. Carvalho « Incubation of New Ideas: Extending Incubation Models to Less-Favored Regions » À PARTIR DU VOLUME Esprit d'entreprise Editer par Thierry Burger-Helmchen, Published. On ligne 29, février, 2012.
- 4- BEN YAKOUB.S & ACHELHI.H « Fondements théoriques et importance de l'innovation : Regards des auteurs au cours des années », Revue Internationale du chercheur. Volume 02 : Numéro 01, année : 2021.
- 5- Benjamin Vedel et Inès Gabarret (2013) « Création d'emplois ou création de connaissances, quelle mesure de performance pour l'incubateur ? L'influence des caractéristiques des projets sélectionnés dans le processus d'incubation » Volume :17, N° : 3
- 6- Bouriche Sihem & Bouriche Ahmed « Le rôle des incubateurs d'entreprises dans le développement économique et Créativité dans les universités jordaniennes : l'Université de Muta » Journal de la paix pour les sciences humaines et sociales, Volume : 06, N° : 02, publié en 2022

- 7- Chaffik Bakkali, Karim Messeghem et Sylvie Sammut « La performance des incubateurs proposition et validation d'un modèle de mesure multidimensionnel » Revue internationale P.M.E. Volume 27, numéro 3-4, 2014.
- 8- DJEKIDEL, Mohammed DOUA, et MERRAD « La startup en Algérie : Caractéristiques et Obligations » Revue d'excellence pour la recherche en économie et en gestion, Vol : 05, numéro : 01. Publier 03/06/2021
- 9- European Commission Enterprise Directorate General, « Benchmarking of Business Incubators », Final Report, Centre for Strategy & Evaluation Services (CSES), Belgium, 2002,
- 10- Fidelis A. Ayatse, Nguwasen Kwahar, et Akuraun S. Iyortsuun, « Business incubation process and firm performance : an empirical review » Journal of Global Entrepreneurship Research
- 11- Joel Wiggins et David V. Gibson « Overview of US incubators and the case of the Austin Technology Incubator », article : Overview of US incubators and the case of the Austin Technology Incubator, volume 3, numéro ½.
- 12- KADDOUR Hakima « Une commission chargée du suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires » Portail algérien des énergies renouvelables, publiée le 29 septembre 2022.
- 13- Kateb Karim « La promotion des startups en Algérie comme entrepreneuriat innovant » Revue D'Etudes juridiques et Economiques Volume : 05, Numéro : 02, Année : 2022.
- 14- Latifa Bouras « Arrêté ministériel n°1257 : Création de valeurs » revue des sciences commerciales, Vol.22, N°1, Juin, 2023.
- 15- Louis Jacques Filion (1997) « Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances ». Revue internationale P.M.E., Volume 10, Numéro 2.
- 16- MARLEN DE LA CHAUX « Promouvoir l'entrepreneuriat durable au travers d'incubateurs d'entreprises, d'accélérateurs de startups et de pôles d'innovation », Organisation Internationale du Travail, Première édition 2021
- 17- Massimo G. Colombo et, Marco Delmastro « How effective are technology incubators ? Evidence from Ita MOHAMED IMAM SALEM « The Rôle Of Business Incubators In The Economic Development Of Saudi Arabia », International Business & Economics Research Journal, Volume 13, Numéro 4ly » business management Word Press
- 18- Michelle Hentic-Giliberto, Sandrine Berger-Douce « Rôle de l'accompagnement amont sur la poursuite du projet d'affaires : résultats d'une enquête empirique » Revue de l'Entrepreneuriat / Review of Entrepreneurship, Vol : 16, No : 02, Année : 2017
- 19- MOHAMED IMAM SALEM « The Rôle Of Business Incubators In The Economic Development Of Saudi Arabia », International Business & Economics Research Journal, Volume 13, Numéro 4
- 20- MOKHTARI Abbas « L'INCUBATEUR UNIVERSITAIRE : OUTIL DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE PAR LA CREATION DES ENTREPRISES innovantes » revues IMIST vol : 01 N° : 01, 2012.

21- Nicholas Theodorakopoulos Nada K. Kakabadse Carmel McGowan, (2014), "What matters in business incubation ? A literature review and a suggestion for situated theorising", Journal of Small Business and Enterprise Development, Volume. 21, numéro : 4, page 605

22- Samir azedine, Mohammed Ridha bouchikhi et, Ghrissi Sadouki « les incubateurs d'entreprises et leur rôle dans le soutien des programmes de développement durable état des lieux des pays d'Afrique du nord (Algérie, Egypte, Tunisie, Libye) » REVUE DES SCIENCES COMMERCIALES, Vol. 21, N°01. Publie-le 30 /06/2022

23- Wladimir Andreff « Réformes, libéralisation, privatisation en Algérie » Revue Confluences Méditerranée, 2009/4 (N°71), pages 41/62.

Thèse :

1- ANNE-LYSE BIZINDA VYI « le processus d'incubation d 'entreprise et les petites entreprises touristiques des pays en voie de développement : étude de cas sur le Burundi, en Afrique de l'est » Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en développement du tourisme, université du Québec à Montréal, juin 2014

2- CHARLES BOUSTANY « Modèle d'Affaires d'Incubateurs d'Entreprises Sociales » Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise ès sciences, L'Université de Montréal, décembre 2014

3- FRÉDÉRIC MARCIL « Incuber l'entrepreneur pour développer l'économie locale : l'expérience lacère à acton vale », Thèse pour obtention d'un diplôme master, université du Québec, 2014

4-Masmoudi Mohamed Reaf « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », thèse pour l'obtention du doctorat en Business administration, Université du Sud Toulon-Var, 2007. France.

Autres documents :

1- Alexandre Walker « Qu'est-ce qu'une entreprise en démarrage : signification, types et financement », sur le site FINOM, publié en novembre 2021

2- Fastcapital « L'histoire de l'incubation de start up »

3- GSWARDMAN « les modèles d'incubateur d'entreprises », ONESTOP DEVSHOP, publier le 2 mai 2022

4- Guillaume Chevalier (17-01-2017) « C'est quoi une startup », blog : Le Shift

5- Karim Brouri « start-up génération algérienne, une grande histoire de définition ! », LinkedIn, publié le 8janvier 2020

6- KEVIN SUN « In and Around Language : What's Up with "Startup» ? », Le magazine de Harvard Crimson , publié le 17 novembre 2011

7- Les attributions du ministre sur les start-up », Fibladi, publié le samedi 14 novembre 2020, dernière consultation le 29/08/2023

8- Radio algérienne « Pépinière de startups : L'incubateur du Cyberparc de Sidi Abdellah », Chaîne3, publié le 04/2018

9- SKILLFOOLS « LA COLLABORATION ENTRE LES ENTREPRISES ET LES STARTUPS EST DEVENUE CRUCIALE ! »

10- Torry Mastery « Startup incubator Top Five Powerful Important Things You Need To Know», DotCom Magazine

Site web :

1-<http://eveve.lefigaro.fr/citation/reve-donnez-chance-realiser25694.php?fbclid=IwAR2NjrigLRS13CoBNqoIGNh3Rg4nXfofYCHdoKujLfe64ctgj6bZ1QkCVj4>

2-<https://myalgeria.com/algerie-afrique-startup-projetdeveloppement/?fbclid=IwAR3Rmzwwq3ht9yr4cOWjAX5OfIww39pCPjYpfC7i7qPR5pAV7CpaKziVadE>

3- <https://anpt.dz/incubateur-virtuel>

4- <https://www.gisnt.org/pdf/incubateurs.pdf>

5- <https://bpifrance-creation.fr/>

6- <https://www.hinnovic.org/>

7- https://www.diesis.coop/wpcontent/uploads/2022/08/uploaded_SELC-IO2-FR-FINAL-cover.pdf

8- <https://www.oecd.org/sti/inno/2101121.pdf>

9- <https://asf.dz>

10- <https://www.ummto.dz/vrelexcati/>

11- <https://www.ummto.dz/vrelexbureau-bleu/>

12- <https://www.anvredet.org.dz/>

13- <https://www.ensa.dz/wp-content/uploads/2017/02/Presentation-INJAZ-El-Djazair.pdf>

14- https://www.editions-ellipses.fr/index.php?controller=attachment&id_attachment=46503

15- <https://www.ummto.dz/maison-de-lentrepreneuriat/>

16- <https://fr.scribd.com/document/658078692/Guide-Fr-Startups>

17- <https://www.leptidigital.fr/entreprises/startup/incubateurs-startup-44948/>

18- https://www.bfmtv.com/pratique/finances-perso/comment-integrer-un-incubateur_AN-201811060087.html

Liste des illustrations

Liste des tableaux

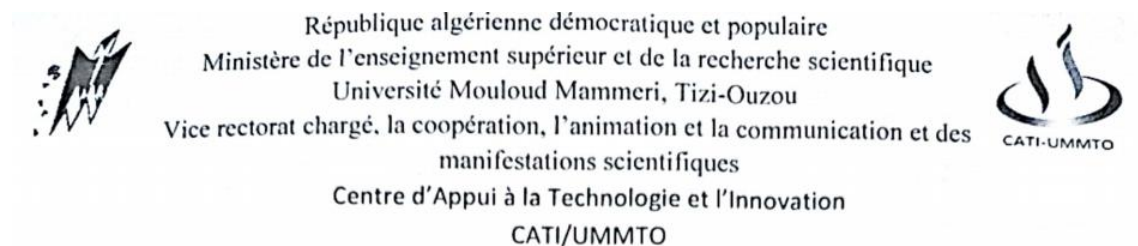
Tableau N°	Intitulés	Pages
1	Les définitions qui sous- tendent l'évolution du concept entrepreneuriat	9
2	Caractéristiques le plus souvent attribuées aux entrepreneurs par les spécialistes en comportement	16
3	Classification des incubateurs d'entreprise dans la littérature	26
4	Services offerts par des incubateurs allemands	31
5	Entreprises labélisées en 2021	43
6	Bilan de l'activité de l'incubateur de l'ummta en 2023.	96

Liste des figures

Figure N°	Intitulés	Pages
1	Évolution des entreprises privé en Algérie depuis 2001	12
2	Le processus de sélection d'une start-up	48
3	Le processus d'incubation UNET	54
4	Le processus d'incubation de Carter et Jones-Evan	55
5	Les deux conceptions du processus d'incubation	56
6	Le processus d'incubation (Masmoudi, 2006)	57
7	L'incubateur de projet (Masmoudi 2006)	58
8	L'incubateur d'idées ou pré-incubateur (Masmoudi 2006).	59
9	La place et le rôle du pré incubateur dans le système d'innovation (Masmoudi 2006)	60
10	L'organigramme de l'incubateur de l'UMMTO	81

Annexes

Annexe 1 :



Organisent une journée de formation sur

« La propriété intellectuelle »

Le 22 mars 2023

Dans le cadre de l'application de l'arrêté ministériel n° 1275
du 27 septembre 2022, et de l'accompagnement des étudiants porteurs de
projets inscrits en vue d'obtention d'un diplôme startup/diplôme-brevet

Programme

09h00- 9h30 : Réception des invités

9h30-10h00 : Séance d'ouverture

10h00-11h00 : « Introduction à la propriété industrielle », par Monsieur
Abdelhafid BELMAHDI, Directeur de l'INAPI.

11h00-12h00: « Régime des brevets, et la recherche dans les bases de
données », par Monsieur **Youcef ZIANE**, Chef de département de la
promotion des innovations à l'INAPI.

12h00-13h00 : « Droit d'auteur : œuvres fondées sur la technologie » présenté
par Monsieur **Adem MEZIANE**, Département Ingénierie Juridique et
Financière, chargé de la Propriété Intellectuelle à L'ANVREDET.

13h00-14h00 : Débat

14h00-14h30 : Séance de clôture

Source : document internet page de l'incubateur de l'ummto sur Facebook

Annexe 2



Programme d'évaluation des projets inscrits dans le cadre du dispositif 1275 :
Diplôme/ Startup_ Diplôme/ Brevet ; Master 2 et Licence 3

Nous informons les étudiants de M2 et L3, inscrits dans le cadre de la préparation d'un Diplôme/ Startup/ Brevet, que l'évaluation des projets proposés se fera conformément au planning donné dans le tableau ci-après.

Il s'agira de présenter en 5 minutes votre projet, en utilisant un support PowerPoint, afin qu'il soit discuté devant les membres du jury.

Le plan de la présentation portera sur les éléments à évaluer :

- 1 / Équipe du projet
- 2/ Clarté de l'idée proposée
- 3/ Caractère innovant
- 4/ Valeurs proposées par l'innovation
- 5/ Faisabilité de l'innovation (économique, juridique, environnementale...)

Journée	Heure et lieu	Faculté (s)
Dimanche 05 mars 2023	- À 9h30, Salle de réunion, Vrelex, auditorium de Hasnaoua	- Sciences Biologiques et Agronomiques
Lundi 06 mars 2023	- À 9h30, Salle de réunion, Vrelex, auditorium de Hasnaoua	- Génie de la construction
Mardi 07 mars 2023	- À 9h30, Salle de réunion, Vrelex, auditorium de Hasnaoua	- Génie électrique et Informatique. - Sciences.
Mercredi 08 mars 2023	- À 9h30, Salle de réunion, Vrelex, auditorium de Hasnaoua	- Médecine. - Sciences Économiques, Commerciales et Sciences de Gestion. - Droit et Sciences Politiques. - Lettres et langues. - Sciences Humaines et Sociales

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : incubateur@ummto.dz



Source : document internet page de l'incubateur de l'ummto sur Facebook

Annexe 3 :



République Algérienne Démocratique et Populaire



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERI, Tizi-Ouzou

INCUBATEUR de l'UMMTO

Attestation de domiciliation de projet au niveau de l'Incubateur de l'UMMTO

« Projet inscrit dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275 »

Je soussignée Madame Sabrina CHIKH- AMNACHE, Directrice de l'Incubateur de l'UMMTO, atteste que le projet de :

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Niveau d'étude	Faculté	Département

Sous l'encadrement de l'enseignant :

Nom et prénom	Grade	Spécialité

est domicilié au niveau de l'incubateur de l'UMMTO, avec l'intitulé :
.....durant l'année universitaire 2022/ 2023.

Cette attestation est établie à la demande de la concernée pour faire valoir ce que de droit.

Faite à Tizi-Ouzou, le

La Directrice de l'incubateur

Source : document interne à l'incubateur de l'ummtto

Annexe 4 :

L'équipe de formation	Intitulé de la formation	La date	Le groupe concerné	L'horaire
Dr Soraya Mokdad ; Experte invitée -DGRSDT-	La Plateforme IBTIKAR	04/05/2023	Groupe I	9h30- 10h30
Dr Yamina BEKHA ; Experte invitée ; -CDTA-	Le Prototypage	04/05/2023	Groupe I	10h30 -11h30
Dr Soraya Mokdad ; Experte invitée -DGRSDT-	La Plateforme IBTIKAR	04/05/2023	Groupe II	13h- 14h
Dr Yamina BEKHA ; Experte invitée ; -CDTA-	Le Prototypage	04/05/2023	Groupe II	14h – 15h
Mr Rabah FERRAGUA, Expert invité -ANVREDET-	<ul style="list-style-type: none"> - Comment pitcher son projet en 3 minutes ? - Corrections des BMC proposés par les porteurs de projets startups/ brevets 	06/05/2023	Groupe I	09h00-11h 30
Dr Sabrina CHIKH Membre de la CNCSTIU/ Directrice de l'incubateur			Groupe II	13h00- 15h30
Pr Nouara HEMLIL Responsable du CATI				
Dr Kamel MOULAI Responsable du Bureau BLEU				
Les enseignants membres de l'incubateur				



Annexe 5 :

Mr Karim BROURI Membre de la Commission d'octroi de labels	Comment obtenir le label projet innovant et le label startup ?	07/05/2023	Groupe I	9h 30- 11h 30
			Groupe II	13h30- 15h 30
Pr Samir LECHEB, Membre de la CNCSIU, Directeur de l'Incubateur de l'université de Boumerdes	Accompagnement des porteurs de projets à demander le label projet innovant sur la plateforme startup.dz	09/05/2023	Groupe I	10h- 11h
			Groupe II	11h- 12h
Dr Sabrina CHIKH-AMNACHE Membre de la CNCSIU Directrice de l'incubateur	Templates : -Guide du projet Startup - Guide du projet brevet -Fiche technico-économique	09/05/2023	Groupe I	14h- 15h30
			Groupe II	15h30-17h
Pr Nouara HEMLIL, Responsable du CATI	Procédure de dépôt de Brevet d'invention	10/05/2023	Groupe I	9h30- 11h30
			Groupe II	13h- 15h
Dr Kamel MOULAI, Responsable du Bureau BLEU	Comprendre les mécanismes comptables et financiers	11/05/2023	Groupe I	9h30- 11h30
			Groupe II	13h- 15h
Dr Mohamed LAICHE Membre de l'incubateur	L'étude financière du projet startup	13/05/2023	Groupe I	9h30- 11h30
			Groupe II	13h



Source : page de l'incubateur de l'ummtto sur Facebook

Annexe 6 :



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Le Secrétaire Général

N° : 114.113./SG/ 2022

Alger le 04 OCT. 2022

-Messieurs les Présidents des conférences régionales des Universités, en communication avec les responsables des établissements d'enseignement supérieur,
-Monsieur le Directeur Général de la recherche scientifique et du développement technologique, en communication avec les directeurs de centres de recherche.

Objet : le mécanisme « un diplôme, une Startup » ou « un diplôme, un brevet »

Réf : Arrêté ministériel n° 1275 du 27 Septembre 2022 portant sur le mécanisme « un diplôme, une Startup » ou « un diplôme, un brevet ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui vise la valorisation des travaux, et des projets entrepris par les étudiants à travers le mécanisme : « un diplôme, une Startup » ou « un diplôme, un brevet », conformément à l'arrêté ministériel cité en référence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les étudiants engagés dans cette démarche, peuvent bénéficier des prestations assurées par les services communs de recherche, notamment les incubateurs, les plateformes technologiques et les plateaux techniques. A cet effet, les étudiants préparant des mémoires de master ou d'ingéniorat, ou des thèses de doctorat, dans le cadre du mécanisme : un



Source : Document internet disponible sur le site de l'UMMTO « Arrêté ministériel portant Mécanisme - Tizi Ouzou »

Annexe 7 :



diplôme - une startup ou un diplôme - un brevet, peuvent accéder à ces services à travers la plateforme numérique dénommée « IBTIKAR », dont le lien est :

<http://Ibtikar.dgrsdt.dz> recouvrant l'ensemble des informations requises, en vue du prototypage des résultats innovants de leurs recherches.

Il revient aux directeurs des établissements d'enseignement supérieur, et aux responsables des incubateurs, le soin de diffuser, à large échelle, la présente note, et d'accompagner les étudiants, en fin de cycle de formation, afin de les sensibiliser de s'orienter vers le choix de sujets de mémoires ou de thèses ayant un lien avec l'innovation, en vue de l'obtention du label du projet innovant ou du label d'une start up.



Source : Document internet disponible sur le site de l'UMMTO « Arrêté ministériel portant Mécanisme - Tizi Ouzou »

Annexe 8 : guide d'entretien

Question 01 : comment l'incubateur de l'UMMTO a été créé ?

Question 02 : Quels sont les principaux objectifs et missions de l'incubateur de l'UMMTO ?

Question 03 : Quels sont les critères de sélection que l'incubateur de l'UMMTO utilise pour choisir les start-ups qui seront acceptées dans son programme d'incubation ?

Question 04 : Comment fonctionne le processus d'incubation pour les start-ups au sein de l'UMMTO ?

Question 05 : Quels sont les types de ressources et de soutien offerts aux start-up incubées par l'UMMTO ?

Question 06 : Quelle est l'impact et l'efficacité des formations que l'incubateur de l'UMMTO sur le développement des compétences des entrepreneurs incubés ?

Question 07 : Comment l'incubateur facilite la mise en relation des start-ups avec et d'autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial ?

Question 08 : Dans quelle mesure l'accompagnement personnalisé par des mentors contribue-t-il à la réussite des start-up incubées ?

Question 09 : Comment l'incubateur de l'UMMTO contribue-t-il à la création d'emplois au sein des start-ups incubées ?

Question 10 : Quelles sont les perspectives d'avenir de l'incubateur de l'UMMTO pour continuer à soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation au sein de l'université ?

Annexe 9 : les repense au guide d'entretien par la directrice de l'incubateur de l'UMMTO**Question 01 :**

Réponse : Nous avons préparé le Canvas avec des collègue et nous avons envoyer une demande pour la création de l'incubateur en juin 2022, en a une repense favorable en décembre 2022, nous avons créé donc l'incubateur de l'ummto par l'appui et la décision de monsieur le recteur de l'UMMTO professeur BOUDA Ahmed en février 2023,on a créé un conseil scientifique de l'incubateur qui donc chaque une des neuf faculté de l'UMMTO et représenté, puis y'a une affectation des espace de travail le hall des start-ups et le complexe des startup qui sont ici a bastos qui ont été inauguré en juin 2023.

Question 02 :

Réponse : nous sommes là pour accompagner les startups ont leur offrent des formations, des ressources et des infrastructures pour les encourage à la créativité et l'innovation et d'insuffler au étudiants l'esprit d'entreprise et accompagner les étudiants inscrit dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275 au sein de l'université.

Question 03 :

Réponse : La sélection de startup se fait par le comité scientifique de l'incubateur à travers différent critère qui sont : L'idée et le produit, avoir un caractère innovant, la faisabilité du projet et son potentiel sur Marché.

Question 04 :

Réponse : Le processus d'incubation au sein de l'incubateur et divisé en trois phase. La première phase qui est la phase de pré-incubation va permettre de sélectionner les projets innovants par le comité scientifique de l'incubateur, d'identifier les besoins de chaque projet, puis présenter les projets prés sélectionnés aux partenaires socio-économiques de l'incubateur et finir par mettre en place des plans d'accompagnement. La deuxième phase qui la phase d'incubation permet de mettre à la disposition des futurs entrepreneurs des ressources, des formations, des mentors, des coachings pour développement, évoluer et perfectionné leur idée. La phase de post incubation et une phase de soutien, d'orientation et d'assistance en dehors de l'espace de l'incubateur pour réduire les risques d'échec.

Question 05 :

Réponse : nous offrent une variété de ressources et de soutien aux start-up incubées comme des Coaching personnalisé, des infrastructures comme les laboratoires, le hall startup et le complexe qui se situe à bastos mais aussi des formations dans le BMC, LE DESIGN THINKING, Le prototypage, Le Marketing digital... et aussi nous donnant la possibilité et l'occasion au porteur de projet de collaboré avec les partenaires externes, tels que des investisseurs, des entreprises et incubateurs public ou privé.

Question 06 :

Réponse : les formations que l'incubateur de l'UMMTO offre permet aux start-ups incubées contribuent à renforcer leur expertise, à développer leurs compétences.

Question 07 :

Réponse : A travers l'organisation de conférences animé par des collaborateurs, organisant des événements comme des concours de meilleur idée innovante. Et aussi à travers son réseau d'entreprise et d'incubateur privé et public.

Question 08 :

Réponse : L'accompagnement personnalisé permet d'acquérir de l'expérience, des conseils, aider à résoudre des problèmes, à prendre des décisions éclairées, améliore la prise de décision et accroît les chances de réussite des start-ups.

Question 09 : Comment l'incubateur de l'UMMTO contribue-t-il à la création d'emplois au sein des Start- ups incubées ?

Réponse : nous aide les start-ups à se développer rapidement en fournissant des ressources et l'accès à des financements et investissements, ce qui permet d'explorer de nouveaux marchés et d'élargir leurs opérations qui entraîne la création de nouveaux emplois, et aussi

Question 10 : Quelles sont les perspectives d'avenir de l'incubateur de l'UMMTO pour continuer à soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation au sein de l'université ?

Réponse : Il est urgent d'améliorer les conditions matérielles de l'incubateur et de mettre à sa disposition un budget de fonctionnement (financement du prototypage). Consolider le réseau d'entrepreneurs, d'investisseurs, d'employés de banques et d'agents économiques autour de cette structure, afin qu'ils accompagnent les jeunes porteurs de projets. Organiser des activités en collaboration avec les autres incubateurs, afin de partager les expériences réussies et pour que des effets de synergie émergent.

Tables des matières

Tables des matières

Remercîments

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des start-ups

Introduction

Chapitre 1 : Les incubateurs et leur rôle dans la création des Start-up

Section 1 : Généralités sur l'entrepreneuriat et l'innovation :

- 1.1. Définition de l'Entrepreneuriat.
 - 1.1.1. L'entrepreneuriat en Algérie.
- 1.2. L'entrepreneur.
 - 1.2.1. Caractéristique de l'entrepreneur.
- 1.3. L'innovation.
 - 1.3.1. Type d'innovation.
 - 1.3.1.1. L'innovation radicale.
 - 1.3.1.2. L'innovation incrémentale.

Section 2 : Historique et définition des incubateurs.

- 2.1. L'évolution historique des incubateurs.
- 2.2. Définition des incubateurs.
 - 2.2.1. Définition des accélérateurs d'entreprise.
 - 2.2.2. Accélérateurs versus incubateurs.
- 2.3. Les types d'incubateurs.
 - 2.3.1. Les incubateurs de développement économique et local.
 - 2.3.2. Les incubateurs académiques.
 - 2.3.3. Les incubateurs technologiques.
 - 2.3.4. Les incubateurs privés.
 - 2.3.5. Les incubateurs sociaux.

Section 3 : Les services offerts par les incubateurs.

- 3.1. Les différents services et ressources proposés par les incubateurs.
 - 3.1.1 Espaces de travail et infrastructures.
 - 3.1.2. Accompagnement personnalisé.
 - 3.1.3. Accès au financement.
 - 3.1.4. Formations et ateliers.
 - 3.1.5. Réseautage.
- 3.2. Partenariats et collaborations entre les incubateurs avec d'autre acteur externe.
 - 3.2.1. Universités et centres de recherche.
 - 3.2.1.1. Transfert technologique.
 - 3.2.1.2. Accès aux ressources intellectuelles.

- 3.2.1.3. Accès aux infrastructures
 - 3.2.2. Investisseurs.
 - 3.2.2.1. Financement.
 - 3.2.2.2. Réseau d'investisseurs.
 - 3.2.3. Entreprises.
 - 3.2.3.1. Programmes de mentorat.
 - 3.2.3.2. Partenariat stratégique.
 - 3.2.3.3. Opportunités commerciales.
- Conclusion

Chapitre 2 : **L'accompagnement des start-ups par les incubateurs**

Introduction

Section 1 : Les critères et les modalités de sélection des start-ups par les incubateurs

- 1.1. Définition de la start-up.
 - 1.1.1. Origine et évolution du concept de start-up.
 - 1.1.2. Caractéristique d'une start-up.
 - 1.1.2.1. Temporaire.
 - 1.1.2.2. Innovante.
 - 1.1.2.3. Industrialisable/Reproductible.
 - 1.1.2.4. Recherche d'un Business Model.
 - 1.1.2.5. Scalable (Croissance exponentielle).
- 1.2 Le processus de sélection des start-ups par les incubateurs.
 - 1.2.1. La candidature.
 - 1.2.2. La présélection.
 - 1.2.3. L'entretien.
 - 1.2.4. La sélection finale.
- 1.3. Les critères de sélection des start-ups.
 - 1.3.1. L'idée et le Produit.
 - 1.3.2. Potentiel de Marché.
 - 1.3.3. Avancement du Projet.
 - 1.3.4. Besoins en Accompagnement.
 - 1.3.5. Objectifs de l'incubateur.
 - 1.3.6. Localisation.
 - 1.3.7. Modèle Économique.

Section 2 : les étapes et les activités du processus d'incubation.

- 2.1. Définition du processus d'incubation.
- 2.2. Les différents modèles de processus.
 - 2.2.1. La conception large du processus d'incubation.
- 2.3. Les phases d'incubation.
 - 2.3.1. Phase de pré incubation.
 - 2.3.1.1. Le pré incubateur.
 - 2.3.2. Phase d'incubation.
 - 2.3.3. Phase de post incubation.

- 2.4. Les acteurs impliqués dans le processus d'incubation.
 - 2.4.1. Les entrepreneurs.
 - 2.4.2. Les responsables des structures d'incubation.
 - 2.4.3. Les formateurs.
 - 2.4.4. Les mentors.
 - 2.4.5. Les partenaires.
 - 2.5. Les difficultés et les opportunités du processus d'incubation.
 - 2.5.1. Les difficultés du processus d'incubation.
 - 2.5.2. Les opportunités du processus d'incubation.
- Section 3 : L'impact de l'accompagnement des incubateurs sur les start-ups.
- 3.1. L'importance de l'accompagnement des incubateurs sur les start-up.
 - 3.1.1. La survie.
 - 3.1.2. La croissance.
 - 3.1.3. La rentabilité.
 - 3.1.4. L'innovation.
 - 3.1.5. La création d'emplois.
 - 3.1.6. La motivation personnelle.
 - 3.2. L'impact économique des incubateurs sur l'accompagnement des start-ups.
 - 3.2.1. Favorise l'émergence de nouvelles entreprises.
 - 3.2.2. La création d'emplois.
 - 3.2.3. L'attractivité des investissements étrangers.
 - 3.2.4. Les partenariats commerciaux.
- Conclusion

Chapitre 3 : L'incubateur de l'UMMTO : étude de cas

Introduction

Section 1 : l'incubateur de L'UMMTO :

- 1.1. Présentation de l'incubateur de L'UMMTO.
 - 1.1.1. Emplacement et e dispositif de l'incubateur de L'UMMTO.
 - 1.1.2. Objectifs de l'incubateur de l'UMMTO.
 - 1.1.3. Les missions de l'incubateur de l'umtmo.
- 1.2. Centre de développement entrepreneurial.
 - 1.2.1. Les objectifs de la CDE.
 - 1.2.2. Distinction entre l'incubateur et le CDE.
- 1.3. Structure organisationnelle de l'incubateur.
 - 1.3.1. La directrice de l'incubateur.
 - 1.3.2. Le Centre d'Appui à la Technologie et l'Innovation (CATI).
 - 1.3.2.1. Missions du CATI.
 - 1.3.2.2. Les actions du CATI.
 - 1.3.2.3. Relation avec l'incubateur de L'UMMTO.
 - 1.3.3. Le Bureau de Liaison Entreprise Université (BLEU).
 - 1.3.4. Les représentants des neuf facultés de l'UMMTO.
 - 1.3.5. Les enseignants membres de l'incubateur.
- 1.4. Partenaires de l'incubateur de l'UMMTO.

- 1.4.1. Le DGRSDT.
- 1.4.2. L'ANVREDET.
- 1.4.3. Le CNCSIU.
- 1.4.4. INDJAZ ELDJAZAIR.
- 1.4.5. Le CDTA.

Section2 : analyse des éléments de l'arrêté ministériel 1275.

2.1. Contexte de l'arrêté ministériel n° 1275.

2.1.1. Objectif de l'arête ministériel N° 1275.

2.2. Aspect pédagogique de l'arrête ministériel N°1275.

Section 3 : Processus d'incubation de l'incubateur de l'UMMTO.

3.1. Étapes du processus d'incubation.

3.1.1. Phase de sensibilisation et de détection de l'idée.

3.1.2. Phase de pré-incubation.

3.1.3. Phase d'incubation.

Conclusion

Conclusion générale

Bibliographie

Liste des illustrations

Annexe

Tableau de matière.

